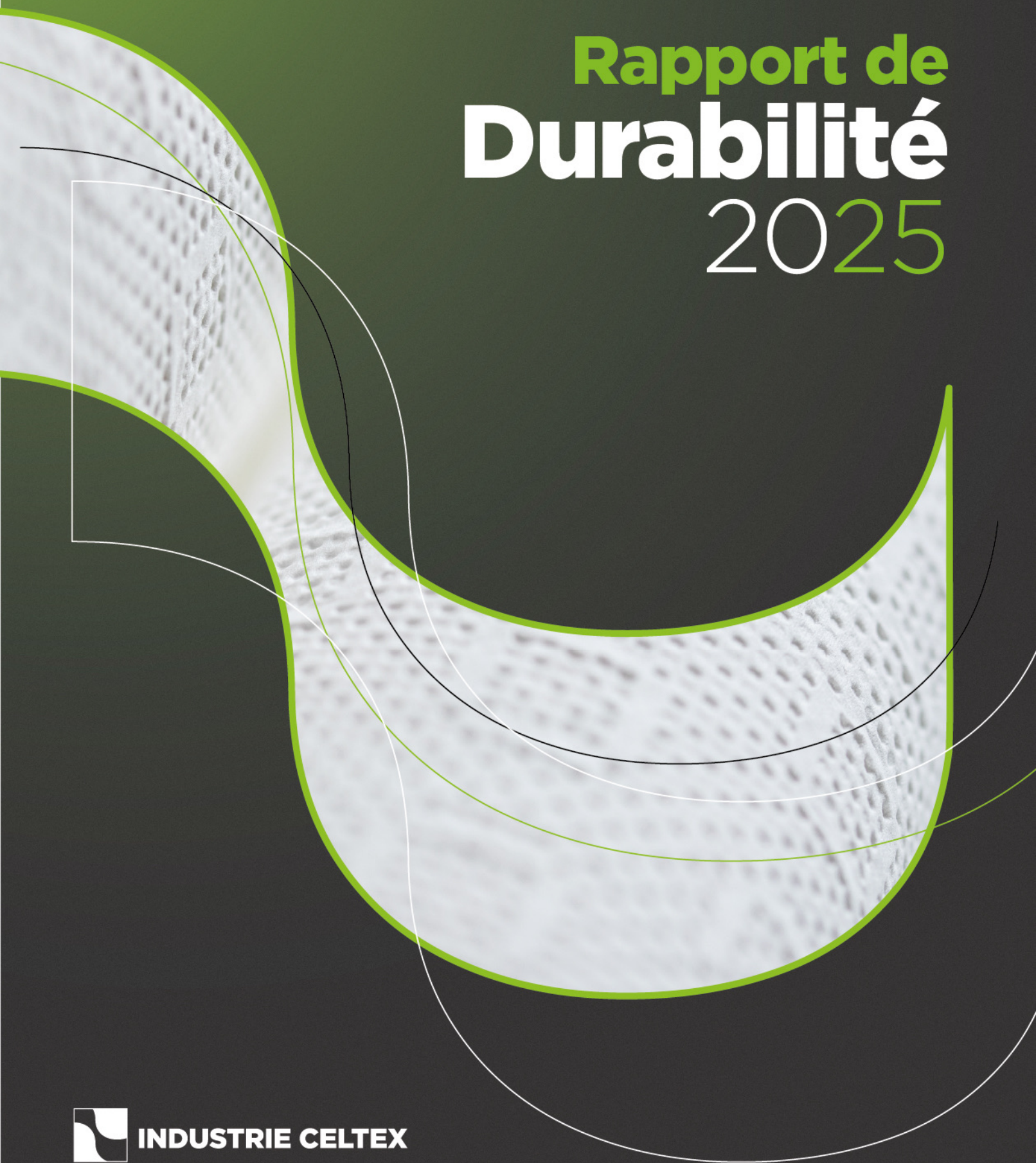
Rapport de Durabilité 2025



INDUSTRIE CELTEX


INDUSTRIE CELTEX



Le présent Rapport de durabilité 2025 du Groupe Industrie Celtex
a été réalisé avec le soutien de **Deloitte Climate et Sustainability S.r.l. S.B.**

Deloitte.

Sommaire

Lettre aux parties prenantes 5
Note méthodologique 7
1. Groupe Industrie Celtex 10
1.1 Vision, mission et valeurs 12
1.2 L'histoire d'Industrie Celtex 14
1.3 Le modèle économique d'Industrie Celtex 16
2. Le parcours vers la durabilité 20
2.1 Engagement des parties prenantes 21
2.2 Analyse de matérialité 22
2.3 La stratégie de durabilité d'Industrie Celtex 25
3. La gouvernance d'entreprise 28
3.1 La gouvernance d'Industrie Celtex 28
3.2 Éthique des affaires 30
3.2.1 Le Modèle d'organisation, de gestion et de contrôle 31
3.2.2 Le Code éthique 32
3.3 Cybersecurity et sécurité de l'information 33
3.4 Les certifications 36
4. La marque, les lignes d'activité, les marchés et les produits 40
4.1 Les segments d'activité 44
4.2 Innovation, qualité et satisfaction des clients 46
4.3 Salons 54
4.4 Identité de marque 56
5. L'engagement en faveur de l'environnement 60
5.1 Utilisation responsable des ressources et des matériaux 61
5.2 Consommation d'énergie et réduction des émissions 63
5.3 Consommation et rejets d'eau 67
5.4 Gestion des déchets 70
6. La chaîne d'approvisionnement 74
6.1 Processus de sélection des fournisseurs 74
7. La responsabilité envers les personnes 78
7.1 Les collaborateurs d'Industrie Celtex 79
7.2 Diversité et inclusion 81
7.3 Développement et formation des collaborateurs 86
7.4 Bien-être des collaborateurs 90
7.5 Santé et sécurité au travail 92
7.6 Industrie Celtex et son engagement en faveur de la communauté 98
Annexes 103
Index du contenu GRI 128

Letter to Stakeholders [GRI 2-22]

Chers parties prenantes,

C'est avec une grande satisfaction que nous vous présentons le **deuxième Rapport de durabilité du Groupe Celtex** : un rendez-vous qui témoigne de la continuité et du caractère concret de notre engagement à relever, avec responsabilité, les défis du présent et de l'avenir. Par rapport à l'édition précédente, le périmètre de reporting a été élargi et inclut désormais, outre Industrie Celtex et Celtex France, également Temca GmbH & Co. KG. Il s'agit d'une étape importante vers une vision toujours plus intégrée et cohérente de notre engagement en matière d'ESG.

Nous avons entrepris cette démarche avec la conviction que la valeur d'une entreprise ne se mesure pas exclusivement à ses résultats économiques, mais également à la qualité des relations qu'elle construit, à son impact sur les personnes et l'environnement, ainsi qu'à sa capacité à agir avec transparence, cohérence et respect.

Le présent document rassemble les principales données et les principaux projets de 2025 et représente une nouvelle étape dans notre parcours vers une croissance durable. Il témoigne de notre engagement quotidien, porté conjointement avec nos collaborateurs, nos employés, nos clients, nos fournisseurs, nos partenaires et les communautés avec lesquelles nous interagissons. Il est le fruit d'un travail collectif qui reflète les valeurs guidant nos choix : innovation, attention portée aux personnes, responsabilité environnementale et culture de la qualité.

Nous sommes particulièrement fiers d'annoncer que, dès notre première année de participation à la plateforme EcoVadis, nous avons obtenu la médaille d'or, nous plaçant ainsi parmi les 5 % d'entreprises les plus performantes au niveau mondial en matière de performance de durabilité. Ce résultat constitue pour nous une reconnaissance significative des efforts déployés et représente, dans le même temps, le point de départ d'une démarche structurée d'amélioration continue que nous entendons poursuivre avec détermination au cours des prochaines années.

Nous sommes conscients que la durabilité est un parcours en constante évolution. En 2025 également, nous avons poursuivi la définition d'objectifs toujours plus ambitieux, en mettant en œuvre des actions concrètes et en renforçant notre capacité d'adaptation dans un contexte en rapide mutation.
Le présent Rapport constitue non seulement un outil de reporting, mais également un moyen de renforcer le dialogue avec chacun d'entre vous, dans la conviction que seule la collaboration permet de créer une valeur durable.



**Nous vous remercions pour votre confiance,
votre collaboration et votre soutien,
qui rendent notre travail possible chaque jour.**

Andrea Bernacchi
Directeur Général et associé fondateur
Industrie Celtex S.p.A.



Note Méthodologique [GRI 2-1, 2-2, 2-3, 2-4]

À travers le présent **Rapport de durabilité** (ci-après également le « Report » ou le « Rapport ») relatif à l'exercice **2025** (du 1er janvier au 31 décembre), le Groupe Industrie Celtex (ci-après également « Industrie Celtex », « le Groupe », « l'Entreprise » ou « la Société ») entend fournir à ses parties prenantes des informations sur les activités réalisées, les initiatives mises en œuvre et la contribution apportée au développement durable.

Afin de rendre compte et de communiquer de manière transparente et comparable de ses performances en matière de durabilité, le Rapport a été élaboré conformément aux normes de reporting « **Global Reporting Initiative Sustainability Reporting Standards** » (ci-après les « GRI Standards »), un référentiel reconnu à l'échelle internationale, publiées en 2016 par la Global Reporting Initiative (GRI) et mises à jour en 2021, selon l'approche « in accordance with ». Les Sustainability Reporting Standards sélectionnées pour l'élaboration du présent document permettent de fournir un rapport complet, clair et comparable, dans le cadre d'une analyse des performances de durabilité du Groupe, tant sectorielle que temporelle.

Le contenu du Rapport, qui reflète le principe de matérialité ou de pertinence caractéristique des GRI Standards, fait référence aux enjeux matériels identifiés pour la Société et ses parties prenantes.

En particulier, les contenus faisant l'objet du reporting ont été sélectionnés sur la base des résultats de l'analyse de matérialité, qui a permis d'identifier les impacts sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris ceux relatifs aux droits humains, pour Industrie Celtex et ses parties prenantes, comme décrit ci-après dans la section « Analyse de matérialité ».
Le détail des indicateurs faisant l'objet du reporting est présenté dans le tableau « **Index du contenu GRI** ».

Le processus de collecte des données, destiné à la préparation du présent document, a été géré conformément :

- aux principes d'inclusivité, de durabilité, de matérialité et d'exhaustivité pour les contenus informatifs ;

- aux principes d'équilibre, de comparabilité, d'exactitude, d'actualité, de clarté (fiabilité) et de transparence pour la définition des paramètres de reporting, conformément aux lignes directrices de la GRI.

Le périmètre de reporting des données et des informations couvre Industrie Celtex S.p.A. (qui comprend l'ensemble des unités opérationnelles d'Altopascio, de Montecarlo, de la papeterie Cartiera San Lorenzo e de la papeterie Cartiera di Pratolungo, Celtex France et Temca GmbH. Pour cette raison, les données comparatives relatives à l'exercice 2024 ont fait l'objet d'un retraitement (« restatement ») afin de garantir la comparabilité des informations dans le temps. Au cours de l'exercice 2025, le Groupe a également mis à jour la méthodologie de calcul de ses émissions de gaz à effet de serre relatives aux Scope 1 et Scope 2. En particulier, les critères de collecte des données et les facteurs d'émission utilisés ont été affinés.
En ce qui concerne le périmètre des données environnementales et des ressources humaines, il convient de se référer aux tableaux détaillés de la section « Annexes ».

Les données relatives à l'exercice de reporting précédent ont été incluses à des fins comparatives. Afin de garantir la fiabilité des données, le recours aux estimations a été limité autant que possible ; lorsque celles-ci sont utilisées, elles sont dûment signalées et fondées sur les meilleures méthodologies disponibles.

La périodicité du reporting des informations non financières et de la publication du Rapport de durabilité est annuelle.

Pour l'élaboration du présent document, Industrie Celtex a bénéficié du soutien méthodologique de **Deloitte Climate & Sustainability S.r.l. S.B.**, qui a apporté son expertise technique et ses conseils spécialisés aux différentes étapes du processus de reporting.
En particulier, Deloitte a accompagné l'entreprise dans la réalisation de l'analyse de matérialité, en contribuant à identifier et à évaluer les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance les plus pertinents pour l'organisation et ses parties prenantes. Le soutien a également porté sur la validation et le traitement des données, garantissant une cohérence méthodologique et une transparence dans la présentation des performances ESG. Cette approche a permis à Industrie Celtex de renforcer la qualité des informations présentées dans le Rapport et de s'aligner sur les meilleures pratiques internationales en matière de durabilité et de reporting extra-financier.

Pour toute information concernant le Rapport de durabilité d'Industrie Celtex, il est possible de contacter : **sustainability@celtex.it**



Groupe Industrie Celtex

1 - Groupe Industrie Celtex

« Une large gamme de produits, pour répondre aux besoins d'une multitude de secteurs. »

Industrie Celtex est une entreprise leader dans le secteur **de la production de papier à usage hygiénique, domestique** et **professionnel**.
Fondée en 1985, elle représente aujourd'hui un exemple d'excellence, où innovation, durabilité et performance s'intègrent parfaitement pour créer des solutions de pointe dans les domaines du **tissue**, **du non-tissé** et des **systèmes de distribution** destinés au marché professionnel. Grâce à une large gamme de produits, le Groupe est en mesure de répondre aux besoins d'une multitude de secteurs : **des espaces sanitaires** au **nettoyage professionnel**, en passant par l'**Ho.Re.Ca.**, jusqu'aux domaines **médical** et **esthétique**.

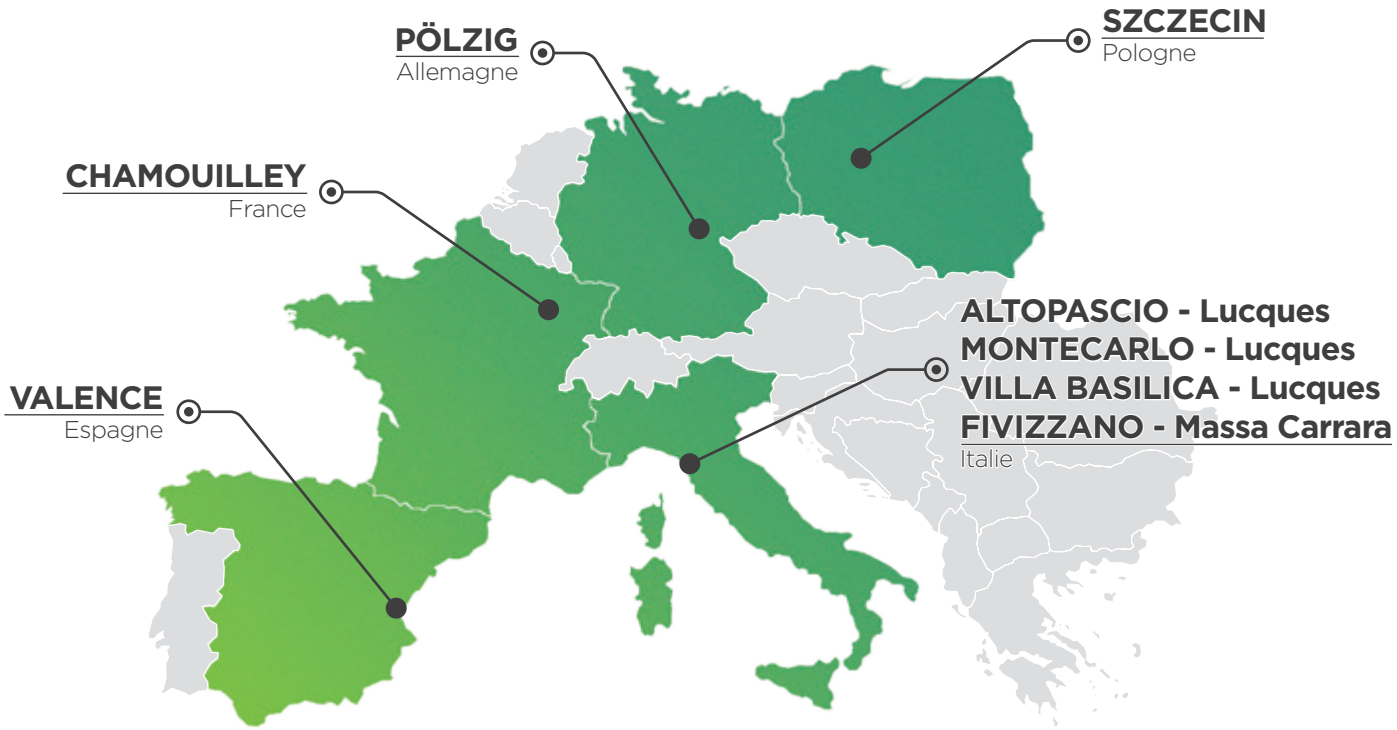
Plus récemment, l'entreprise a également engagé une démarche de croissance sur le canal de la grande distribution organisée (GDO), en introduisant des produits sous sa propre marque ou sous la marque de ses clients dans certaines des principales enseignes de la distribution italienne.

Avec plus de **500 collaborateurs** et une capacité de production annuelle supérieure à **160 000 tonnes**, l'entreprise bénéficie d'une présence mondiale étendue et de premier plan.
Le réseau industriel compte **7 sites de production** – dont 4 en Italie et les autres répartis entre la France, l'Allemagne et la Pologne –, auxquels s'ajoute un entrepôt en Espagne, permettant une distribution dans 60 pays, en Europe comme hors d'Europe.

Le **siège** du Groupe est situé à **Altopascio**, dans la province de Lucques, où se trouvent le principal centre logistique et administratif, chargé de coordonner les activités de l'ensemble des sites de production.

En 2025, la réalisation structurelle (extérieure et intérieure) de **l'entrepôt automatisé de stockage** sur le site d'Altopascio a été achevée. Il s'agit d'un projet stratégique qui constituera le cœur de la logistique intégrée d'Industrie Celtex.
La mise en œuvre complète est prévue pour 2026, lorsque le système atteindra sa pleine capacité opérationnelle.

Cet investissement générera des bénéfices significatifs en termes **d'optimisation des flux logistiques et de réduction de l'impact environnemental**. En particulier, une fois l'entrepôt pleinement opérationnel, le Groupe prévoit une réduction substantielle des transferts vers des entrepôts tiers, entraînant ainsi une diminution des émissions de CO_2 liées au transport routier.
Une contribution concrète aux objectifs de durabilité du Groupe et à la décarbonation de la chaîne d'approvisionnement.



505
Salariés

210M€
Chiffre d'affaires net consolidé

7 Sites de production

60 Pays desservis dans le monde

160.000t
Capacité de production annuelle

5 Pays européens avec des sites

1.1 - Vision, Mission et Valeurs

LA VISION

Le Groupe Industrie Celtex entend être un **point de référence en matière d'hygiène et de bien-être au quotidien**, en contribuant activement à faire des environnements domestiques, publics et professionnels des espaces propres et sains, favorisant ainsi une meilleure qualité de vie.
L'innovation, la qualité et la protection de l'environnement ont toujours guidé les choix du Groupe, dans le souci de répondre aux attentes de ses clients, de ses collaborateurs et de l'ensemble de ses parties prenantes.

LA MISSION

Le Groupe Industrie Celtex conçoit et développe des produits en papier tissue, en non-tissé ainsi que des systèmes de distribution destinés au marché professionnel et au marché grand public. À travers la production de papier tissue de haute qualité, il s'engage à **promouvoir la valeur de l'hygiène selon les principes de l'économie circulaire**.
Grâce à des technologies de pointe et à des solutions innovantes, le Groupe garantit une utilisation efficace et responsable des ressources, dans le plus grand respect des personnes, de l'environnement et de l'avenir.

NOS VALEURS

L'innovation, l'engagement et la qualité sont les trois piliers qui guident chaque aspect de l'activité du Groupe, en favorisant l'amélioration continue et la recherche de solutions originales, dans le strict respect des standards de qualité les plus élevés.
Le Groupe met en œuvre des stratégies et des actions visant à construire des relations durables et fondées sur la confiance avec l'ensemble de ses parties prenantes.
En particulier, l'attention portée aux clients se traduit par une offre de produits d'excellence, fruit d'un engagement constant en matière de recherche et développement et d'investissements ciblés visant à enrichir et à renforcer l'offre.





Innovation

Industrie Celtex maintient un haut niveau d'innovation grâce à des investissements constants dans la recherche et le développement, dans le but d'améliorer en permanence ses processus de production, de renforcer la fiabilité et les performances de ses produits et de garantir sa compétitivité à long terme.

Engagement

Industrie Celtex s'engage à valoriser les compétences internes, à promouvoir le bien-être des personnes et des communautés au sein desquelles elle opère, à répondre aux attentes de ses clients et consommateurs, ainsi qu'à entretenir des relations durables et de confiance avec l'ensemble de ses parties prenantes.

Qualité

Industrie Celtex garantit des standards de qualité élevés à chaque étape du processus de production et de distribution. Les produits sont développés à partir de matières premières sélectionnées, issues de filières contrôlées, et transformés selon des pratiques visant à réduire leur impact environnemental.

1.2 - L'histoire d'Industrie Celtex

Industrie Celtex trouve ses origines entre les provinces de Pistoia et de Lucques, berceau de l'un des districts papetiers les plus renommés au monde.

Dans cette région, la **créativité** et **l'ingéniosité** se sont toujours conjuguées à **l'esprit d'initiative** et **au goût du travail**. L'introduction de machines innovantes, plus performantes et plus économiques, a ensuite favorisé l'amélioration des performances de production et la réduction des coûts, contribuant à l'essor et au développement du district papetier de Lucques.

C'est précisément dans ce contexte en pleine évolution et en pleine croissance qu'apparaît la figure d'Andrea Bernacchi, appelé à devenir l'un des associés fondateurs d'Industrie Celtex. Bernacchi fait ses premiers pas dans le secteur du papier tissue au sein de l'entreprise familiale. Le succès croissant l'amène,

1985
Fondation

celtex

Celtex s'ouvre au marché du papier tissue et du non-tissé à usage personnel.

2005
Acquisition

CARTIERA SAN LORENZO

Production de bobines mères en pure cellulose.

2008
Fondation

celtex FRANCE

Site logistique et de transformation pour le marché français.

2012
Fondation

CARTIERA di PRATOLUNGO

Production de bobines mères en papier recyclé premium.

2013
Acquisition

Linea TOSCOFIBRA

Production de produits de table à usage unique pour le marché Ho.Re.Ca.



en **1985**, à **fonder Celtex** avec Tullio Carrara, puis avec son fils Alessandro et Claudio Giacometti. Quarante ans plus tard, la structure de l'actionnariat est restée inchangée, témoignant d'une solidité et d'une cohésion véritablement rares.

Au fil des années, l'entreprise a connu une **importante expansion**, avec l'ouverture de nouveaux sites de production en Italie et à l'étranger, notamment Celtex France en 2008 et la papeterie Cartiera di Pratolungo en 2010, ainsi que la création de Celtex Iberica en 2021.

Des acquisitions stratégiques successives : la papeterie Cartiera San Lorenzo en 2005, l'entreprise allemande Temca en 2015 et Infibra en 2017.

2015
Acquisition

TEMCA GmbH

Production de références en non-tissé et en airlaid destinées à l'hygiène industrielle, alimentaire et médicale sur le marché européen.

2016
Fondation

INDUSTRIE CELTEX

Création du nouvel hub logistique d'Altopascio.

2017
Fusion

infibra

Production de serviettes de table, lingettes et papiers alimentaires pour le marché Ho.Re.Ca.

2021
Fondation

celtex IBÉRICA

Site logistique pour le marché ibérique.

2025
Anniversaire

40 ANS
1985 - 2025

Quatre décennies d'expérience, de qualité et d'innovation.

Une histoire de valeurs...

Le modèle économique d'Industrie Celtex

[GRI 2-28]

La stratégie et le modèle économique du Groupe sont profondément ancrés dans la prévention des impacts négatifs et la création de valeur positive, en saisissant toutes les opportunités offertes par le secteur et le territoire.

L'engagement premier d'Ines est de **garantir la création et la préservation de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes** – des collaborateurs et de leurs familles aux communautés locales, en passant par les clients et les fournisseurs – grâce à une gestion responsable et durable de chaque étape de ses activités.

L'innovation est au cœur de la stratégie du Groupe, un pilier incontournable qui lui permet non seulement de contribuer au progrès technologique du secteur papetier, mais aussi d'en être un acteur moteur. L'objectif d'Ines est de créer des produits de haute qualité, issus de processus de pointe et d'une démarche de recherche continue. L'engagement en faveur de l'excellence est depuis toujours le moteur de la croissance de l'entreprise et des objectifs qu'elle a atteints. C'est sur cette base que se construit l'avenir : **ouvrir la voie à une filière européenne plus solide, indépendante et résiliente**.

L'innovation se traduit par des solutions concrètes qui améliorent l'efficacité, réduisent l'impact environnemental et accroissent la valeur pour l'ensemble de la collectivité.

Le Groupe s'engage constamment à promouvoir et à mettre en œuvre des pratiques vertueuses pour la gestion des impacts susceptibles de survenir non seulement au sein de ses propres activités, mais également tout au long de la chaîne de valeur. Notre objectif est de favoriser un modèle de développement durable et responsable, qui se reflète dans chaque tonne de papier produite et dans chacune de nos interactions.

Pour le Groupe, la **chaîne de valeur** ne représente pas seulement un modèle visant à **optimiser les processus** et **à maximiser l'efficacité**, mais elle est intrinsèquement liée à un engagement fort en faveur de principes éthiques. Chaque étape, de l'approvisionnement responsable en matières premières à la distribution des produits finis, est évaluée à l'aune de la durabilité et de l'intégrité. La sélection des fournisseurs ne repose pas uniquement sur les coûts et la qualité, mais également sur leur **adhésion à des normes éthiques et environnementales reconnues**, garantissant une chaîne d'approvisionnement transparente et exempte de pratiques portant atteinte aux droits humains ou à l'environnement.
Par ailleurs, l'optimisation des processus internes vise à réduire au minimum les déchets, en cohérence avec notre engagement en faveur de la protection de l'environnement.

Le dialogue continu avec les clients permet de disposer d'une vision privilégiée des dynamiques du marché et des besoins émergents, et ainsi de les anticiper avec réactivité. Cette proximité permet précisément de concevoir et de développer des solutions capables de répondre aux défis du marché avec pertinence et créativité.
Ines considère cette synergie comme essentielle, car la collaboration active permet de traduire les demandes en produits et services qui répondent, voire anticipent, les attentes en matière de qualité, de respect de l'environnement et de polyvalence d'utilisation.

La relation avec les clients et les partenaires repose sur la transparence et la confiance, en garantissant une utilisation des produits orientée vers le bien-être collectif et la durabilité. **L'intégration de l'éthique au sein de la chaîne de valeur permet de créer une valeur authentique et durable, non seulement pour le Groupe, mais aussi pour l'ensemble de la collectivité**.

L’adhésion à des associations d’Industrie Celtex

Afin de confirmer sa participation active à la vie sociale et économique de son secteur, l’entreprise adhère à plusieurs associations professionnelles, parmi lesquelles CONFINDUSTRIA, AFIDAMP (Association des fabricants et distributeurs italiens de machines, produits et équipements pour le nettoyage professionnel et l’hygiène des environnements) et l’ETS (European Tissue Symposium – association européenne des producteurs de papier tissue), contribuant ainsi au dialogue sectoriel et au développement durable de l’industrie.







Le parcours vers la durabilité

2. Le parcours vers la durabilité

« La durabilité est le principe qui guide et oriente tous les aspects de l'activité de l'entreprise. »

Industrie Celtex se distingue par son engagement **fort en faveur de la durabilité**, considérée comme un principe directeur qui guide tous les aspects de l'activité de l'entreprise. L'objectif est de contribuer concrètement à l'amélioration de la qualité de vie des personnes et à la protection de l'environnement. La **durabilité** n'est pas seulement une valeur fondatrice, mais constitue **le cœur du modèle économique** et est profondément ancrée dans la culture entrepreneuriale de l'entreprise.

La Société adopte une approche attentive et responsable, privilégiant une **utilisation efficace des matières premières**, **des machines** et **des processus** afin de réduire les déchets et de garantir une gestion responsable des ressources à chaque étape de la production. Le système verticalement intégré qui caractérise l'Entreprise permet d'adopter **un processus circulaire de récupération et de réutilisation de l'énergie et des matières premières**, depuis les papeteries jusqu'aux sites de transformation.

Grâce à l'installation de **8300 m² de panneaux photovoltaïques**, Industrie Celtex est parvenue à couvrir une partie des besoins énergétiques de ses installations de production, réduisant ainsi les émissions de CO_2 par tonne de papier produite.

DISTINCTIONS ET RÉCOMPENSES ESG

Le parcours de durabilité entrepris par le Groupe s'est concrètement traduit, au fil des années, par l'obtention de distinctions externes majeures, témoignant de l'efficacité et de la cohérence des stratégies adoptées dans le domaine de l'ESG.
Ces distinctions ne constituent pas une finalité en soi, mais représentent une incitation à poursuivre l'amélioration continue et une croissance responsable, dans le respect des territoires et des personnes.

SUSTAINABILITY AWARD

Parmi les principales distinctions obtenues figure le **Sustainability Award**, prix promu par Kon Group et ELITE, avec la participation de prestigieux partenaires, visant à valoriser l'engagement des entreprises tournées vers l'innovation et sensibles aux enjeux de la durabilité. Industrie Celtex a participé pour la première fois à ce prix lors de son édition inaugurale en 2021, se classant parmi les 100 entreprises italiennes les plus vertueuses. Ce résultat a été confirmé et amélioré lors des éditions suivantes, jusqu'à atteindre en **2025 le classement des TOP 75 ESG Performance**.
La cérémonie de remise des prix, qui s'est tenue le 14 octobre 2025, a vu la participation d'Andrea Bernacchi, représentant le Groupe. À la suite de cette reconnaissance officielle, un événement interne a été organisé pour permettre à Kon Group de remettre le prix aux associés, témoignant ainsi de la valeur partagée de cette réussite au sein de la communauté de l'entreprise.



ECOVADIS

Dès sa première année de participation à EcoVadis, l'un des principaux systèmes internationaux d'évaluation de la durabilité, utilisé à l'échelle mondiale pour évaluer et suivre les performances ESG tout au long de la chaîne de valeur, le Groupe a obtenu la médaille d'or, se classant parmi **les 5 % des entreprises les plus performantes au niveau mondial**.
La méthodologie EcoVadis repose sur des normes internationales de référence et analyse les politiques, les actions et les résultats obtenus dans quatre domaines clés : l'environnement, l'éthique, les pratiques de travail et les droits humains, ainsi que les achats responsables. Cette distinction témoigne de la solidité du parcours entrepris par le Groupe dans l'intégration des principes de durabilité au sein de ses processus et de sa gouvernance, confirmant son engagement en faveur de modèles économiques toujours plus responsables, transparents et orientés vers l'amélioration continue.

2.1 Engagement des parties prenantes [GRI 2-29]

À travers son Rapport de Durabilité 2025, Industrie Celtex exprime sa volonté de communiquer de manière transparente à ses parties prenantes son engagement en faveur d'un développement durable de ses activités. **Le lien avec ses parties prenantes** incite depuis toujours l'entreprise à exercer ses activités de manière éthique et transparente, tout en restant ouverte au changement continu, en adéquation avec les exigences du marché.

Dans le cadre de ses activités, l'entreprise est en relation avec de nombreuses **catégories de parties prenantes**. Sont présentés ci-dessous les principaux acteurs et organismes qui sont directement ou indirectement influencés par les activités d'Industrie Celtex ou qui exercent eux-mêmes une influence sur celles-ci.

Pour l'élaboration du présent Rapport de Durabilité, Industrie Celtex s'inscrit dans la continuité de l'année précédente, au cours de laquelle elle avait impliqué ses collaborateurs dans l'évaluation des impacts et l'identification des enjeux matériels les plus pertinents. Le **personnel est en effet considéré comme un stakeholder clé, afin de garantir une vision interne authentique et éclairée des dynamiques de l'entreprise.**
Cette approche participative vise à renforcer l'alignement entre les objectifs stratégiques de l'entreprise et les attentes de son personnel.

Consciente de l'importance d'un dialogue ouvert, inclusif et constant, l'entreprise s'engage, pour les prochaines éditions, à élargir progressivement la participation de ses stakeholders, en incluant notamment ses clients, ses fournisseurs, ses **shareholders** et d'autres acteurs clés, afin d'obtenir une vision toujours plus complète et partagée de sa responsabilité sociale et environnementale.



2.2 Analyse de matérialité [GRI 3-1, GRI 3-2, GRI 3-3, GRI 2-25]

En 2025, Industrie Celtex a confirmé les résultats de l'analyse de matérialité réalisée en 2024, conformément aux normes GRI 2021, dans le cadre de laquelle elle a identifié les thèmes matériels à présenter dans le présent rapport de durabilité.

Le concept de matérialité est étroitement lié à celui d'impact. Les thèmes matériels représentent les impacts réels ou potentiels les plus significatifs de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les impacts sur les droits humains. Ces impacts peuvent être positifs ou négatifs, réels ou potentiels, à court, moyen ou long terme, intentionnels ou non intentionnels, réversibles ou irréversibles. Ensemble, ils reflètent la contribution positive ou négative de l'organisation au développement durable.

L'évaluation et la hiérarchisation des impacts ont été réalisées dans le cadre d'un atelier consacré aux enjeux de durabilité (**Materiality Workshop**), organisé par le groupe de travail interne de l'entreprise, avec la participation de la direction et des collaborateurs du siège d'Altopascio.

Pour chaque thème matériel identifié, le présent rapport décrit l'approche adoptée par le Groupe pour gérer les impacts associés, en présentant les actions mises en œuvre, les indicateurs de performance, les objectifs et les résultats obtenus, ainsi que les principales priorités et les objectifs pour les années à venir.





THÈMES MATÉRIELS	IMPACTS	TYPE D'IMPACT	ACTUEL / POTENTIEL
Gestion et bien-être des salariés	Absence potentielle d'une culture d'entreprise favorisant le bien-être des salariés	Négatif	Potentiel
	Développement du savoir-faire de l'entreprise grâce à des activités de formation destinées aux salariés	Positif	Actuel
	Équité des pratiques de rémunération	Positif	Actuel
	Taux de turnover potentiellement élevé	Négatif	Potentiel
	Attraction de jeunes talents et de jeunes diplômés grâce à des activités de communication de marque et d'éducation	Positif	Actuel
	Manque potentiel de parcours de formation et d'information adéquats sur les questions de discrimination, de diversité et d'inclusion	Négatif	Potentiel
Identité de marque	Création d'une image forte et reconnaissable, véhiculant des valeurs de durabilité, de qualité et de responsabilité	Positif	Actuel
	Pratiques actuelles de l'entreprise potentiellement non alignées sur les valeurs communiquées	Négatif	Potentiel
Innovation et qualité des produits et satisfaction des clients	Investissements dans des activités de recherche et d'innovation des processus de production	Positif	Actuel
	Fiabilité des produits conçus pour préserver leur efficacité et leur fonctionnalité grâce à leur durabilité intrinsèque	Positif	Potentiel
	Offre de produits à faible impact environnemental	Positif	Actuel
	Opportunité potentielle d'élargir les gammes de produits à impact environnemental réduit	Positif	Potentiel
Santé et sécurité au travail	Promotion d'une culture de la sécurité au travail auprès des salariés	Positif	Actuel
	Incidents potentiels sur le lieu de travail	Négatif	Potentiel
Utilisation responsable des ressources et des matériaux	Sélection de matières premières certifiées et contrôlées	Positif	Potentiel
	Consommation potentielle / épuisement des ressources naturelles et contribution à la déforestation	Négatif	Potentiel

THÈMES MATÉRIELS	IMPACTS	TYPE D'IMPACT	ACTUEL / POTENTIEL
Cybersécurité et sécurité de l'information	Fiabilité et sécurité des services informatiques	Positif	Actuel
	Violation potentielle et perte des données des clients	Négatif	Potentiel
Gestion des consommations énergétiques et réduction des émissions	Approvisionnement énergétique responsable à partir de sources d'énergie renouvelable	Positif	Actuel
	Émissions atmosphériques directes et indirectes dues aux consommations énergétiques des activités de production	Négatif	Actuel
Déchets et économie circulaire	Utilisation et consommation de matériaux recyclés et secondaires pour la production de papier	Positif	Actuel
	Production de déchets au cours du processus de production	Négatif	Actuel
Éthique des affaires et gestion des risques	Transparence et responsabilité dans les pratiques commerciales	Positif	Actuel
	Fiabilité et continuité des produits proposés et réaction rapide aux risques du secteur	Positif	Actuel
	Épisodes potentiels de corruption, de concurrence déloyale et de conflits d'intérêts	Négatif	Potentiel
	Épisodes potentiels de non-conformité aux lois, réglementations et normes en matière d'ESG (par ex. le Règlement de l'Union européenne sur la déforestation)	Négatif	Potentiel
Gestion d'une chaîne de valeur durable	Adoption de pratiques d'approvisionnement responsable en matières premières	Positif	Actuel
	Violation potentielle des droits humains tout au long de la chaîne de valeur	Négatif	Potentiel
Utilisation responsable des ressources en eau	Suivi, contrôle et limitation des rejets d'eaux usées	Positif	Actuel
	Prélèvements d'eau liés aux activités de production	Négatif	Actuel
Soutien et développement de la communauté locale	Distribution potentiellement limitée de la richesse et de la valeur sur le territoire	Négatif	Potentiel
	Dialogue avec les communautés locales visant à identifier leurs besoins	Positif	Actuel

2.3 La stratégie de durabilité d'Industrie Celtex [GRI 2-12, GRI 2-13, GRI 2-14, GRI 2-16, GRI 2-17, GRI 2-23, GRI 2-24]

La **stratégie de durabilité** représente pour Industrie Celtex **un engagement prioritaire, pleinement intégré à son modèle économique** et visant à créer de la valeur à long terme pour l'ensemble de ses parties prenantes. Elle repose sur des principes de responsabilité environnementale, sociale et économique qui guident chaque décision et chaque action.
Pour soutenir cette démarche, une **structure managériale dédiée** a été mise en place, avec des rôles et des responsabilités définis afin de garantir la coordination, le suivi et la promotion des initiatives en matière de durabilité.

Au sein d'Industrie Celtex, la direction générale joue un rôle central dans le processus d'identification des impacts et dans l'intégration des enjeux de durabilité au sein de la stratégie de l'entreprise. Les politiques, les valeurs et les objectifs de l'entreprise liés aux enjeux de durabilité font régulièrement l'objet de son attention, afin d'en évaluer la cohérence avec les orientations stratégiques, d'approuver les actions correspondantes et de les intégrer concrètement dans les plans de l'entreprise.

Au cours de cette deuxième année de reporting, la participation des parties prenantes s'est également poursuivie de manière progressive, selon une approche structurée visant à mieux comprendre leurs attentes. Les résultats issus de ce dialogue ont été présentés à la direction générale, qui en a évalué la pertinence et l'impact stratégique, afin d'orienter des décisions éclairées et responsables.

La supervision de l'efficacité des processus liés à la durabilité relève de l'Administrateur Unique, qui en vérifie périodiquement la solidité, notamment en cas de changements importants ou chaque fois qu'une mise à jour des enjeux concernés s'avère nécessaire. Cette vérification est, dans tous les cas, effectuée au moins une fois par an.

L'Administrateur Unique est régulièrement informé des éventuelles actions nécessaires pour répondre aux nouveaux besoins ou aux demandes émergentes des parties prenantes concernant la gestion des impacts de durabilité générés par le Groupe. Le Sustainability Department rend compte périodiquement, par l'intermédiaire du Directeur Général, au Conseil d'Administration de l'état d'avancement des processus en cours et lui soumet les propositions à approuver en matière de durabilité.

L'Administrateur Délégué est régulièrement informé des enjeux ESG grâce à l'analyse des résultats et des indicateurs présentés dans le reporting de durabilité, ainsi qu'à travers des approfondissements portant sur l'évolution de la réglementation, les notations ESG et les principales initiatives mises en œuvre dans les domaines environnemental, social et de la gouvernance.

La stratégie de développement durable d'Industrie Celtex **s'inscrit pleinement dans huit des 17 Objectifs de développement durable (ODD ou Sustainable Development Goals – SDGs) adoptés par l'ONU en 2015**. L'entreprise rend compte de son engagement et des initiatives mises en œuvre en lien avec ces objectifs dans les différents chapitres thématiques du présent Rapport.







La Corporate Governance

3. La Corporate Governance

« Les politiques, les valeurs et les objectifs de l'entreprise font l'objet d'une attention régulière de la part de la direction générale. »

Industrie Celtex est une Société par Actions dotée d'une structure organisationnelle et d'un système de gouvernance de type traditionnel, orientés vers la prévention et la gestion des risques. Le système de gouvernance d'entreprise s'articule autour de plusieurs organes, notamment l'Assemblée des actionnaires, le Conseil d'administration, le Président et le Collège des commissaires aux comptes, chacun exerçant des rôles et des responsabilités spécifiques afin de garantir une gestion efficace et transparente.

3.1 La Governance d'Industrie Celtex

[GRI 2-9, GRI 2-10, GRI 2-11, GRI 2-12, GRI 2-14, GRI 2-15, GRI 2-16, GRI 2-17, GRI 2-18, GRI 2-23, GRI 2-24, GRI 2-25]

Le **Conseil d'administration** d'Industrie Celtex, composé de trois membres dont le mandat est d'une durée de trois exercices, est chargé de la gestion de la Société et dispose du pouvoir d'accomplir et de déléguer tous les actes jugés nécessaires à la réalisation et à l'accomplissement de l'objet social. Les membres du Conseil d'administration sont indépendants, garantissant ainsi un niveau élevé d'intégrité.
La procédure de sélection et de nomination des membres du Conseil d'administration relève de l'Assemblée des actionnaires, conformément aux dispositions statutaires.

Dans le cadre de ses fonctions, le Conseil a délégué une partie de ses pouvoirs au Président, garantissant ainsi une répartition efficace des responsabilités. Le Conseil d'administration est chargé de définir les orientations stratégiques et organisationnelles et d'en assumer la responsabilité, ainsi que de vérifier l'existence des contrôles nécessaires au suivi de la performance de la gestion. Le Conseil d'administration veille au bon fonctionnement général de la gestion de la Société, en accordant une attention particulière aux situations de conflit d'intérêts et aux éventuelles difficultés rencontrées, sur la base des informations communiquées par l'Administrateur délégué, et vérifie périodiquement l'atteinte des résultats planifiés. Les éventuelles difficultés sont communiquées à l'organe de gouvernance suprême lors de la réunion semestrielle ou annuelle entre l'Organisme de surveillance (OdV) et le Conseil d'administration.

Le **Président**, doté d'un large pouvoir de direction, est chargé de définir l'organisation de la Société et d'en assurer le bon fonctionnement. Il est notamment habilité à attribuer les rôles, fonctions et missions, à définir les procédures opérationnelles et les instructions de service, ainsi qu'à déléguer ou subdéléguer une partie de ces fonctions et activités. L'ensemble de ces attributions est exercé conformément à l'organisation établie et en fonction de la structure, de la nature et de la complexité de la Société.

Le Président exerce également la fonction de dirigeant de haut niveau (Administrateur Unique) ; son rôle va au-delà de la simple supervision du Conseil d'administration. Il participe activement à la gestion opérationnelle de l'organisation et assume notamment les responsabilités suivantes : définir la stratégie et la vision du Groupe et les traduire en plans opérationnels ; superviser les activités quotidiennes afin d'assurer l'efficacité et la performance des opérations ; représenter le Groupe dans ses relations avec les parties prenantes externes, telles que les investisseurs, les clients et les institutions ; diriger et motiver l'équipe de direction en favorisant une culture d'entreprise positive.

Le **Collège des commissaires** aux comptes, composé de trois membres titulaires et de deux membres suppléants, nommés pour un mandat d'une durée de trois exercices, contrôle la gestion administrative et comptable de la Société, ainsi que le respect des lois et réglementations applicables en vigueur et des statuts de la Société, également avec l'appui du cabinet d'audit CROWE S.p.A.

Le Groupe se distingue par une **solide stabilité financière**, fruit d'une gestion rigoureuse et autonome reposant principalement sur ses ressources propres. Cette situation garantit au Conseil d'administration une **indépendance décisionnelle** conforme aux attentes de l'Assemblée des actionnaires et, dans le même temps, limite l'exposition à l'égard de tiers financeurs, qui pourraient être vulnérables aux décisions opérationnelles du Groupe.

Le plan stratégique et les objectifs qui en découlent sont définis collégialement par le Conseil d'administration, puis partagés avec les responsables des différentes fonctions de l'entreprise. Ceux-ci veillent à décliner les objectifs généraux en objectifs opérationnels spécifiques à chaque domaine, en définissant les modalités de mise en œuvre et les délais correspondants.

Le processus est structuré de manière à assurer une transmission cohérente et participative de la vision de l'entreprise, en établissant une chaîne de responsabilités clairement définie et partagée.
Le reporting sur l'état d'avancement du plan constitue une étape essentielle du cycle de gestion.
Le Conseil d'administration est chargé de définir les orientations stratégiques et organisationnelles et d'en assumer la responsabilité, ainsi que de vérifier l'existence des contrôles nécessaires au suivi de la performance de la gestion.

Au sein d'Industrie Celtex, la direction générale joue un rôle central dans le processus d'identification des impacts et dans l'intégration des enjeux de durabilité au sein de la stratégie de l'entreprise. Les politiques, les valeurs et les objectifs de l'entreprise liés aux enjeux de durabilité font régulièrement l'objet de l'attention de la direction générale, afin qu'elle puisse en évaluer la cohérence avec les orientations stratégiques, approuver les actions correspondantes et les intégrer concrètement dans les plans de l'entreprise.

À ce jour, aucun système d'évaluation de la performance de la direction générale n'est prévu.



3.2 Éthique des affaires [GRI 2-15, GRI 2-16, GRI 2-27, GRI 205-3, GRI 206-1]



Zéro cas de non-conformité aux normes et réglementations

Zéro cas de corruption et de violation des règles antitrust

Industrie Celtex accorde **une grande importance à l'éthique, à la transparence et au respect de la légalité**, qui constituent des éléments fondamentaux d'une **gestion responsable et durable de ses activités**.
La sensibilisation et la diffusion d'une culture fondée sur l'éthique, l'équité, la transparence, l'inclusion et le respect des droits humains représentent des piliers essentiels du modèle d'entreprise adopté par Industrie Celtex, impliquant le management, les employés, les partenaires commerciaux ainsi que l'ensemble des autres parties prenantes.
La lutte contre la corruption, sous toutes ses formes, actives et passives, publiques et privées, constitue un principe fondamental qui guide l'activité de l'entreprise. À ce titre, l'Entreprise a mis en place et renforce continuellement un ensemble d'outils visant à assurer une **gestion efficace du risque de corruption**, en s'engageant activement dans **sa prévention** à travers l'adoption de règles de conduite, de mécanismes de contrôle et de procédures permettant d'effectuer des vérifications tant préventives qu'a posteriori, garantissant ainsi la bonne conduite des activités et luttant contre tout comportement contraire à l'éthique ou illégal.
Dans le respect de la réglementation, le Groupe met en œuvre des mesures structurées visant à prévenir et à lutter contre la corruption et les pratiques illégales, notamment à travers l'adoption d'un **Modèle d'Organisation 231** et d'un **Code Éthique**. Ces outils sont essentiels pour prévenir les risques liés à la corruption, garantir le respect des réglementations et promouvoir une culture d'entreprise fondée sur l'intégrité et la responsabilité dans l'ensemble des activités, renforçant ainsi la confiance des parties prenantes, des clients et des collaborateurs.
En Allemagne, Temca a également mis en œuvre cette approche structurée à travers une **Corporate Policy** et un **Internal Code of Conduct**.

La communication et la formation constituent des outils stratégiques pour sensibiliser les parties prenantes internes et externes au phénomène de la corruption, contribuant ainsi à développer la prise de conscience et les compétences nécessaires pour le combattre. Dans cette perspective, l'entreprise a communiqué à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration et à ses employés les **réglementations** et **procédures anticorruption** adoptées, en veillant à ce que chaque collaborateur comprenne sa propre responsabilité dans le maintien de standards éthiques élevés.
L'entreprise reconnaît que des collaborateurs conscients et engagés constituent la clé d'un succès durable et promeut une culture dans laquelle l'éthique professionnelle et la fiabilité ne sont pas de simples directives descendantes, mais des valeurs organisationnelles partagées. Veiller à ce que chaque collaborateur comprenne sa responsabilité en matière de qualité et de prévention des erreurs signifie promouvoir une culture dans laquelle l'éthique professionnelle n'est pas une simple directive émanant de la direction, mais une valeur organisationnelle partagée.

La Société ne tolère aucune forme de corruption ni aucun comportement contraire à l'éthique, considérant ceux-ci comme des risques pour une économie fondée sur un développement durable, une bonne gouvernance et des pratiques loyales. Elle s'engage donc à sensibiliser ses fournisseurs et partenaires et à former ses employés afin qu'ils soient en mesure, dans le cadre de toute activité, d'identifier et d'éviter les situations susceptibles de générer un conflit d'intérêts réel ou potentiel, ou pouvant être perçues comme telles.

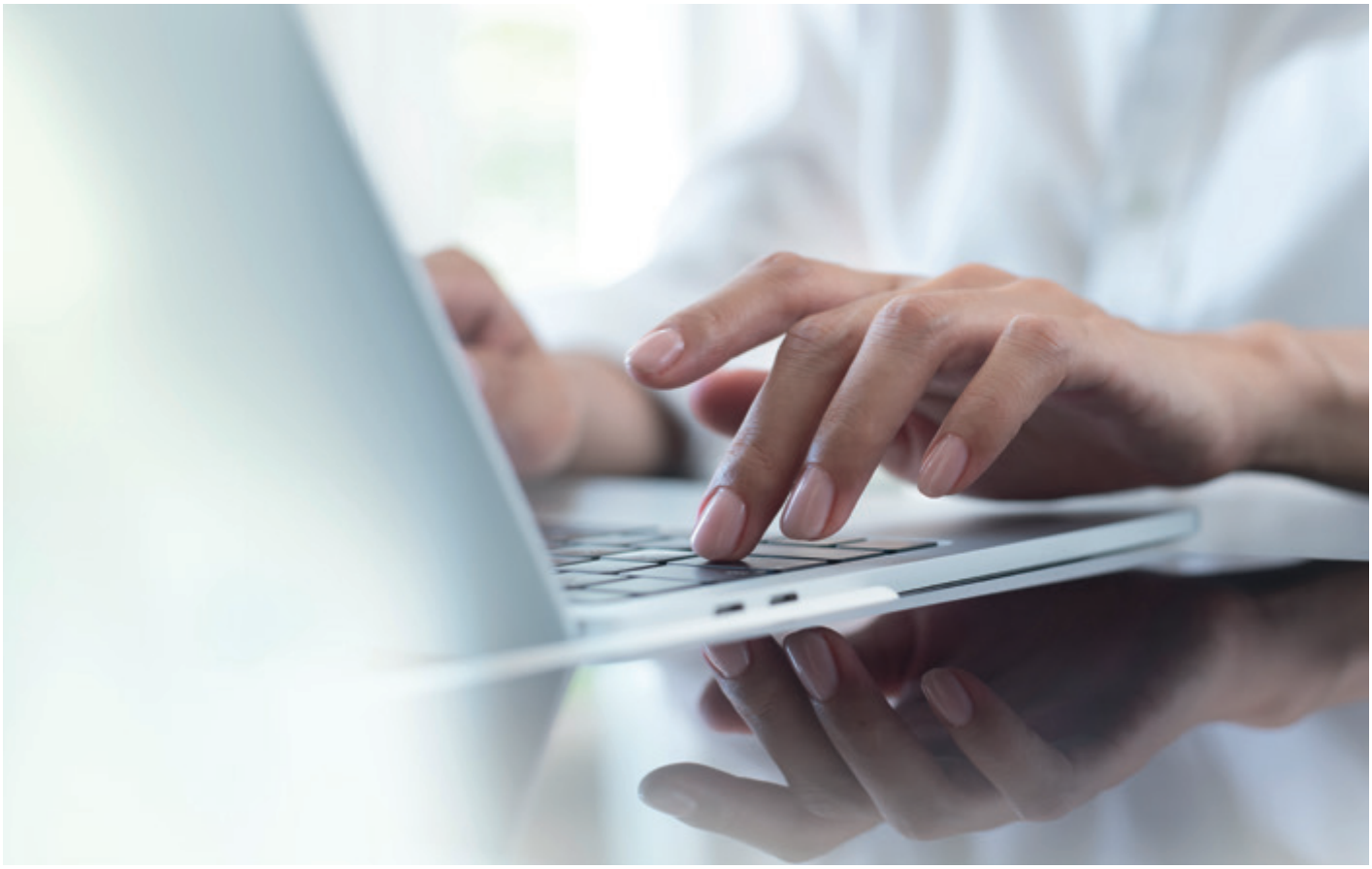
Grâce au fort engagement d'Industrie Celtex, au cours de la période triennale 2023-2024-2025, **aucun problème n'a été signalé** au Conseil d'Administration et **aucun cas de non-conformité aux lois et règlements, aucun incident de corruption ni aucune action en justice liée à des comportements anticoncurrentiels, à des violations de la réglementation antitrust ou à des pratiques monopolistiques n'ont été constatés**.

3.2.1 Le Modèle d'Organisation, de Gestion et de Contrôle

Depuis 2019, Industrie Celtex S.p.A. s'est dotée d'un Modèle d'Organisation, de Gestion et de Contrôle conformément au Décret législatif italien n° 231/2001 (ci-après le « Modèle » ou « Modèle Organisationnel »), dans le but de **garantir la légalité, la probité et le respect des règles déontologiques professionnelles**. Le Modèle est conçu **pour prévenir et éliminer les infractions**, au moyen de procédures de surveillance rigoureuses et d'un système disciplinaire, renforçant ainsi la sensibilisation aux risques de l'ensemble des personnes agissant dans l'intérêt de la Société. En plus de constituer un outil efficace de protection de la réputation et de la valeur de l'entreprise, le Modèle Organisationnel **favorise la diffusion d'une solide culture éthique** et **de contrôle**, en promouvant une approche de gestion fondée sur la **transparence** et la **responsabilité**.

Le Modèle Organisationnel d'Industrie Celtex S.p.A. repose sur un ensemble structuré de règles, organisé en fonction des différents domaines d'activité de l'entreprise considérés comme présentant un risque de commission des infractions prévues par le Décret, et intègre une approche fondée sur l'évaluation systématique des risques afin d'identifier et d'atténuer les vulnérabilités en matière de conformité, de chaîne d'approvisionnement et de performance éthique.

Industrie Celtex S.p.A. a identifié un unique « organisme », composé de personnes disposant de compétences professionnelles diversifiées. Cet organe, dénommé *Organisme de Surveillance du Modèle d'Organisation, de Gestion et de Contrôle*, conformément au Décret législatif italien n° 231/2001, est chargé de superviser le fonctionnement, l'efficacité et le respect du Modèle. Ce choix, pleinement conforme à la réglementation en vigueur, permet de rendre le système de règles internes plus efficace et, en ce qui concerne les personnes soumises à la direction d'autrui, d'adopter des mécanismes de contrôle encore plus rigoureux que ceux exigés par la loi.



3.2.2 Le Code Éthique

Par délibération du Conseil d'Administration du 15 janvier 2024, Industrie Celtex S.p.A. a adopté le **Code Éthique** du Groupe, par lequel elle explicite, à l'ensemble des personnes et entités qui interagissent avec la Société, les lignes directrices et les orientations fondamentales qui inspirent le ou les modèles prévus en application du **Décret législatif italien n° 231/2001**.

Le Code Éthique définit les principes généraux et spécifiques qui caractérisent l'identité et les activités d'Industrie Celtex. Par ce document, la Société s'engage à promouvoir, outre le respect des lois et règlements en vigueur, **les principes d'impartialité, d'honnêteté, de transparence, d'efficacité, de probité, de lutte contre la corruption, d'intégrité ainsi que de protection des personnes, de la société et de l'environnement**.
En particulier, dans son Code Éthique, Industrie Celtex met en évidence les principes de comportement à respecter dans les relations avec les administrations publiques et les entités privées, visant à prévenir et à lutter contre les cas de corruption active et passive.

Le Code définit les règles de conduite applicables à l'ensemble des employés et/ou collaborateurs, qui sont tenus d'agir loyalement afin de respecter les obligations contractuelles souscrites dans le cadre de leur contrat de travail ainsi que les dispositions du Code Éthique, en assurant l'exécution des prestations requises. En outre, les employés et collaborateurs sont tenus de signaler, de manière anonyme et par l'intermédiaire des canaux prévus à cet effet, toute violation des règles de conduite établies par les procédures internes.

Il incombe à toutes les personnes intégrées à la structure organisationnelle de la Société exerçant des fonctions de Direction ou de Responsabilité de Domaine (R.A.) et/ou de gestion de projet/contrat (Project Manager ou P.M.) de vérifier le respect des valeurs et des principes énoncés dans le Code.
Les destinataires du Code qui auraient des doutes ou des incertitudes concernant son contenu sont tenus de s'adresser aux personnes susmentionnées, lesquelles doivent apporter les éclaircissements nécessaires et lever tout doute éventuel. En outre, les destinataires sont tenus de notifier à l'Organisme de Surveillance tout cas de violation du Code dont ils auraient connaissance. L'Organisme est, à son tour, tenu de garantir la plus stricte **confidentialité** concernant le signalement ainsi que l'identité du lanceur d'alerte.



3.3 Cybersecurity et sécurité de l'information

[GRI 418-1]

Zéro incident de violation de la privacy et de perte de données

Industrie Celtex accorde une importance primordiale à la cybersecurity et à la sécurité de l'information, reconnaissant leur rôle stratégique dans la protection des données de l'entreprise, de ses clients et de ses partenaires commerciaux, ainsi que dans la continuité opérationnelle des processus industriels et administratifs. Consciente de l'exposition croissante aux risques informatiques liés à la digitalisation, la Société a mis en place des **systèmes** rigoureux **de sécurité des données informatiques**, conçus pour garantir la protection des infrastructures informatiques, la *business continuity* et le respect de la réglementation en vigueur en matière de protection des données.

La **cybersecurity** représente un facteur clé essentiel pour garantir la **fiabilité des processus et la continuité opérationnelle des services**. Il s'agit d'un domaine susceptible de générer à la fois des impacts positifs et négatifs : d'une part, elle contribue à assurer la disponibilité des systèmes informatiques, à réduire les interruptions opérationnelles et à renforcer la résilience globale ; d'autre part, d'éventuelles vulnérabilités, défaillances ou cyberattaques peuvent entraîner des interruptions des services (avec des effets sur la production et la logistique), des violations ou des pertes de données relatives aux clients, aux fournisseurs et aux employés, ainsi que des accès non autorisés, avec des conséquences économiques et réputationnelles et des impacts sur les droits liés à la confidentialité et à la protection des données à caractère personnel.

Le Groupe peut générer ces impacts tant par le biais de ses propres activités – notamment dans la gestion des infrastructures IT/OT, des identités numériques, des réseaux et des applications – que dans le cadre de ses relations avec des fournisseurs de services ICT,



des consultants et des partenaires disposant d'accès privilégiés ou traitant des données. Ces interactions sont encadrées par des mesures de sécurité spécifiques, notamment le contrôle des accès, les processus d'activation et de désactivation des comptes, la segmentation des réseaux ainsi que des contrôles portant sur les services et les fournitures, avec une attention particulière portée aux risques liés à la supply chain.

L'approche stratégique et préventive adoptée par Industrie Celtex repose sur des **politiques et des engagements cohérents avec la protection des informations et la continuité des services**. Dans ce contexte, les principes de confidentialité, d'intégrité et de disponibilité des données sont poursuivis à travers une gestion structurée des accès et des privilèges (y compris, le cas échéant, l'authentification forte), la segmentation des réseaux, des systèmes de *backup* et de *disaster recovery*, la protection des endpoint et la surveillance centralisée des événements, ainsi que des procédures définies pour la gestion des incidents et la reprise des opérations. Cette approche vise à la fois à réduire la probabilité de survenance des événements (prévention) et à en limiter les impacts (réponse et reprise), conformément aux principales normes internationales de référence.
Face à la dépendance croissante aux systèmes d'information, Industrie Celtex a investi de manière continue, au cours des dernières années, dans la **digitalisation des systèmes de sécurité**, en adoptant des technologies avancées de cyberdéfense et en favorisant la formation du personnel, dans le but de diffuser une solide **culture de la sécurité numérique**. Cette démarche a permis de structurer un système de protection avancé, fondé sur des solutions technologiques de pointe pour la défense périmétrique, le contrôle des accès, la surveillance continue ainsi que la détection et la réponse rapide aux menaces.

En 2025, les principales actions mises en œuvre ont porté sur le renforcement des capacités susmentionnées de surveillance, de détection et de réponse aux événements de sécurité, le contrôle des *endpoint* et des activités anormales, la protection des identités et des comptes privilégiés, la segmentation des réseaux ainsi que la gestion des accès des fournisseurs selon des principes d'autorisation ciblée et temporaire. Le système de *backup* a également été renforcé, notamment grâce à des solutions avancées, afin de réduire le risque de perte de données et d'améliorer les délais de récupération.

Dans une optique de continuité opérationnelle, l'architecture a été conçue pour garantir des niveaux adéquats de redondance et de flexibilité, en limitant l'impact d'éventuelles défaillances ou indisponibilités. L'efficacité des mesures adoptées fait l'objet d'un suivi continu, à travers l'analyse des événements et des alertes de sécurité, la gestion des vulnérabilités et des configurations, ainsi que le suivi d'indicateurs opérationnels tels que les délais de gestion des incidents, la typologie et le nombre d'événements détectés ou bloqués, les résultats des activités de vérification et la disponibilité des services.
Les éléments recueillis, y compris ceux résultant d'anomalies et de *near miss*, sont systématiquement intégrés aux processus d'amélioration continue, contribuant ainsi au renforcement des *policy*, des règles de surveillance et des mesures de protection.

Le dialogue continu avec les parties prenantes internes et externes constitue un pilier fondamental dans l'identification de solutions visant à renforcer la sécurité informatique. Leur influence se traduit par une contribution essentielle aux décisions de l'entreprise en matière de protection des informations, notamment à travers :

- des **audits périodiques et des contrôles de conformité** aux réglementations en vigueur dans le secteur ;
- les **retours des utilisateurs, des responsables de sites et des partenaires IT**, particulièrement utiles pour l'amélioration des politiques de sécurité et de l'accessibilité aux systèmes ;
- la **collaboration avec des experts en *cybersecurity*** afin de rester constamment informés des nouvelles menaces informatiques et des pratiques de protection les plus efficaces ;
- la **définition conjointe des priorités en matière de sécurité**, axées sur la réduction des risques et la protection des services critiques, la continuité des systèmes nécessaires à la production et à la logistique, ainsi que la protection des données.

En confirmation de l'engagement d'Industrie Celtex en faveur de la protection des données de ses employés et de ses clients, au cours de la **période triennale 2023-2024-2025**, aucune plainte fondée relative à des violations de la vie privée ou à des pertes de données n'a été reçue.



3.4 Les certifications [GRI 2-23, GRI 2-24]

Témoignant de son engagement en faveur de la qualité, de la durabilité et du respect des réglementations, Industrie Celtex a obtenu plusieurs **certifications garantissant l'excellence de ses produits et de ses processus**.

Les systèmes de management de la Qualité, de l'Environnement, de la Santé et de la Sécurité au travail adoptés par l'Entreprise sont certifiés selon les normes **ISO 9001**, **14001** et **45001**, dont l'obtention implique :

- définition de normes et de procédures de garantie ;
- formation et sensibilisation du personnel ;
- suivi interne des performances ;
- définition et mise en œuvre d'objectifs et d'actions d'amélioration continue ;
- implication des parties prenantes ;
- audits internes et implication directe de la direction afin de garantir la mise en œuvre, la conformité et l'efficacité des systèmes de management.

Depuis 2013, l'entreprise Temca adhère à la norme internationale **ISO 50001**, attestant de son engagement en faveur d'une **gestion responsable de l'énergie** et visant à l'amélioration continue de ses performances.

Cette certification, qui fait partie intégrante de la famille des normes ISO et qui est alignée sur la structure harmonisée commune aux normes ISO 9001 et ISO 14001, fournit un cadre méthodologique permettant d'optimiser l'efficacité énergétique grâce à une utilisation raisonnée des ressources et à une planification rigoureuse du suivi énergétique.

L'adhésion à cette norme permet à l'Entreprise non seulement de réduire ses coûts énergétiques et l'impact environnemental lié à ses processus de production, mais également de garantir sa conformité réglementaire, tout en promouvant une culture d'entreprise fondée sur la durabilité.

À titre informatif, les certifications obtenues par le Groupe Industrie Celtex pour le périmètre concerné (Italie, France, Allemagne) sont présentées ci-dessous :

	Industrie Celtex S.p.A. Altopascio	Papeterie San Lorenzo S.r.l. Fivizzano	Papeterie Pratolungo S.r.l. Villa Basilica	Celtex France EURL Chamouilley	Industrie Celtex S.p.A. Montecarlo	Temca GmbH & Co. KG Pölzig
ISO 9001	✔	✔	✔	✔	✔	✔
ISO 14001	✔				✔	✔
ISO 45001	✔				✔	
ISO 50001						✔
IFS Progress HPC	✔				✔	
EU ECOLABEL	✔				✔	
FSC®	✔				✔	✔
PEFC	✔	✔	✔	✔	✔	✔
OK COMPOST					✔	

Certification **EU Ecolabel** : certification environnementale attestant que les produits, tout au long de leur cycle de vie, respectent des critères stricts de protection de l'environnement communs à tous les pays de l'Union européenne : réduction de la pollution de l'eau, réduction des émissions de gaz à effet de serre et faible consommation d'électricité.

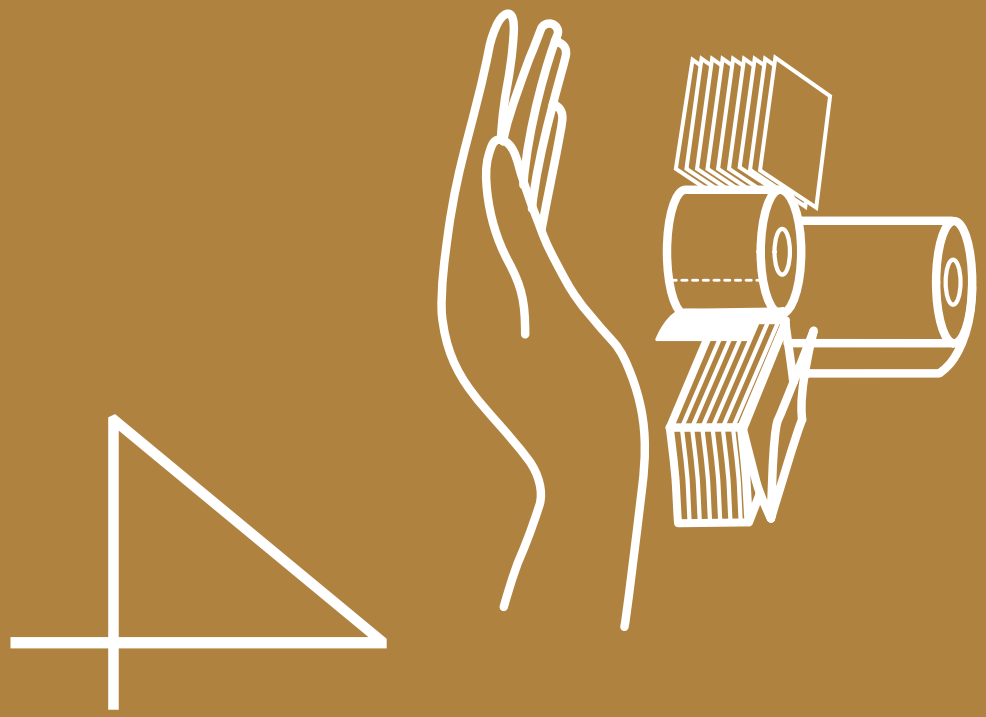
Certification **FSC®** : le Forest Stewardship Council est une organisation internationale non gouvernementale qui promeut une gestion des forêts du monde respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable.

Certification **PEFC** : elle garantit l'origine de produits à base de matériaux forestiers et ligneux provenant de forêts gérées durablement, de matériaux recyclés et/ou de sources contrôlées PEFC.

Certification **OK compost INDUSTRIAL** : elle garantit la conformité à la norme européenne EN 13432 relative à la compostabilité dans les installations de compostage industriel.







La marque, les lignes d’activité, les marchés et les produits

4 - La marque, les lignes d'activité, les marchés et les produits

« Les produits sont unis par une même philosophie d'entreprise : une qualité élevée, une innovation constante et le respect de l'environnement. »

Grâce à une **organisation intégrée verticalement**, qui s'étend des papeteries jusqu'à la zone de stockage des marchandises, Industrie Celtex est en mesure de contrôler l'ensemble du processus de production, de la matière première au produit fini. L'**innovation constante** et la **diversification de sa gamme** ont permis à l'entreprise de s'affirmer parmi les principaux acteurs d'un secteur en constante évolution.

L'objectif est de répondre aux multiples besoins en matière d'hygiène, de bien-être quotidien, de propreté des espaces domestiques ainsi que des espaces publics et professionnels. **La production repose sur le principe fondamental de la durabilité** : les produits sont fabriqués à partir de matières premières certifiées et selon un processus de production attentif à l'environnement, à l'efficacité énergétique et à la sécurité des clients et des consommateurs. La santé des collaborateurs est également protégée, dans le plein respect des contextes sociaux.

Au fil des années, l'Entreprise a élargi son offre, se positionnant sur le marché avec une **gamme de produits dédiés** tant **à l'hygiène et au nettoyage** qu'à l'art de la table. Les produits des univers du *cleaning* et de l'art de la table sont unis par une même philosophie d'entreprise : **une qualité élevée, une innovation constante et le respect de l'environnement**.

CLEANING

PAPIER HYGIÉNIQUE

Une **large gamme de formats**, des petits rouleaux aux rouleaux emballés individuellement pour l'hôtellerie, des mini et maxi-jumbo aux formats pliés, les **papiers hygiéniques** d'Industrie Celtex sont **doux pour la peau** et se distinguent par leur **qualité et leur dissolution rapide**. Une fois jetés dans les toilettes, ils se dissolvent rapidement, évitant ainsi les problèmes liés aux canalisations bouchées et aux sanitaires hors service.

ESSUIE-MAINS

Les **essuie-mains en rouleaux et pliés**, en différents formats et avec différents types de pliage, sont rehaussés de **gaufrages brevetés** et se distinguent par **d'excellentes performances en matière d'absorption**. Comme tous les produits Celtex, ces articles sont testés dermatologiquement et certifiés EU Ecolabel et PEFC.

BOBINES

Se distinguant par une **résistance élevée, même à l'état humide**, ils constituent un allié précieux pour les entreprises de nettoyage, les industries mécaniques, les ateliers et les cuisines professionnelles. Disponibles en rouleaux ainsi que dans le **format innovant et pratique en feuilles pliées**, ils répondent à de nombreux besoins en matière de nettoyage.

LINGETTES MULTIUSAGES

Les **lingettes Profix pliées et en rouleaux**, idéales pour le **nettoyage professionnel**, sont fabriquées à partir de matériaux et de technologies innovants, résistants aux solvants et conçus pour ne pas laisser de fibres ni de peluches.
Disponibles dans différentes compositions, grammages et finitions, elles répondent aux besoins des environnements de travail les plus variés.

DRAPS D'EXAMEN

Les draps d'examen à usage esthétique et médical ainsi que les draps enduits de PE, scellés dans un **emballage *flow-pack*** – garantissant une protection optimale contre les contaminations extérieures – offrent aux cabinets médicaux, aux établissements hospitaliers et aux centres esthétiques des performances élevées en matière d'**hygiène**, de **sécurité** et de soins de **la personne**.

En particulier, le **marquage CE** des draps d'examen Celtex atteste de leur conformité aux exigences essentielles de sécurité prévues à l'Annexe I du Règlement (UE) 2017/745.

Tous les produits de la marque Celtex sont doux pour la peau et testés dermatologiquement.



DISTRIBUTEURS ET RECHARGES

Les distributeurs Celtex ne visent pas uniquement la protection et l'hygiène du papier, préservée jusqu'au moment de sa distribution, mais ont également pour objectif **d'éviter une consommation excessive de papier** en privilégiant une distribution contrôlée.
Dotés d'un design innovant et Made in Italy, ils se distinguent par leur **fiabilité** et leur **efficacité**.

Grâce à une large gamme allant des distributeurs d'essuie-mains, de savon et de papier hygiénique destinés à l'aménagement des espaces sanitaires, jusqu'aux solutions pour les cuisines, les industries et les ateliers, les distributeurs Celtex apportent une touche d'élégance aux environnements dans lesquels ils sont installés, en associant **performance** et **raffinement esthétique**.



ART DE LA TABLE

SERVIETTES
Les serviettes, sublimées par des **gaufrages conçus et brevetés** par Industrie Celtex, représentent une solution quotidienne, raffinée et efficace pour les moments de convivialité, aussi bien à la maison qu'au restaurant. **Disponibles dans différents formats, coloris et gaufrages**, elles répondent à des besoins allant du petit-déjeuner au bar au déjeuner rapide, du dîner élégant jusqu'au moment convivial et informel de l'apéritif.

ÉTUIS À COUVERTS
La **solution pratique et hygiénique** pour le secteur de la restauration. Les étuis à couverts protègent les couverts des contaminations extérieures tout en contenant une serviette douce en 100 % pure cellulose. Leur emballage, l'*Hygiene Pack*, les protège jusqu'au moment de leur utilisation, offrant ainsi une garantie supplémentaire en matière d'hygiène.

NAPPES ET SETS DE TABLE
Disponibles dans une **large gamme de coloris**, **de formats et de décors**, les nappes en rouleaux, pliées et les sets de table permettent de dresser la table avec **élégance, originalité** et **praticité**.

Fabriqués sans ajout de films plastiques, ils permettent de réduire l'impact environnemental sans compromettre significativement les performances de déperlance des produits.





4.1. Les segments d'activité

Afin de répondre aux exigences d'un marché en constante évolution, Industrie Celtex structure son activité autour de segments d'activité spécialisés, dédiés aux consommations hors domicile – Away from Home ou **Professional** – et aux consommations domestiques pour le canal **Consumer**.

Chaque segment est spécialisé dans la réponse aux besoins spécifiques d'utilisateurs et de secteurs différents, en proposant des solutions ciblées, innovantes et responsables, tout en maintenant un niveau élevé de qualité et d'efficacité.

Away From Home (AFH) Division Professional

La marque Celtex est l'expression concrète des valeurs et de la vision du Groupe. Innovation, qualité et savoir-faire s'unissent pour proposer sur le marché des solutions polyvalentes, conçues pour le secteur du nettoyage et de l'hygiène professionnels.
Des articles jetables en **papier tissue**, disponibles **aussi bien en pure cellulose qu'en papier recyclé issu du pré-consommation, jusqu'aux élégantes gammes de distributeurs**, l'offre Celtex se distingue par les hautes performances de ses produits et par la réduction des gaspillages. Cela est rendu possible à la fois par la qualité élevée des papiers et par le développement de systèmes de distribution qui, en délivrant le produit de manière contrôlée, contribuent à limiter les consommations inutiles.

Infibra est la marque d'Industrie Celtex dédiée à la mise en place de la table. Une **gamme de serviettes et de nappes à usage unique** conçue pour valoriser chaque contexte d'accueil avec soin esthétique, praticité et originalité.
L'élément différenciateur de la marque réside dans sa recherche constante d'une qualité élevée, tout en restant attentive aux tendances du marché et en proposant des solutions, tant en matière de design que de matériaux innovants et durables, permettant d'offrir au marché des collections toujours actuelles, polyvalentes et reconnaissables.

Division Consumer

Forte de son expérience dans le secteur professionnel, Industrie Celtex a progressivement décidé de **renforcer sa présence dans le circuit de la grande distribution organisée (GDO)**.

Son engagement en faveur de standards de qualité élevés s'est révélé déterminant pour intégrer ce circuit particulièrement structuré, dans lequel les profondes évolutions sociales et culturelles de ces dernières années ont entraîné une transformation des attentes des clients. Les consommateurs sont désormais attentifs non seulement au prix, mais également aux caractéristiques et aux performances des produits ainsi qu'au respect de l'environnement.

Un contexte particulièrement favorable à Industrie Celtex qui, depuis toujours, fait de ces valeurs le moteur de ses choix entrepreneuriaux.

La qualité et les performances des produits développés pour le marché professionnel ont commencé à se décliner dans des emballages plus attractifs, adaptés au marché Consumer.

Ce fut le début d'une nouvelle aventure pour une entreprise qui a su transposer avec succès, dans l'univers domestique et celui de la consommation à domicile, l'excellence acquise au cours de quarante années d'expérience sur le marché professionnel.

Plus récemment, la présence d'Industrie Celtex dans le circuit de la GDO s'est étendue au-delà des frontières nationales, en saisissant les opportunités offertes par le marché de l'exportation ; un signal qui témoigne d'une **volonté constante de poursuivre sa croissance et de relever de nouveaux défis**.



4.2 Innovation, qualité et satisfaction des clients [GRI 416-2]

Dans un marché de plus en plus attentif et conscient, les décisions d'achat des consommateurs ne reposent pas uniquement sur des considérations économiques, mais prennent également en compte la qualité, le respect de l'environnement et les principes éthiques inhérents aux produits proposés par l'entreprise. Dans ce contexte, la capacité à proposer des solutions fiables, innovantes et responsables constitue un élément distinctif et concurrentiel.

Forte de plusieurs décennies d'expérience et d'une forte propension à l'innovation, Industrie Celtex se distingue par sa capacité à comprendre et à anticiper les besoins du marché. L'entreprise est guidée par un engagement constant en faveur de la recherche de solutions à la pointe et investit de manière systématique dans des activités de **Recherche et Développement**. Grâce à des études, des expérimentations et des analyses approfondies, elle est en mesure de garantir des standards élevés de qualité et de service, en répondant à une demande croissante de produits performants et de systèmes d'hygiène innovants et professionnels.
La qualité des produits est assurée par une **sélection rigoureuse des matières premières et par un cycle de production hautement efficace**. Chaque solution est développée dans le but de conjuguer excellence des performances et réduction de l'impact environnemental, contribuant ainsi à la diffusion d'un modèle orienté vers la durabilité et les principes de l'économie circulaire.

Les gammes de papiers d'Industrie Celtex répondent aux exigences de durabilité environnementale, sociale et économique définies au niveau européen. Elles sont ainsi certifiées **EU Ecolabel** et **PEFC**, attestant de l'impact environnemental réduit des produits tout au long de leur cycle de vie.

Compte tenu du rôle central des produits en papier dans l'offre de l'entreprise, un important projet de relance de la gamme de produits a été lancé en 2025. Pour chaque



marque, une démarche structurée de repositionnement a été mise en œuvre, accompagnée de la définition d'un **format de communication distinctif** et cohérent. Ce travail s'est traduit par le développement de codes visuels et de concepts créatifs originaux, élaborés à partir de **l'unicité de la matière première** qui caractérise chaque gamme, dans le but de renforcer son identité et son positionnement sur le marché.

L'engagement d'Industrie Celtex en faveur de **l'innovation** et de la qualité se traduit par des **impacts positifs concrets et mesurables**. Le niveau élevé de qualité des produits garantit la **fiabilité**, la **durabilité** et les **performances** des solutions proposées, contribuant ainsi à distinguer l'entreprise dans un contexte concurrentiel. Parallèlement, l'attention constante portée à l'innovation renforce la compétitivité à long terme et permet de répondre efficacement à l'évolution des besoins du marché, notamment grâce au développement de processus numériques et d'approches orientées vers le client.

Ces éléments se traduisent par un niveau élevé de satisfaction de la clientèle, favorisant la construction de relations solides et durables, ainsi que la diffusion de retours positifs et de recommandations.

PRIME, PURE CELLULOSE
PRODUITS PREMIUM

La pure cellulose : la qualité avant tout.
Prime est la gamme de produits premium 100 % pure cellulose, qui se distingue par sa grande résistance, son fort pouvoir absorbant et une douceur exceptionnelle au toucher.

Les celluloses utilisées proviennent de forêts dont la chaîne de contrôle est certifiée tout au long de la filière. Ces produits représentent **la solution idéale pour conjuguer efficacité et qualité, tout en répondant de manière fiable à l'ensemble des besoins de nettoyage et d'hygiène dans le secteur professionnel**.

Le nouveau visuel proposé pour présenter Prime est la feuille de pure ouate dans sa forme la plus épurée et minimaliste : l'essence même de la matière première qui se transforme en un produit d'excellence.





E-TISSUE : ***LE RECYCLÉ HAVANE DE « PREMIÈRE GÉNÉRATION »***

La gamme E-Tissue met encore davantage en valeur la philosophie circulaire qui sous-tend Save Plus.
E-Tissue est en effet un **papier recyclé havane, fabriqué à partir de chutes de production de papier kraft et de fibres de cellulose récupérées lors du processus de transformation**, un papier recyclé de « première génération », qui ne provient ni de déchets urbains ni de post-consommation.

L'exclusif processus de production en papeterie permet d'obtenir un papier unique en son genre, intégrant même la récupération des chutes issues de la production d'E-Tissue même, dans une logique d'économie circulaire aboutie.

SAVE PLUS : ***PAPIER RÉGÉNÉRÉ, ÉCONOMIE DURABLE***

Save Plus est la gamme pour laquelle l'économie ne résulte d'aucun compromis sur la qualité. Elle se compose en effet de **produits économiques, mais respectueux de l'environnement**, certifiés EU Ecolabel et PEFC et **fabriqués selon les principes de l'économie circulaire**.

Les articles sont en effet fabriqués à partir de **100 % de fibres de cellulose régénérées** et valorisées, avec un degré de blancheur élevé de 75 %, obtenu sans agents blanchissants ni agents de blanchiment intentionnellement ajoutés au cours du processus de production en papeterie. Cette caractéristique distingue leur blancheur de celle des autres produits recyclés.



Pour compléter l'activité de repositionnement des gammes de papier, un concept global supplémentaire a été développé afin de synthétiser l'essence de chaque marque : **une spirale composée de papier blanc et de papier kraft**, qui retrace le parcours des papiers Celtex, de la pure cellulose aux chutes de cellulose et de kraft ; métaphore de l'évolution de la matière vierge, qui se transforme en **nouveaux produits à valeur ajoutée tout en évitant le gaspillage**.





Parmi les nouveautés de 2025 figure **l'intégration à la gamme Infibra de nouvelles serviettes décorées en *airlaid***. L'élégance et la résistance du papier sec s'associent à une palette de couleurs inspirée des textiles, de la nature et de l'art.

Les nouveaux coordonnés viennent enrichir la gamme Venus avec des produits de haute qualité, permettant aux restaurateurs de proposer une mise en place raffinée, tout en bénéficiant de l'hygiène irréprochable du jetable.

Une variété de formes, de couleurs et de géométries : des motifs les plus modernes et minimalistes aux décors plus traditionnels, comme le motif à carreaux, revisité dans une interprétation contemporaine. **Venus, c'est non seulement l'esthétique, mais aussi la durabilité** : toute la gamme est certifiée FSC®, garantissant que le papier provient d'une gestion responsable des forêts.





Industrie Celtex n'a jamais pensé uniquement au présent et, portée par son esprit d'innovation, a développé une gamme complète de distributeurs pour le secteur professionnel, avec un style et une qualité conçus pour durer dans le temps.
Celtex Megamini est le fruit d'une recherche à 360°, allant de la conception du modèle jusqu'à l'ingénierie de ses composants.
Une gamme au design exclusif et rigoureusement ***Made in Italy***, inspirée du rationalisme des formes et des volumes ; une esthétique moderne et intemporelle, qui associe **lignes épurées** et **fonctionnalité**. Elle est conçue non seulement pour protéger et distribuer le papier, mais également pour **réduire le gaspillage de produit** grâce à une distribution contrôlée.

Alliant élégance et performance, les distributeurs Megamini ont été conçus pour garantir **durabilité** et **fiabilité dans le temps**.
En cas d'endommagement, de détérioration ou de panne, certains composants peuvent être remplacés, évitant ainsi de devoir éliminer le distributeur dans son intégralité.

Cette solution permet non seulement de prolonger le cycle de vie du produit, mais contribue également à réduire son impact environnemental. Conçus selon les principes de l'économie circulaire, les distributeurs Megamini sont entièrement recyclables en fin de vie, à l'exception des composants électroniques des distributeurs *sans contact*.

PACKAGING EN PAPIER ET EN PLASTIQUE RECYCLÉ



Les emballages en papier et en carton représentent le choix privilégié d'Industrie Celtex pour le conditionnement de ses produits et sont conçus selon les principes de l'économie circulaire.
L'utilisation croissante de papier recyclé permet de réduire la consommation de matières premières vierges et de favoriser la réutilisation des matériaux, contribuant ainsi à une utilisation plus efficace des ressources.

Également pour le packaging de ses produits, Industrie Celtex a engagé une démarche visant à réduire au minimum l'utilisation de matériaux à dégradation lente. Progressivement, le packaging en papier remplace les matériaux plastiques traditionnels. Par ailleurs, le **passage à des emballages en polyéthylène contenant 50 % de plastique recyclé post-consommation** pour les références de papier hygiénique en rouleaux (gamme domestique) et pour les essuie-tout constitue une nouvelle avancée dans l'engagement en faveur de la responsabilité environnementale. Ce choix contribue concrètement à la **protection de la planète, tout en répondant à la sensibilité croissante des consommateurs aux enjeux environnementaux** et aux exigences réglementaires applicables.

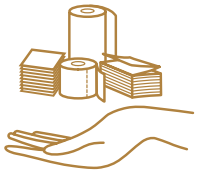
Sur les nouveaux films plastiques recyclés, produits à partir de 2025, a été apposée la certification PSV (Plastique Seconde Vie) MIX ECO. Plastic Second Life Eco Mix est le label écologique destiné aux matériaux et produits en plastique recyclé issus de la collecte sélective et/ou de déchets industriels, avec une teneur minimale en matières plastiques recyclées de 50 %.

La volonté de poursuivre cette démarche de réduction de l'utilisation du plastique ne concerne pas uniquement l'emballage des produits en papier, mais s'étend également aux emballages des solutions nettoyantes. Les **cartouches de savon** ont en effet été repensées dans la composition de leur flacon, permettant d'utiliser environ **40 % de plastique en moins par rapport au conditionnement précédent**.
Cette évolution, en plus de garantir un impact environnemental réduit, rend les emballages encore plus souples et flexibles, optimisant leur capacité à s'auto-comprimer et facilitant ainsi leur élimination.

Conditionner les produits dans des emballages composés à **50 % de plastique recyclé post-consommation** signifie **remplacer 50 % du poids des matières premières vierges par des matières premières secondaires**, issues de la collecte sélective post-consommation.

Les avantages de ce choix sont les suivants : une **réduction de la consommation de ressources non renouvelables, divisée par deux** à quantité de produits achetée équivalente, ainsi qu'une réduction de la dispersion des déchets après consommation.





SATISFACTION DES CLIENTS

La satisfaction des clients est une priorité absolue. La qualité élevée des produits, associée à un **service efficace, réactif** et **personnalisé**, a permis au fil du temps de **fidéliser de nombreux clients**. Au-delà de la valeur qu'ils reconnaissent aux produits, ceux-ci font confiance à l'Entreprise pour la qualité de son service, son efficacité et sa disponibilité.
Les systèmes de gestion de l'Entreprise prévoient notamment des processus et des procédures structurés pour analyser et **mesurer le niveau de satisfaction des clients**, avec pour objectif de se positionner durablement comme un partenaire fiable en termes de qualité des produits, de respect des délais et d'efficacité du service.

La qualité et la sécurité des produits sont garanties par un **système de contrôle** intégré et rigoureux qui **couvre l'ensemble des processus, de la sélection des matières premières jusqu'à la livraison**.
Chaque activité fait l'objet d'un suivi constant afin de garantir sa conformité aux normes définies et de permettre la mise en œuvre rapide d'actions d'amélioration, dans le souci de protéger le consommateur.

Industrie Celtex ne se limite pas à rechercher constamment de nouveaux produits, mais s'engage également à accroître la rapidité et la réactivité des livraisons, en optimisant les échanges avec ses clients et en leur garantissant une disponibilité maximale pour répondre à leurs demandes et gérer des commandes et des livraisons « sur mesure ».

Afin de maintenir un niveau élevé de satisfaction des clients et dans une démarche d'apprentissage et d'amélioration continue, l'Entreprise adopte une **approche de gestion positive des réclamations**, qui prévoit :

- l'enregistrement systématique et la documentation de chaque signalement ;
- une communication rapide et transparente avec le client concerné ;
- l'analyse des causes afin de mettre en œuvre des mesures correctives et préventives ;
- un suivi continu à travers l'évaluation des taux de réclamation, les retours directs des équipes commerciales et du service client, ainsi que l'observation à long terme de la fidélisation des clients.

Cette approche transforme chaque difficulté en une opportunité de renforcer la qualité et la confiance des clients envers la marque Celtex.

Afin de confirmer l'engagement d'Industrie Celtex en faveur de la satisfaction des clients, **aucun incident de non-conformité n'a été enregistré au cours de la période 2024-2025** concernant les impacts des produits sur la santé et la sécurité.

Afin de confirmer l'engagement d'Industrie Celtex
en faveur de la satisfaction des clients,
aucun incident de non-conformité
n'a été enregistré au cours de la période 2024-2025
concernant les impacts des produits sur la santé et la sécurité.

4.3 Salons

Industrie Celtex participe chaque année à des salons nationaux et internationaux dans les secteurs AFH (Away From Home) et Consumer, dans le but de renforcer la présence de la marque, de présenter les innovations produits et de promouvoir ses valeurs.

Certains de ces salons se tiennent tous les deux ans et représentent, pour le marché géographique de référence, un véritable « événement du secteur ».

C'est notamment le cas du salon Interclean (Amsterdam), qui rayonne à l'échelle européenne, du salon Europropre (Paris), qui concerne le marché français, et du salon ISSA Pulire (Milan), qui constitue le point de rencontre du marché italien, en pleine expansion à l'international.

2025 – SECTEUR AFH CLEANING

Mars 2025 – Europropre, Paris



L'année 2025 a débuté avec **Europropre**, le salon qui se tient dans la capitale française, auquel Industrie Celex a participé sous la bannière de Celtex France afin de rencontrer ses partenaires locaux.
En termes d'offre produits, Europropre a permis de présenter l'ensemble des systèmes Megamini, garants de performances élevées et d'une réduction de la consommation de papier, la gamme diversifiée Infibra dédiée à l'art de la table professionnel, ainsi que la ligne Absolute, avec son format compact et peu encombrant.

Mai 2025 – Pulire, Milan



Pulire s'est confirmé comme un rendez-vous incontournable pour Industrie Celtex. Le salon a en effet été l'occasion de présenter les **nouveaux savons Microbar Pro** et **Disinfect⁺**, conçus pour une hygiène supérieure des mains, ainsi que le nouveau rouleau d'essuie-mains **E-Control de 500 m**, pensé pour répondre aux exigences de forte autonomie et de continuité de service des environnements à forte fréquentation.
Sur le stand, aux côtés des incontournables **systèmes de distribution Megamini**, étaient également présentés **les lingettes techniques Profix** et le **système Omnia Labor**, une combinaison de produits idéale pour les environnements professionnels où hygiène, ordre et délicatesse sont essentiels.

Le salon a également été l'occasion de relancer la gamme de papiers Celtex, qui s'appuie sur trois lignes caractérisées par un processus de production respectueux de l'environnement. Tout d'abord, la **pure cellulose** de la ligne **Prime**, dont les fibres proviennent d'une filière contrôlée, protégée et gérée de manière durable ; puis le papier **recyclé blanc** de **Save Plus**, obtenu à partir de la réutilisation des chutes de pure cellulose ; enfin, **le papier recyclé havane d'E-Tissue**, obtenu à partir de l'association des chutes de pure cellulose et de celles du kraft, toutes deux récupérées en phase de pré-consommation.
Avec Celtex, un véritable cercle vertueux est ainsi mis en place, dans lequel chaque matière évolue vers de nouvelles possibilités d'utilisation, en valorisant chaque fibre sans aucun gaspillage.

Septembre 2025 – CMS, Berlin
L'année 2025 marque **la première participation d'Industrie Celtex au salon CMS de Berlin**, en partenariat avec **Temca GmbH**, l'entreprise allemande du Groupe. CMS est un salon de référence pour les professionnels du secteur du Cleaning AFH en Allemagne.
La présence du Groupe Industrie Celtex sur le salon a réuni non seulement les collaborateurs de l'équipe allemande, mais également des collègues de toute l'Europe, afin d'accueillir sur le stand les nombreux visiteurs du salon.
L'offre présentée comprenait la gamme de chiffons techniques Profix, fabriqués en Allemagne et destinés au nettoyage industriel ainsi qu'aux activités de finition, et la gamme Made in Italy de systèmes de distribution Megamini, conçue pour aménager les espaces sanitaires en associant design, fonctionnalité et réduction de la consommation.





2025 – SECTEUR CONSUMER

Pour le secteur Consumer, le rendez-vous avec le **salon de la marque de distributeur Marca de Bologna Fiere** a été reconduit en 2025. Présent dans le pavillon non-food du salon, le stand a présenté la gamme diversifiée de produits en papier développés en Private Label pour certaines des principales enseignes nationales et internationales. Un focus particulier a été consacré aux serviettes, réalisées avec des gaufrages brevetés, des emballages aux formes impeccables et une qualité élevée, perceptible à la vue comme au toucher.

Autre espace très apprécié, celui dédié à la bobine en feuilles qui, innovante et révolutionnaire dès sa conception, répond toujours davantage aux goûts et aux besoins des professionnels du secteur ainsi qu'à ceux des consommateurs domestiques. Marca s'est confirmé comme un rendez-vous important pour renforcer la présence sur le canal de la grande distribution, avec des produits qui associent qualité professionnelle, praticité au quotidien et respect de l'environnement.

LA CROISSANCE DES MARQUES DE DISTRIBUTEUR

Au-delà des produits de marque, les produits sous marque de distributeur gagnent également du terrain dans les rayons des grandes enseignes de distribution. Industrie Celtex est en effet de plus en plus présente à travers les marques de distributeur et se confirme comme un **partenaire fiable de la grande distribution**, en proposant des solutions personnalisées et de qualité.

4.4 Identité de marque [GRI 417-3]

La définition de l'identité de marque d'une entreprise constitue un élément clé pour raconter l'histoire et l'essence de la marque à travers ses produits, en créant un lien durable et exclusif avec son public. L'identité de marque d'Industrie Celtex comprend un ensemble **d'éléments visuels** qui définissent sa stratégie de communication et illustrent les valeurs sur lesquelles l'Entreprise s'appuie.
Les éléments visuels qui composent l'**identité graphique** permettent d'exprimer l'identité de la marque Industrie Celtex : le logo, le lettrage, les couleurs de l'entreprise, ainsi que la mise en page des supports corporate et institutionnels.
Il s'agit d'un langage cohérent dans chacun de ses aspects, fruit d'une stratégie unique et ciblée.

Le **logo** se compose d'un élément géométrique carré et d'une forme abstraite.

LE CARRÉ : ÉLÉMENT GÉOMÉTRIQUE, SYMBOLE DE SOLIDITÉ

Le **carré**, symbole de cohésion et de solidité, est de **couleur noire**. Il représente de manière distinctive les caractéristiques fondamentales d'Industrie Celtex : **technologie de pointe, leadership et autorité**, qui constituent le patrimoine et l'identité du profil de l'entreprise.

IDENTITÉ CELTEX MAISON MÈRE

La **forme abstraite**, qui incarne **l'identité** de la maison mère, est de couleur verte, choisie pour souligner **l'engagement** de l'entreprise en faveur de **la durabilité environnementale** et de la **mémoire**. L'élément abstrait qui complète le logo fait référence au « C » de Celtex, nom d'origine de l'entreprise, afin de réaffirmer le lien fort avec son histoire et les valeurs qui fondent l'entreprise.



La vision représente un élément clé de l'identité d'Industrie Celtex, exprimant l'ambition de l'entreprise, les valeurs qui la guident et ses objectifs à long terme : proposer des solutions capables d'améliorer l'hygiène et le bien-être quotidien des personnes, en contribuant à la propreté et à la salubrité des environnements domestiques, professionnels et publics.
Pour concrétiser cette vision, Industrie Celtex s'est engagée dans un processus **d'évolution** et de **transformation continue**, en se distinguant par sa capacité à anticiper les tendances du marché, à innover constamment et à s'adapter aux nouvelles exigences de ses clients.
L'engagement en matière de Recherche et Développement joue un rôle central, avec des investissements ciblés dans la conception de solutions de pointe visant à optimiser l'efficacité des processus de production et à enrichir l'offre avec des produits complémentaires conçus et fabriqués en interne.
Ce qui distingue Industrie Celtex dans le paysage industriel, c'est son approche managériale axée sur la qualité, l'excellence et la durabilité : des valeurs qui, en 2025, ont été réaffirmées et consacrées par le **40e anniversaire de l'entreprise**.
« **Des valeurs qui font l'entreprise** » est le claim qui a accompagné l'événement célébrant les 40 ans d'activité, organisé en novembre 2025. Un rappel fort des principes qui, depuis toujours, guident l'entreprise : la **qualité**, **l'innovation** et la **technologie** comme moteurs de la compétitivité ; la **durabilité** et **l'ancrage territorial** comme choix stratégiques à long terme ; **les personnes comme premier facteur de réussite**.

Un anniversaire placé sous le signe de la célébration, mais surtout d'une vision partagée, fondée sur les valeurs qui, en quatre décennies, ont transformé une vision industrielle en une réalité internationale engagée dans une croissance responsable.



Cet engagement en faveur de la durabilité ne se limite pas à une déclaration d'intention, mais se traduit par des actions concrètes et vérifiables : l'utilisation de matériaux certifiés, des processus de production axés sur l'efficacité et la réduction de l'impact environnemental, ainsi que des produits conçus pour durer. La communication autour de ces valeurs vise à construire une **relation durable et fondée sur la confiance avec les parties prenantes**. En interne, les collaborateurs d'Industrie Celtex sont formés pour agir en tant que véritables brand ambassador, en véhiculant de manière cohérente les valeurs de l'entreprise, tant en interne qu'à l'extérieur, et en transformant chaque interaction en une opportunité de renforcer l'identité authentique de l'entreprise.

Cet engagement s'étend également aux partenaires commerciaux, grâce au suivi continu des fournisseurs et de leurs processus de production, afin de s'assurer que les partenaires externes respectent les standards requis par le Groupe et de garantir une chaîne d'approvisionnement transparente et traçable.

Pour confirmer l'attention portée par le Groupe à l'exactitude et à la transparence dans sa communication de marque, **aucun cas de non-conformité** concernant les communications marketing et l'étiquetage **n'a été enregistré** au cours de la période de reporting.





01 L'engagement environnemental

5. L'engagement environnemental

« Concilier la création de valeur avec la protection de l'environnement, tout en préservant les ressources naturelles pour les générations futures. »

L'entreprise intègre la durabilité environnementale dans ses choix stratégiques, en conciliant la création de valeur avec la protection de l'environnement et la satisfaction des attentes du marché. Cet engagement se traduit par la préservation des ressources naturelles pour les générations futures.

La stratégie d'approvisionnement privilégie les sources d'énergie renouvelables par rapport aux sources fossiles, grâce à des évaluations systématiques de la chaîne d'approvisionnement. L'entreprise sélectionne des fournisseurs et des matériaux qui répondent aux critères environnementaux définis en interne, garantissant ainsi leur cohérence avec ses propres standards de durabilité. Parallèlement, elle assure un suivi continu de ses activités afin d'optimiser l'utilisation des ressources, d'améliorer l'efficacité des processus de production et de développer des produits alliant qualité et responsabilité environnementale.



5.1 Utilisation responsable des ressources et des matériaux [GRI 301-1, GRI 301-2]

95 % des matériaux achetés sont d'origine renouvelable

38 % des matériaux utilisés sont issus du recyclage

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Industrie Celtex adopte depuis toujours une approche axée sur la durabilité environnementale et la gestion responsable des ressources, en promouvant des **modèles de production qui préservent les ressources naturelles et contribuent à leur conservation**.
L'intégration des principes de durabilité dans le modèle d'entreprise et la culture entrepreneuriale a permis d'évaluer les matières premières et les produits au-delà des paramètres traditionnels de coût et de qualité, en intégrant systématiquement l'analyse de leur impact environnemental. Dans ce contexte, les politiques d'approvisionnement visent à réduire progressivement le recours aux ressources d'origine fossile, en favorisant l'utilisation de matériaux renouvelables grâce à une évaluation préalable rigoureuse de la chaîne d'approvisionnement.

Cette approche se concrétise par l'adoption de **critères de sélection stricts pour l'approvisionnement** en matières premières, avec une attention particulière portée à l'utilisation de cellulose vierge certifiée et de matériaux recyclés, provenant de fournisseurs agréés et conformes aux normes environnementales reconnues.

La cellulose achetée provient principalement de forêts gérées de manière durable, dont la chaîne de contrôle est certifiée par des organismes indépendants. Ce matériau est issu de forêts gérées dans le respect de critères socio-environnementaux rigoureux, conformément aux exigences des systèmes internationaux FSC® et PEFC, qui contribuent concrètement à la protection des écosystèmes forestiers et à la prévention de la déforestation.

Au-delà de la gestion durable de la chaîne de valeur en amont, l'entreprise assure un suivi constant de ses activités opérationnelles, avec pour objectif d'optimiser l'utilisation des matériaux, d'améliorer l'efficacité des processus de production et de développer des solutions capables de conjuguer des standards de qualité élevés avec le respect de l'environnement.

En 2025, le Groupe a enregistré une utilisation globale de **matériaux renouvelables** pour la fabrication et le conditionnement de ses produits s'élevant à 95 % (130 701 400 kg), contre une proportion minimale de matériaux non renouvelables de 5 %.

Achat de matériaux

137 714 777 kg

95 % d'origine renouvelable

5 % d'origine non renouvelable

Dans ce contexte, la donnée relative aux **matériaux recyclés** revêt une importance particulière. Ceux-ci représentent

38 % des matériaux entrants, en hausse par rapport aux 35 % enregistrés en 2024 : un résultat qui témoigne concrètement de l'engagement d'Industrie Celtex à promouvoir une économie circulaire et à renforcer les pratiques durables tout au long de la chaîne de production.

Pour certaines catégories, la part de matériaux recyclés atteint un pourcentage très élevé : c'est notamment le cas des palettes, des vieux papiers et des emballages en carton. Ces derniers présentent une part de matériaux issus du recyclage de 81 %.
Une attention particulière est accordée à l'utilisation croissante de matériaux recyclés dans les emballages – tant pour les emballages en plastique que pour ceux en carton – ainsi qu'au remplacement des matériaux plastiques par des matériaux à base de papier, lorsque cela est techniquement possible, tout en garantissant la qualité du produit. Un autre objectif d'efficacité et d'optimisation des emballages consiste à **rechercher et à remplacer en permanence les matériaux par des solutions de moindre épaisseur, tout en conservant les mêmes caractéristiques qualitatives**.

L'utilisation efficace des ressources et des matériaux, la réduction des déchets et l'optimisation des coûts nécessitent la mise en œuvre de processus rigoureux de suivi et d'évaluation, soutenus par des outils et des procédures spécifiques, afin d'optimiser l'utilisation des ressources, de réduire les coûts opérationnels et d'améliorer la durabilité des activités. Parmi ceux-ci :

- **comptabilité analytique** : une technique de comptabilité de gestion qui permet de suivre et d'analyser les ressources et les matériaux sur le plan économique. Elle permet à l'entreprise de suivre les coûts par produit, service ou processus, d'identifier les éventuelles inefficacités et de mettre en œuvre des actions correctives ciblées ;

- **système de gestion des ressources** : la Société dispose d'un logiciel *Enterprise Resource Planning* (ERP) qui intègre les principaux processus de l'entreprise, notamment la gestion des stocks, des achats et de la production. Il permet de suivre en temps réel l'utilisation des ressources et des matériaux, tout en améliorant la planification et la gestion des stocks ;

- **indicateurs de performance (KPI)** : les indicateurs de performance, tels que la consommation par unité de production, l'efficacité de l'utilisation des matériaux ou le coût par unité, sont utilisés pour évaluer l'efficacité dans l'utilisation des ressources et contribuent à identifier les domaines d'amélioration afin de maîtriser la gestion des ressources ;

- **systèmes de management de la qualité et de l'environnement** (ISO 9001, ISO 14001) : la norme **ISO 9001** garantit le respect des critères de qualité, tandis que la norme **ISO 14001** porte sur les systèmes de management environnemental, avec un accent particulier sur l'identification des aspects environnementaux, ainsi que sur la mesure et l'amélioration de l'impact négatif éventuel des activités. Elle prévoit des mesures de contrôle et de suivi des processus de l'entreprise, y compris la gestion des ressources et des matériaux ;

- **reporting et analyse périodique** : des rapports et analyses périodiques sur l'utilisation des ressources permettent de suivre la consommation de matériaux et de ressources par rapport aux budgets et aux objectifs prédéfinis, afin de prendre des décisions éclairées dans une perspective d'amélioration continue.

Industrie Celtex, afin de renforcer davantage la durabilité de ses activités, a lancé une série **d'initiatives visant à promouvoir et à sensibiliser les collaborateurs à l'utilisation responsable des ressources et des matériaux** ainsi qu'à la réduction des impacts environnementaux.
Parmi les principales initiatives mises en œuvre par l'entreprise figurent :

- formation et accompagnement dans le domaine de l'ESG destinés à un groupe sélectionné de collaborateurs au cours de l'année 2025, ainsi que des supports de communication visuelle et des documents d'information ;

- initiatives de recyclage et de réduction des déchets.

5.2 Consommation d'énergie et réduction des émissions [GRI 302-1, GRI 305-1, GRI 305-2]

+14 % Électricité autoproduite à partir de sources renouvelables

-16 % Émissions de Scope 2 (Location-Based)

-54 % Émissions de Scope 2 (Market-Based)

Le Groupe poursuit avec détermination une **réduction progressive de sa dépendance aux sources fossiles**, à travers des interventions ciblées et des investissements stratégiques.
L'installation de systèmes photovoltaïques destinés à l'autoproduction d'électricité en est une illustration concrète, une démarche qui conjugue innovation et durabilité.

Des études de faisabilité sont actuellement en cours pour l'extension du parc photovoltaïque sur le site **d'Altopascio**, avec une prévision de **couverture d'environ 9 000 m²**, dans le but de rendre l'ensemble du pôle administratif et logistique énergétiquement autonome.

Les sites situés en Italie, en France et en Allemagne bénéficient du système des Garanties d'Origine (GO) pour l'approvisionnement en électricité issue de sources renouvelables, avec une couverture correspondant à 63 % de l'électricité achetée pour le site italien et à 100 % des besoins énergétiques totaux pour les sites de production situés en France et en Allemagne.

La gestion efficace de l'énergie représente, dans le cadre de la démarche de durabilité entreprise, un objectif stratégique pour Industrie Celtex. Sur les lieux de travail, l'électricité alimente des fonctions essentielles telles que l'éclairage, les infrastructures numériques, les équipements et les systèmes de climatisation.
Pour relever ce défi, l'entreprise adopte une approche intégrée qui prévoit le **remplacement progressif des équipements obsolètes par des technologies à haute efficacité énergétique**, la mise en œuvre de systèmes avancés de gestion de l'énergie et la transition vers des modes de mobilité plus durables, grâce à l'introduction progressive de véhicules électriques, mild-hybrid et full-hybrid.

La flotte automobile du Groupe est composée à 40 % de véhicules à faible impact environnemental (mild-hybrid, full-hybrid et électriques).

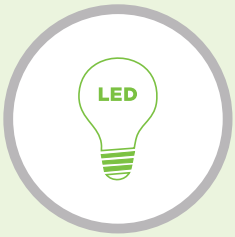


Cet engagement se traduit par des interventions concrètes mises en œuvre dans les différents contextes opérationnels du Groupe. En France, à partir de 2022, des projets d'amélioration de l'efficacité énergétique ont été lancés, comprenant l'installation de systèmes **d'éclairage LED**, la modernisation des systèmes de manutention à faible impact environnemental et la mise en place de systèmes de récupération de chaleur à partir de l'air comprimé.

En Allemagne, des politiques et des initiatives visant à assurer une gestion responsable de la consommation et de l'approvisionnement énergétiques ont également été définies.

Les principales actions entreprises comprennent des investissements dans des technologies à haute efficacité énergétique, la réalisation d'audits énergétiques périodiques et la mise en œuvre de programmes de sensibilisation en interne, destinés à favoriser la participation active des collaborateurs aux pratiques d'économie d'énergie.

Parmi les interventions réalisées figurent également le remplacement du système de chauffage au fioul par des solutions fonctionnant à l'électricité et au gaz, ainsi que la mise à disposition du toit du site de l'entreprise pour l'installation de systèmes photovoltaïques destinés à alimenter le réseau électrique.

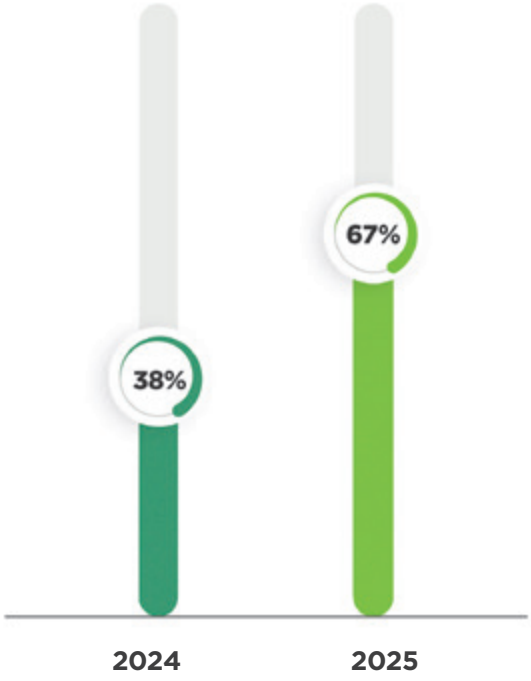


ÉCLAIRAGE LED
Industrie Celtex a également optimisé sa consommation d'énergie grâce à des interventions ciblées, telles que le **remplacement des éclairages fluorescents par des systèmes d'éclairage LED**. Contrairement aux solutions traditionnelles, l'éclairage LED ne repose ni sur des filaments ni sur des gaz, mais sur des semi-conducteurs qui s'allument au passage du courant électrique et émettent de la lumière. Cette technologie d'éclairage innovante offre des avantages significatifs en matière d'efficacité énergétique, de durée de vie, de qualité de la lumière et de résistance.

Au cours de l'année 2025, le Groupe a enregistré une consommation **d'électricité** de 126 231 GJ, dont **67 %** provenaient de **sources renouvelables certifiées**.
Au cours de la même période, la consommation de **combustibles fossiles** s'est élevée à 630 443 GJ, **principalement** liée à l'utilisation, dans les papeteries, de **gaz naturel** pour la production d'électricité et de chaleur au moyen d'une installation de cogénération (624 530 GJ) et, pour le reste, à l'utilisation **d'essence** et de **diesel** pour les véhicules.
L'augmentation de la consommation de gaz, principalement due à l'accroissement des volumes de production et à la variabilité des mix de production, a entraîné une hausse correspondante des émissions directes de Scope 1.

Toutefois, l'un des objectifs de l'entreprise est d'améliorer continuellement l'efficacité de ses processus afin de réduire ses impacts environnementaux. Ainsi, en 2025, elle a mis en place sur le site de Montecarlo une solution d'automatisation pour le transport des produits finis des zones de stockage vers la filmeuse, optimisant ainsi les flux logistiques internes et contribuant, bien que dans une mesure limitée, à une réduction de 4 % de la consommation de gazole.

% D'ÉNERGIE RENOUVELABLE DANS LA CONSOMMATION TOTALE D'ÉLECTRICITÉ



ÉMISSIONS INDIRECTES (tCO_2e)



Dans l'ensemble, la consommation totale d'énergie au sein de l'organisation en 2025 s'est élevée à **756 675 GJ**[1].
Malgré l'augmentation de la consommation énergétique globale mentionnée précédemment, une **réduction des émissions indirectes de Scope 2** a été enregistrée, calculée selon les méthodologies **Location-Based (LB)** et **Market-Based (MB)**, respectivement de **16 %** et de **54 %** par rapport à 2024, grâce à un recours accru à l'énergie renouvelable. En particulier, sur les sites de Celtex France et de Temca GmbH, l'électricité achetée provient intégralement de sources renouvelables. Selon les critères de la méthodologie Market-Based, les émissions correspondantes sont donc nulles.

Depuis plusieurs années, Industrie Celtex investit dans une grande diversité de technologies de pointe visant à améliorer l'efficacité énergétique de ses activités de production, notamment en cohérence avec les Meilleures Techniques Disponibles (MTD), avec pour objectif de **minimiser son impact environnemental tout en générant des bénéfices économiques significatifs**.

Parmi les solutions adoptées figurent des installations de cogénération de dernière génération, l'utilisation de **l'éclairage LED**, l'installation de **systèmes photovoltaïques**, ainsi que d'autres dispositifs ayant permis d'optimiser et de perfectionner l'ensemble du processus de production.

[1] Pour plus de détails sur les données relatives à la période 2024-2025, veuillez consulter les tableaux figurant dans la section « Annexes » du présent document.

Les installations de cogénération constituent le cœur de la stratégie énergétique de l'entreprise. Cette solution a produit, au fil des années, des résultats tangibles : une réduction significative de la consommation d'énergie électrique et thermique, une diminution des émissions atmosphériques ainsi que l'obtention de Certificats blancs, attestant la réalisation d'économies d'énergie effectives et mesurées. Ces bénéfices se traduisent également par une réduction structurelle des coûts d'approvisionnement énergétique.

Parmi les autres actions mises en œuvre, l'entreprise a instauré un **système robuste de suivi continu des installations**, avec des indicateurs de performance sélectionnés conformément aux meilleures pratiques du secteur. Ce dispositif permet à la direction générale de réaliser des analyses systématiques de ces données, d'identifier rapidement les écarts et de mettre en œuvre des mesures correctives. Cette approche permet de définir des plans d'investissement stratégiques visant à optimiser progressivement les processus et à déployer des actions ciblées, telles que celles décrites précédemment.

Un autre élément témoignant de l'attention portée à ces enjeux réside dans **les turbines intégrées au cycle thermique**, équipées de systèmes automatiques de régulation de la combustion, qui surveillent en continu les niveaux d'oxygène dans les fumées en sortie, garantissant ainsi une optimisation dynamique de l'alimentation en combustible. Le cycle thermique fait l'objet d'une **maintenance programmée, coordonnée entre les fournisseurs externes et le personnel interne qualifié** (chauffagistes habilités), complétée par des analyses périodiques des émissions.

Il convient de signaler que les papeteries de San Lorenzo et de Pratolungo appliquent des procédures spécifiques de suivi et de mesure des émissions produites par les installations de production, conformément aux dispositions de l'Autorisation environnementale intégrée (AIA), en effectuant des contrôles périodiques des systèmes de traitement des émissions dans le respect des normes environnementales.



5.3 Consommation et rejets d'eau

[GRI 303-1, GRI 303-2, GRI 303-3]

+80 % d'eau récupérée et réutilisée dans les papeteries

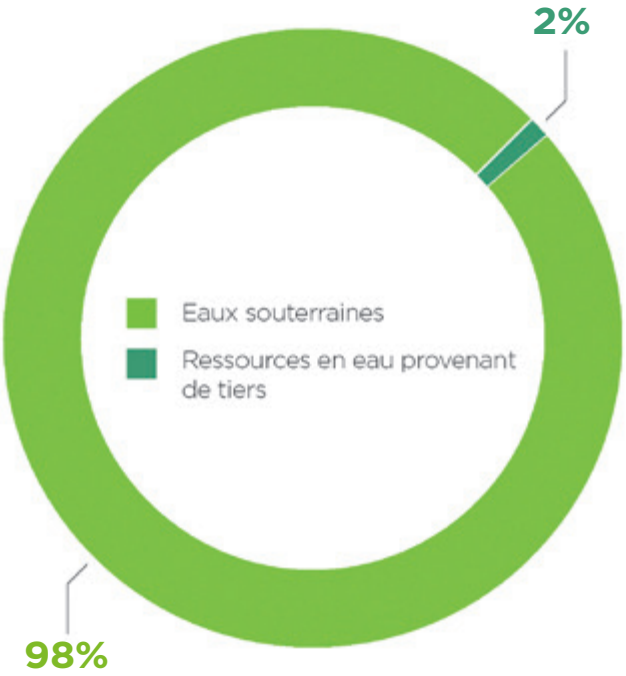
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

L'eau constitue une ressource importante pour les activités de production des papeteries d'Industrie Celtex, et son utilisation s'effectue dans le respect des autorisations en vigueur, qui définissent des limites spécifiques de prélèvement. Les besoins en eau de l'entreprise sont principalement satisfaits par le recours aux **eaux souterraines**, avec des volumes d'approvisionnement qui restent inférieurs aux quantités autorisées, témoignant ainsi de l'attention portée par l'entreprise à une gestion responsable de cette ressource.

Dans une démarche de gestion responsable, Industrie Celtex a mis en place des **systèmes de réduction des débits**, contribuant ainsi à la préservation des nappes phréatiques. Parallèlement, **le suivi et le reporting réguliers des consommations** permettent d'identifier rapidement toute anomalie éventuelle dans l'utilisation de l'eau et d'intervenir dans les meilleurs délais afin de rétablir les paramètres optimaux.
Au cours de l'année 2025, le Groupe a enregistré un volume total de prélèvement d'eau de **714,47 ML**. Industrie Celtex adopte des modalités de gestion des eaux usées différenciées en fonction des caractéristiques opérationnelles de chaque site de production. Dans les deux papeteries du Groupe, grâce aux systèmes de traitement des eaux ainsi qu'à la présence de bassins et de conduites, le taux de recyclage de l'eau dépasse 80 % des besoins totaux.

Au sein de la papeterie de San Lorenzo, l'eau utilisée dans le processus de production est en partie récupérée et recyclée au moyen de systèmes internes dédiés. À l'issue du cycle, une partie de l'eau s'évapore au cours des opérations de fabrication, tandis que le volume restant, après avoir fait l'objet de contrôles analytiques spécifiques, est restitué au milieu naturel sous forme d'eau de surface.

PRÉLÈVEMENT D'EAU PAR SOURCE



Le contrôle qualitatif des rejets est effectué quotidiennement afin de garantir le respect des paramètres autorisés et de limiter les impacts environnementaux.

À la papeterie de Pratolungo, les eaux résiduaires sont directement acheminées vers le **Consorzio del Torrente Pescia**, garantissant ainsi une gestion efficace de la ressource.

Les résultats des analyses réalisées sur les sites de production dans le cadre des activités périodiques de contrôle et de suivi sont transmis chaque année à l'*Agence régionale pour la protection de l'environnement de Toscane* (ARPAT) ainsi qu'aux autorités municipales compétentes, attestant du respect des prescriptions réglementaires en vigueur.

Dans les activités de transformation, l'utilisation de l'eau reste marginale et concerne principalement la dilution des colles et des colorants. Ces produits sont achetés sous forme concentrée, puis dilués en interne, ce qui permet d'optimiser la logistique et de réduire les impacts environnementaux liés au transport des matières premières.

Concernant le site allemand, l'approvisionnement en eau est entièrement assuré par le gestionnaire public local, tandis que les eaux usées sont acheminées vers le réseau d'assainissement, dans le respect de la réglementation environnementale applicable. L'eau est principalement destinée aux installations sanitaires et aux besoins du personnel. Les consommations sont suivies au moyen de compteurs dédiés et d'enregistrements périodiques. Par ailleurs, afin de prévenir tout risque de contamination environnementale, les surfaces revêtues du site sont imperméabilisées et les procédures internes encadrent la gestion sécurisée des huiles et autres substances chimiques, notamment au moyen d'actions de formation spécifiques destinées au personnel. Les rejets aqueux présentent un profil de risque négligeable et des volumes limités. Par conséquent, ils ne sont soumis à aucune norme sectorielle ou locale spécifique en matière de qualité, sous réserve du strict respect des règlements municipaux en vigueur.

Sur le site de Montecarlo, un **système de phytoépuration** a également été mis en place en remplacement d'une station d'épuration conventionnelle, notamment en raison du contexte paysager de la zone. Ce système reproduit les processus naturels d'autoépuration propres aux écosystèmes humides grâce à l'action combinée des plantes et des micro-organismes, favorisant ainsi le traitement des eaux usées selon des principes de durabilité environnementale.
Le site d'Altopascio utilise principalement l'eau pour les besoins sanitaires et domestiques, l'approvisionnement étant assuré par le réseau municipal de distribution d'eau.

Témoignant de son engagement constant en faveur d'une utilisation responsable des ressources en eau, l'entreprise développe des **projets innovants visant à collecter, filtrer et traiter les eaux pluviales** afin de les réutiliser dans les différentes activités de l'organisation. À cette fin, des bassins de collecte dédiés seront aménagés au cours des prochaines années, dans le but de réduire davantage les prélèvements d'eau souterraine, en conciliant efficacité opérationnelle et protection de l'environnement.



5.4 Gestion des déchets [GRI 306-1, GRI 306-2, GRI 306-3, GRI 306-4, GRI 306-5]



49 % des déchets orientés vers des filières de valorisation



Industrie Celtex réaffirme son engagement en faveur de la protection de l'environnement en adoptant une approche responsable et proactive en matière de développement durable, notamment à travers une **gestion rigoureuse de ses déchets**. Cet engagement s'inscrit dans un système de management environnemental structuré, garantissant un suivi systématique des aspects environnementaux tout au long des différentes phases opérationnelles. Il se traduit par des choix stratégiques et innovants visant à préserver les ressources naturelles et à promouvoir un modèle de production fondé sur le recyclage et la valorisation, afin de **réduire l'impact environnemental et d'optimiser le cycle de vie des matériaux**.

Au cours de l'année 2025, l'entreprise a produit un total de 7 316 tonnes de déchets, enregistrant une hausse par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique par les activités de Temca, où l'agrandissement du site a entraîné une augmentation des déchets générés, principalement liés aux matériaux de construction, aux emballages et aux opérations d'installation des nouveaux équipements.

À l'échelle du Groupe, **environ 50 % des déchets produits sont orientés vers des opérations de valorisation**, notamment le réemploi, le recyclage et d'autres formes de récupération, dans le but de limiter la consommation de ressources et de réduire le recours aux matières premières vierges. Les sous-produits du processus de production, notamment les rognures et les chutes de papier, sont réintroduits dans le cycle de production du Groupe par leur acheminement vers les papeteries internes, où ils sont utilisés comme matières premières secondaires. Les emballages plastiques issus des activités de production et les matériaux ferreux sont, quant à eux, cédés à des tiers en vue de leur valorisation et de leur réutilisation dans de nouveaux processus de production.
Sur le site allemand également, les déchets de papier et les mandrins en carton issus des processus de production sont acheminés vers des installations externes de valorisation et de recyclage. Ce modèle permet de réintégrer les flux de déchets dans la chaîne de production, favorisant ainsi une utilisation plus efficace des ressources disponibles.

Les **impacts environnementaux associés à la gestion des déchets** sont principalement liés **aux activités opérationnelles internes** et, en particulier, **aux opérations de transport vers les installations de valorisation ou de traitement**, qui génèrent des émissions atmosphériques liées au transport routier. Afin de réduire ces impacts, le Groupe utilise des systèmes de compactage des matériaux permettant d'optimiser les chargements et de diminuer le nombre de transports pour des volumes acheminés équivalents. En revanche, aucun impact significatif n'est identifié au niveau de la chaîne d'approvisionnement ni lors de la phase d'utilisation en aval, en dehors de la gestion courante des emballages.

Au moyen d'accords contractuels spécifiques, le Groupe impose à ses prestataires de gestion des déchets des procédures opérationnelles rigoureuses, garantissant l'identification, la traçabilité et la conformité de l'ensemble du processus.
La sélection des prestataires externes s'effectue

conformément à des procédures internes spécifiques, qui prévoient notamment la vérification des autorisations environnementales, de l'inscription aux registres professionnels concernés et du respect de la réglementation en vigueur.

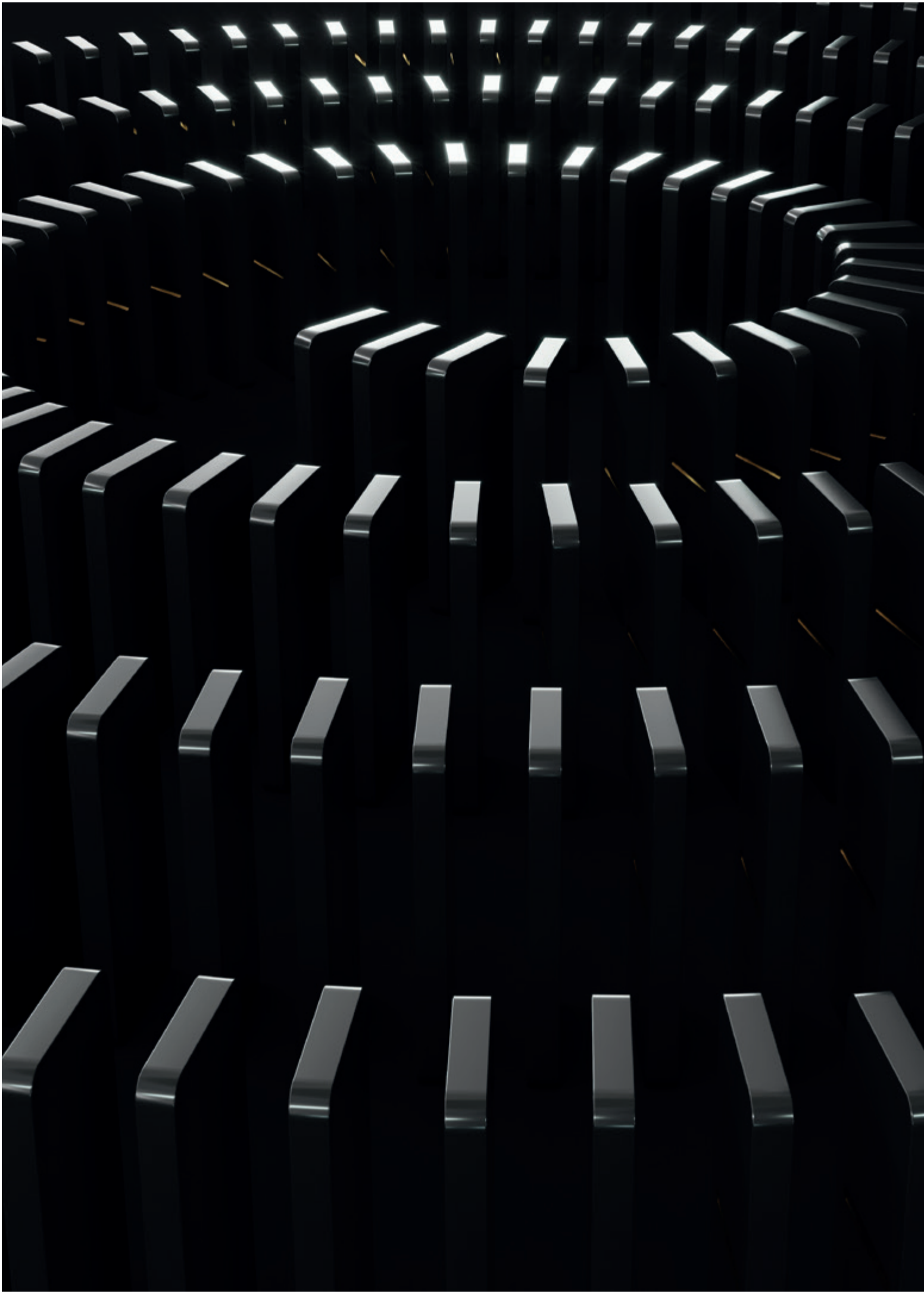
La collecte et le suivi des données relatives aux déchets s'appuient sur les formulaires de suivi et les registres des opérateurs agréés, complétés par des enregistrements internes. Ce système permet d'assurer un reporting précis des flux de déchets générés, orientés vers la valorisation ou éliminés. Chaque année, pour les sites italiens, la déclaration MUD, récapitulant les déchets produits et leurs sites d'origine, est également transmise à la Chambre de commerce compétente.

Le système de management environnemental du Groupe intègre des outils structurés d'analyse des risques et des opportunités environnementaux, conformément aux exigences de la norme **ISO 14001**, dans le but d'améliorer continuellement les performances environnementales. En cohérence avec sa **politique HSE** (Health, Safety & Environment), Industrie Celtex applique un modèle fondé sur la prévention, la réduction, le réemploi, le recyclage et l'élimination responsable des déchets.
Des procédures environnementales spécifiques définissent les modalités de collecte, de transport et de gestion des déchets, ainsi que le contrôle des zones de stockage temporaire.

L'entreprise favorise également la **formation du personnel** et la diffusion de comportements responsables en matière de **gestion des déchets**, en accordant une attention particulière à la classification correcte des matériaux, aux zones de stockage et aux procédures à suivre en cas de déversement accidentel. Ces actions de formation contribuent au renforcement de la culture environnementale de l'entreprise et à la diffusion des bonnes pratiques au-delà du cadre professionnel.

L'engagement d'Industrie Celtex s'étend au-delà de son périmètre industriel, avec pour objectif de promouvoir une gestion responsable des déchets et de contribuer à l'amélioration de la qualité environnementale du territoire.





La chaîne d'approvisionnement



6. La chaîne d'approvisionnement [GRI 204-1]

« Promouvoir des principes communs et des solutions concrètes tout au long de la chaîne de valeur. »

L'intégration des **stratégies** et des **objectifs de durabilité dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement** représente un enjeu stratégique de plus en plus important pour Industrie Celtex. L'implication active des fournisseurs dans les processus de conception de produits, de biens et de services selon une approche durable et circulaire favorise le développement de **solutions innovantes** et garantit des **standards de qualité élevés**. Par ailleurs, les fournisseurs qui adoptent des pratiques durables sont moins exposés aux controverses d'ordre environnemental ou social, contribuant ainsi à la réduction des risques pour l'entreprise.

Grâce à la mise en œuvre de programmes structurés de durabilité au sein de sa chaîne d'approvisionnement, Industrie Celtex implique ses fournisseurs directs et, indirectement, ses fournisseurs indirects, en promouvant des principes communs et des solutions concrètes tout au long de la filière. Cette approche permet d'atténuer les risques, de renforcer la résilience du système de production, de maintenir des standards élevés en matière de responsabilité sociale et environnementale et de générer une valeur partagée sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

6.1 Processus de sélection des fournisseurs

La **sélection des partenaires** repose sur un processus rigoureux et structuré, fondé sur l'évaluation des capacités industrielles des fournisseurs et la vérification d'exigences spécifiques, notamment en matière de **qualité**, **d'efficacité**, de certifications, **d'éthique** et de caractéristiques des matériaux proposés. Une attention particulière est également accordée aux aspects liés à la **responsabilité environnementale** et **sociale**, ainsi qu'aux normes de **santé** et de **sécurité au travail**. Le Groupe partage avec ses fournisseurs son code d'éthique et son code de conduite des fournisseurs, fondés sur les Principes directeurs des Nations Unies et sur la Déclaration de l'Organisation internationale du Travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail.

Les relations de collaboration visent à établir des partenariats à long terme, favorisant la stabilité de la chaîne de valeur et le développement de démarches d'innovation partagée.

À l'issue de la phase de sélection, tous les **fournisseurs qualifiés** font l'objet d'un **suivi continu** et d'une **évaluation annuelle de leurs performances**, afin de vérifier le maintien des standards requis. Ils sont également segmentés selon des critères essentiels tels que le volume des approvisionnements, le risque géographique, les performances en matière de durabilité et la gestion des impacts économiques.

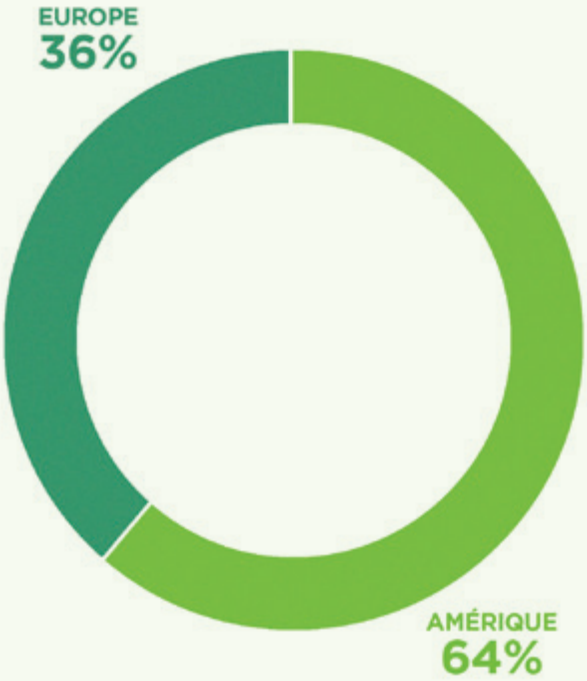
Depuis 2025, les critères ESG ont été intégrés au processus d'évaluation des fournisseurs jugés les plus pertinents pour chaque catégorie d'achat, dans le but de suivre le niveau de maîtrise des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance tout au long de la chaîne d'approvisionnement. À partir de 2026, le périmètre d'analyse sera progressivement élargi afin d'étendre l'évaluation à l'ensemble du portefeuille fournisseurs, selon un processus standardisé reposant sur l'envoi annuel de questionnaires spécifiques.

En complément des éléments précités, les procédures prévoient également les critères d'évaluation suivants : détention de certifications, qualité des fournitures, conformité des livraisons, conditions économiques et assistance technique.

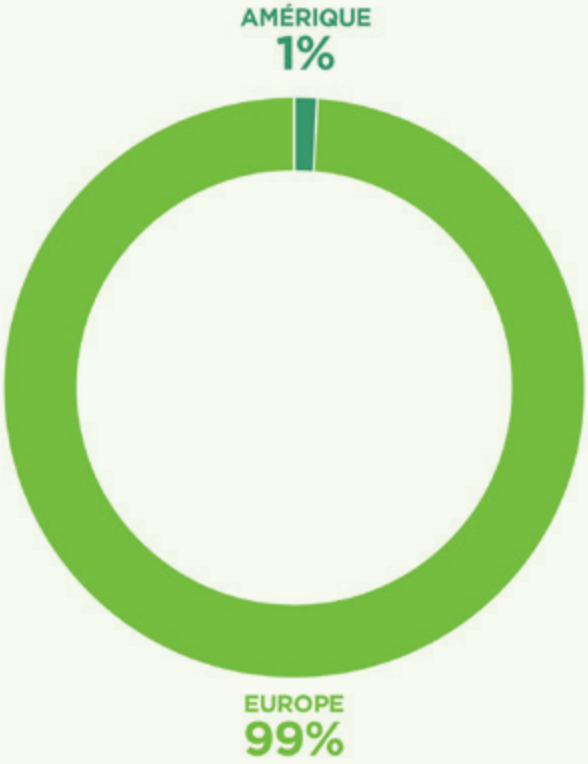
Le suivi des fournisseurs tient également compte du risque géographique, à travers l'évaluation des régions d'approvisionnement en termes de stabilité politique et de respect des droits humains, ainsi que du volume des approvisionnements, avec une attention particulière portée aux matières premières achetées en grandes quantités (telles que la pâte à papier et les emballages).

En 2025, la pâte de **cellulose vierge** utilisée par l'Entreprise provient à **36 % d'Europe** et à **64 % d'Amérique**. Cette répartition est principalement déterminée par les besoins de production et la disponibilité de la matière première sur le marché, permettant ainsi de garantir la continuité des approvisionnements et des normes de qualité élevées.

PÂTE DE CELLULOSE VIERGE ACHETÉE EN 2025



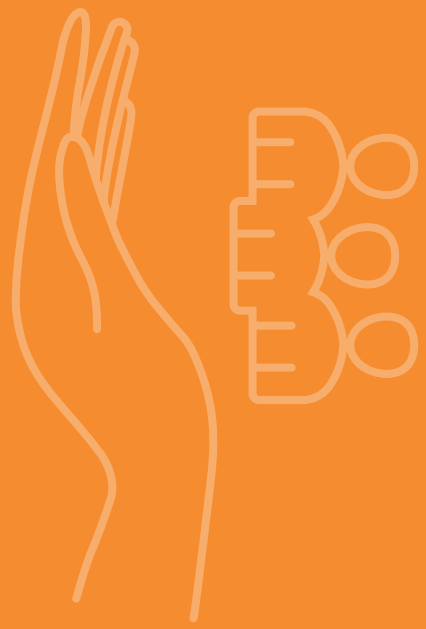
PAPIERS DE RÉCUPÉRATION ACHETÉS EN 2025



Outre la cellulose vierge, les papiers de récupération jouent également un rôle important et sont considérés comme une ressource stratégique dans le cadre des politiques d'économie circulaire. **99 % des papiers de récupération achetés proviennent de fournisseurs européens** (dont 90 % de fournisseurs italiens), ce qui témoigne de la volonté de l'Entreprise de privilégier des filières d'approvisionnement plus locales. Seule une part résiduelle, représentant 1 %, provient du marché américain.

Afin d'atténuer les risques liés notamment aux fluctuations des prix ou aux ruptures de la chaîne d'approvisionnement, le Groupe privilégie les relations à long terme avec ses fournisseurs. Cette approche permet de garantir une plus grande stabilité des coûts et une continuité des livraisons, même en période de volatilité des marchés.





La responsabilité envers les personnes

7. La responsabilité envers les personnes

« Construire une organisation solide et résiliente, capable de générer une valeur partagée et durable dans le temps. »

Pour Industrie Celtex, **le capital humain représente un levier stratégique essentiel** au service de la croissance durable et de l'innovation continue. L'Entreprise s'engage à promouvoir une approche responsable et inscrite dans le long terme, à travers des politiques et des outils dédiés au développement des compétences, à la valorisation des talents et au renforcement d'une identité d'entreprise partagée.
Dans cette perspective, une attention particulière est accordée à la création d'un environnement de travail sûr, inclusif et stimulant, capable de favoriser le bien-être des collaborateurs et de contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques de l'organisation.

Industrie Celtex s'engage à **garantir des conditions de travail équitables et respectueuses** de la personne, en promouvant une culture fondée sur le dialogue ouvert, la participation active et le partage de valeurs communes. La formation continue, le développement professionnel et la reconnaissance du mérite constituent des piliers fondamentaux de la stratégie de l'entreprise, conçue pour accompagner chaque collaborateur dans un parcours de développement permettant de concilier les aspirations individuelles avec les objectifs de l'organisation.

La santé et la sécurité au travail représentent des valeurs fondamentales, auxquelles s'ajoutent la promotion constante d'un fort sentiment d'appartenance et la valorisation du potentiel de chaque collaborateur, dans un environnement fondé sur la confiance et le respect mutuel. Cette approche, pleinement conforme aux principes de la durabilité sociale, témoigne de l'engagement de l'Entreprise à construire une organisation solide et résiliente, capable de générer une valeur partagée et durable dans le temps[2].



[2] Pour plus de détails sur les données relatives à la période 2024-2025, veuillez consulter les tableaux figurant dans la section « Annexes » du présent document.

7.1 Les collaborateurs d'Industrie Celtex

[GRI 2-7, GRI 2-8, GRI 2-30, GRI 401-1]

505 collaborateurs, **49** travailleurs non salariés
+3 % de collaborateurs (par rapport à 2024)
35 % de collaborateurs recrutés < 30 ans

97 % de contrats à durée indéterminée
97 % de contrats à temps plein

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

La gestion des ressources humaines chez Industrie Celtex repose sur les principes **d'intégrité**, de **dignité**, **d'égalité**, de **professionnalisme** et de **collaboration**, en accordant une attention constante aux personnes tout au long de leur parcours professionnel : de leur intégration au sein de l'entreprise au développement de leurs compétences, en passant par la gestion quotidienne.

La valorisation des jeunes talents comme des professionnels disposant d'une solide expérience constitue un choix stratégique qui contribue à la réussite de l'entreprise.

Ces ressources apportent un ensemble de compétences, d'expériences et de perspectives complémentaires, favorisant ainsi un équilibre culturel dynamique et enrichissant au sein de l'organisation. Identifier, attirer et fidéliser ces profils est essentiel pour consolider la position de leader de l'entreprise sur le marché et préserver un avantage concurrentiel durable dans le temps.



Au 31 décembre 2025, Industrie Celtex compte un total de **505 collaborateurs**, dont 308 travaillent en Italie, 56 en France et 141 en Allemagne. La majorité du personnel appartient à la **tranche d'âge comprise entre 30 et 50 ans**, témoignant d'une main-d'œuvre expérimentée et stable. **L'effectif total enregistre une hausse de 3 % par rapport à 2024**, année au cours de laquelle l'entreprise comptait 492 collaborateurs.

100 % des collaborateurs d'Industrie Celtex S.p.A. sont couverts par une convention collective nationale de travail.

Le détail de la répartition des effectifs salariés pour la période 2024-2025 est présenté ci-dessous :

GRI 2-7: Employés
Nombre total d'employés par type de contrat et par genre au 31/12/2025

Type de contrat	Genre					
	2024			2025		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Durée indéterminée	342	133	**475**	357	135	**492**
Durée déterminée	10	7	**17**	8	5	**13**
Total	**352**	**150**	**492**	**356**	**151**	**505**

Nombre total d'employés par type de contrat (temps plein/temps partiel) et par genre au 31/12/2025

Type de contrat	Genre					
	2024			2025		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Temps plein	351	125	476	364	127	491
Temps partiel	1	15	16	1	13	14
Total	**352**	**140**	**492**	**365**	**140**	**505**

La stabilité de l'emploi est également confirmée par la nature des contrats : 492 collaborateurs bénéficient d'un contrat à durée indéterminée, dont 491 à **temps plein**. À ces effectifs s'ajoutent 49 travailleurs non salariés, répartis entre les sites d'Italie, de France et d'Allemagne, qui collaborent avec l'Entreprise à différents titres.

Pour plus de détails sur la composition du personnel, veuillez consulter les tableaux figurant dans la section « Annexes ».

7.2 Diversité et inclusion

[GRI 2-19, GRI 2-20, GRI 2-26, GRI 405-1, GRI 406-1]

49 % des collaborateurs dans la tranche d'âge des 30-50 ans

Zéro cas de discrimination et signalements de Whistleblowing

Industrie Celtex considère la **diversité** et **l'inclusion** comme des valeurs fondamentales et des facteurs essentiels à la croissance et à la réussite durable de l'organisation. L'Entreprise agit dans le plein respect de ces principes, conformément à son Code éthique et à la **Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies**, en reconnaissant et en valorisant la diversité sous toutes ses formes : âge, orientation sexuelle, identité de genre, origine ethnique, religion et capacités.
La pluralité des perspectives et des expériences enrichit la culture d'entreprise et reflète le caractère unique de chaque personne. Industrie Celtex est fermement convaincue que la promotion de la diversité et la valorisation des talents individuels sont des conditions essentielles à la création d'un environnement de travail dans lequel chacun se sent respecté, inclus et valorisé.

Afin de garantir un **processus de sélection équitable et inclusif**, l'Entreprise applique des **critères transparents** et **non discriminatoires** dans l'évaluation des compétences, du professionnalisme et du potentiel des candidats, dans le respect des procédures internes de sélection, de recrutement et de gestion des ressources humaines. En Allemagne, l'Entreprise a mis en place des politiques spécifiques en faveur de la diversité et de l'égalité des chances, des politiques de lutte contre la discrimination ainsi que des politiques de rémunération conformes aux principes d'équité et d'égalité salariale.

Le recrutement s'effectue en identifiant le profil le plus adapté, tant au regard des compétences requises pour le poste que de sa cohérence avec les valeurs et les besoins de l'entreprise, tout en garantissant le plus grand respect des candidats à chaque étape du processus, mené avec professionnalisme et confidentialité.



Les données recueillies portent exclusivement sur des aspects pertinents liés aux compétences professionnelles et aux aptitudes des candidats.
Après acceptation de l'offre, le nouveau collaborateur entame un parcours d'intégration et d'accompagnement auprès de personnel expérimenté, complété par des formations spécifiques portant sur les outils de travail, les procédures de l'entreprise, la protection des données personnelles et les processus liés à son poste.

Tout au long du parcours professionnel des salariés au sein de l'organisation, l'Entreprise accorde une attention particulière au respect de **l'intégrité de chaque personne** et s'engage à garantir à chacun :

- **des conditions de travail dignes**, grâce à des environnements sûrs et sains, dans le plein respect de la dignité individuelle ;
- **l'égalité des chances**, en garantissant l'équité en matière de classification professionnelle, de niveaux de rémunération et d'opportunités de développement professionnel ;
- **la protection de la liberté individuelle**, en favorisant un environnement dans lequel chaque personne se sent libre et respectée.

Afin de garantir le respect de ces engagements, Industrie Celtex s'appuie sur le canal de **Whistleblowing** comme outil fondamental de conformité de l'entreprise. Celui-ci permet aux salariés et aux tiers de signaler à l'Organisme de surveillance, de manière confidentielle et sécurisée, toute irrégularité ou tout acte illicite constaté dans le cadre des activités professionnelles. Parallèlement, l'Entreprise favorise un **dialogue ouvert et confidentiel avec le service des Ressources Humaines**, afin d'offrir un espace dédié permettant d'exprimer et d'aborder les



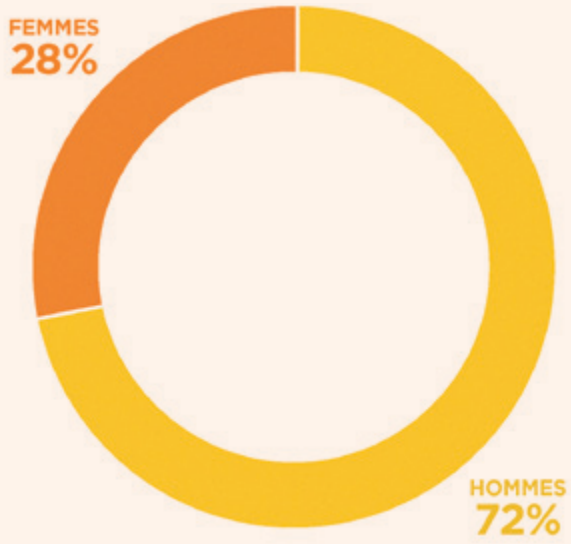
éventuelles difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.

Pour témoigner de l'engagement constant d'Industrie Celtex, il convient de souligner qu'**aucun cas de discrimination ni aucun signalement de Whistleblowing n'a été enregistré** au cours de la période 2024-2025.

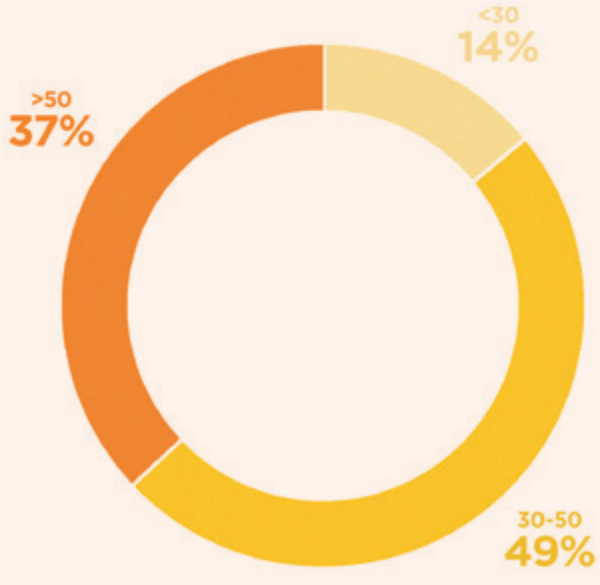
Afin de garantir la mise en œuvre effective des principes décrits, des systèmes de suivi et d'évaluation sont mis en place, reposant sur la mesure continue des progrès réalisés au moyen **d'indicateurs clés de performance** spécifiques (KPI), notamment :

- la répartition des effectifs par genre, fonction et âge ;
- les taux de rotation du personnel (turnover), analysés par genre et par tranche d'âge ;
- l'équité salariale.

NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS PAR GENRE AU 31/12/2025



NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS PAR TRANCHE D'ÂGE AU 31/12/2025



Aucun cas de discrimination ni aucun signalement de Whistleblowing n'a été enregistré au cours de la **période 2024-2025**.

L'entreprise se distingue par une main-d'œuvre hétérogène du point de vue générationnel, un facteur qui enrichit la culture organisationnelle et favorise l'inclusion ainsi que le partage des compétences.

Les profils les plus expérimentés (37 % de plus de 50 ans) garantissent solidité, vision et continuité, tandis que le cœur de l'organisation se concentre dans la tranche d'âge des 30-50 ans (49 %), où se conjuguent expérience, sens des responsabilités et capacité opérationnelle.

La présence des plus jeunes (14 % de moins de 30 ans), bien que numériquement inférieure, apporte enthousiasme, ouverture au changement et familiarité avec les nouvelles technologies, contribuant ainsi à rendre l'environnement de travail plus dynamique et tourné vers l'avenir.

Pour Industrie Celtex, la diversité, l'inclusion et les échanges intergénérationnels constituent une démarche évolutive qui nécessite un engagement et une collaboration constants. Afin de concrétiser cette ambition, une approche structurée a été adoptée, prévoyant la mise en œuvre d'une série d'actions concrètes :

- **l'analyse des données** afin d'identifier d'éventuelles disparités et des axes d'amélioration ;
- **la promotion d'une culture d'entreprise inclusive**, à travers des initiatives de communication et de sensibilisation ainsi que des programmes de formation ;
- **la communication transparente** des progrès réalisés et des défis rencontrés par l'entreprise, notamment par la publication des résultats.



GESTION DES RÉMUNÉRATIONS

Industrie Celtex s'engage à garantir à l'ensemble de ses salariés une **rémunération équitable et adéquate, proportionnée au poste occupé, aux compétences démontrées et à l'expérience acquise**.
Les politiques de rémunération adoptées par l'Entreprise reposent sur des critères de transparence et de cohérence, dans le but de reconnaître le mérite, de soutenir la motivation et d'assurer des conditions économiques dignes et compétitives, dans le plein respect des principes d'équité et de responsabilité sociale.
En Italie, la **rémunération fixe**, c'est-à-dire celle définie dans le contrat de travail, est déterminée en fonction du poste, de l'expérience et des responsabilités de chaque individu.
La **rémunération variable**, qui comprend des éléments complémentaires tels que les primes exceptionnelles et les éventuelles heures supplémentaires effectuées, n'est actuellement pas liée à des objectifs de durabilité, mais repose exclusivement sur des indicateurs de performance économique.
Les **primes liées à la nomination à un poste** sont évaluées au cas par cas, en fonction de l'importance du poste et des compétences du candidat.
En ce qui concerne les politiques relatives aux versements prévus à la **fin du contrat de travail**, celles-ci incluent **l'indemnité de fin de contrat**, calculée en fonction des années de service et de la rémunération. Dans certains cas, des **indemnités de départ** peuvent également être prévues, selon des accords spécifiques. Conformément aux dispositions de la convention collective nationale de travail (CCNL) italienne, l'Entreprise met à la disposition de ses salariés des **régimes de retraite complémentaire**, financés par des cotisations patronales et individuelles, ainsi que des **complémentaires santé** couvrant les frais médicaux et les consultations spécialisées. Les modalités de ces dispositifs sont définies dans les contrats de travail et les règlements internes applicables.
En **Allemagne**, l'organisation n'est liée par aucune convention collective (*Tarifverträge*) ; la rémunération est donc déterminée en interne. Les salariés rémunérés au mois perçoivent un salaire mensuel fixe, tandis que ceux rémunérés à l'heure reçoivent une rémunération calculée en fonction des heures travaillées, assortie de primes pour le travail en équipes, en soirée et de nuit. L'Entreprise accorde une **prime annuelle** exceptionnelle fondée sur les performances et la contribution du salarié au cours de l'année. En outre, les salariés peuvent bénéficier d'avantages non monétaires (par exemple, des bons d'achat de carburant et des chèques-cadeaux pour les courses alimentaires), en reconnaissance de leurs performances individuelles et de leur faible taux d'absentéisme.
Les salariés et les cadres relèvent du système allemand de sécurité sociale et de retraite. L'Entreprise respecte la loi allemande sur le **salaire minimum** (*Mindestlohngesetz*) ainsi que l'ensemble de la législation du travail applicable.
Il convient de souligner qu'à ce jour, Industrie Celtex ne dispose ni d'un comité des rémunérations ni de procédures formalisées de détermination des rémunérations validées par des membres indépendants. Les éventuels signalements relatifs aux rémunérations sont toutefois pris en charge et traités par l'Organisme de surveillance.



7.3 Développement et formation des collaborateurs [GRI 404-1]



7,4 heures de formation par collaborateur

3 750 heures de formation au total destinées aux salariés



Le Groupe considère ses collaborateurs comme une ressource fondamentale et le moteur de sa réussite. Dans le but de valoriser la contribution de chacun, l'Entreprise promeut une culture organisationnelle capable d'intégrer efficacement les différentes générations, en favorisant un équilibre vertueux entre tradition et innovation.
Dans cette perspective, le Groupe encourage un dialogue constructif entre le capital d'expérience des collaborateurs les plus expérimentés et la dynamique d'innovation des nouvelles générations, en créant les conditions d'une valorisation mutuelle qui favorise le développement continu de l'organisation dans un environnement dynamique et durable.

Industrie Celtex place la **formation** et le **développement professionnel de ses collaborateurs** au cœur de sa stratégie de croissance, en tant que leviers essentiels pour renforcer l'identité de l'entreprise et développer son potentiel. À cette fin, l'Entreprise met à la disposition de ses salariés des programmes de formation ciblés et des parcours de carrière personnalisés, conçus pour accompagner chaque collaborateur dans son développement professionnel.
Le volume de formation dispensée aux salariés de l'Entreprise s'élève à **7,4 heures par collaborateur, soit une augmentation de 41 % par rapport à 2024**.

La formation est un processus continu qui accompagne le salarié tout au long de son parcours professionnel au sein de l'Entreprise, depuis la phase d'intégration initiale jusqu'à la fin de la relation de travail. Tout au long de ce parcours, adapté au poste occupé et aux responsabilités assumées, sont organisés des activités d'apprentissage individuel ainsi que des périodes d'accompagnement et/ou d'expérience sur le terrain auprès d'experts dans les domaines des produits, des systèmes, de la législation et de la réglementation en vigueur applicable.

Les **parcours de formation** s'articulent autour de différentes formes d'apprentissage structuré, conçues pour favoriser le **développement global des compétences des salariés**.
La mise à jour continue des connaissances, le perfectionnement et la diversification des compétences et des aptitudes constituent des facteurs clés pour permettre à l'Entreprise de disposer des compétences nécessaires pour croître, innover, collaborer et atteindre ses objectifs commerciaux.

La formation pratique constitue la **composante opérationnelle** du parcours de formation du salarié. Dispensée directement sur le lieu de travail, elle se concrétise par la réalisation d'activités ciblées visant à perfectionner les compétences spécifiques requises pour l'exercice de ses fonctions.

En particulier, la formation pratique vise à apprendre à utiliser correctement les outils, les équipements et les procédures opérationnelles, dans le but d'optimiser l'efficacité au travail et de garantir des normes de sécurité adéquates.



Les modalités de mise en œuvre de la formation théorique et pratique reposent sur une approche structurée et multidimensionnelle, qui s'articule principalement autour des éléments suivants :

- **participation à des séminaires et à des formations externes**, afin d'actualiser les connaissances sur des sujets spécialisés et les obligations réglementaires, et de garantir la conformité aux lois et aux règlements ;
- **organisation de réunions ou de formations internes**, conçues pour diffuser des connaissances spécifiques sur l'Entreprise, ses produits et ses processus ;
- **évaluation des compétences** requises et des compétences détenues pour l'exécution de tâches spécifiques ;
- **prise en compte des évolutions technologiques ou organisationnelles** afin de favoriser l'adaptation aux nouveaux défis ;
- **intégration de nouveaux collaborateurs ou la modification des fonctions** afin de faciliter la transition ;
- **accompagnement par du personnel expérimenté** pendant une période déterminée, dans le but de transmettre des compétences pratiques et un savoir-faire ;
- **demandes ou signalements** formulés par les salariés ou les responsables ;
- **résultats des contrôles et des actions correctives** découlant de réclamations ou de non-conformités, afin d'améliorer les processus.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DE LA FORMATION

L'**évaluation de l'efficacité de la formation** constitue une composante intégrante du programme de formation et vise à mesurer l'impact concret des activités de formation sur les participants. Ce processus est confié au formateur ou au responsable hiérarchique direct du collaborateur concerné, qui, après un délai approprié suivant la fin de la formation, procède à une évaluation structurée au moyen de différents outils, sélectionnés en fonction du type de formation dispensée, notamment :

- des questionnaires d'évaluation des acquis ;
- l'observation directe des performances sur le terrain ;
- l'évaluation des résultats obtenus au regard des objectifs fixés.



Les différents responsables de service sont chargés de recueillir les besoins et les demandes de formation et de formation pratique du personnel, puis de les transmettre au département RH/Formation avant la fin de l'année. Ce dernier les soumet à la Direction de l'entreprise sous la forme d'un « Plan annuel de formation », afin que celle-ci évalue et approuve les actions de formation à mettre en œuvre au cours de l'année suivante.

Industrie Celtex a créé un espace dédié à la formation, principalement axé sur l'export et la spécialisation de la force de vente : la **Celtex Academy**.

Initialement conçue comme un **espace d'approfondissement technique consacré aux produits de l'Entreprise**, la Celtex Academy a progressivement évolué pour devenir une plateforme numérique structurée, proposant des formations vidéo et des initiatives de formation en ligne. Au fil du temps, elle a également acquis un **rôle clé dans la formation du personnel interne** et devient l'un des outils permettant à Industrie Celtex non seulement de renforcer les compétences et les capacités de ses collaborateurs, mais aussi de transmettre et de valoriser la culture d'entreprise.

En 2024, un **programme de formation triennal en cybersécurité** a été lancé afin d'accroître le niveau de connaissance de l'ensemble des salariés et leur capacité à reconnaître les attaques malveillantes susceptibles de mettre en danger non seulement la sécurité de l'Entreprise, mais également les données personnelles.
La formation est dispensée via une plateforme dédiée, régulièrement mise à jour avec de nouveaux contenus et de nouveaux cours. À l'issue de chaque parcours, un questionnaire d'évaluation est prévu afin de vérifier l'acquisition effective des compétences.

À partir de la fin de l'année 2025, le parcours de formation s'est encore élargi avec l'introduction de cours consacrés aux compétences comportementales (soft skills), visant à renforcer les compétences transversales et à favoriser le développement professionnel des salariés. Au cours de la même période, des activités de formation et de conseil dans le domaine ESG ont également été lancées, dans le but d'accompagner l'Entreprise vers une intégration toujours plus poussée des principes de durabilité dans ses processus.

Parallèlement à la formation, Industrie Celtex accorde une importance stratégique au développement du personnel, entendu comme un ensemble structuré d'initiatives visant à transmettre, à élargir et à diffuser de nouvelles compétences au sein de l'organisation.
La mise en place de parcours de développement professionnel constitue un élément clé pour garantir la compétitivité et la durabilité de l'activité à long terme. Dans ce contexte, le département des Ressources humaines joue un rôle proactif, en analysant les besoins organisationnels lors de l'ouverture de nouveaux postes et en favorisant les opportunités d'évolution professionnelle des collaborateurs. Cette approche vise à valoriser les compétences internes et à encourager la mobilité verticale.

Pour plus de détails sur le nombre d'heures de formation dispensées aux salariés au cours de la période 2024-2025, veuillez consulter les tableaux figurant dans la section « Annexes ».



7.4 Bien-être des collaborateurs

WELFARE D'ENTREPRISE

Le **bien-être** constitue le pilier fondamental du **welfare d'entreprise**, dont le développement vise à renforcer le climat organisationnel et à améliorer les performances.
Chez Industrie Celtex, le welfare d'entreprise représente un élément central de la politique de gestion des ressources humaines. Il constitue un domaine dans lequel l'Entreprise apporte une contribution significative grâce à la mise à disposition de services, d'avantages et de dispositifs dédiés, visant à améliorer le bien-être personnel, professionnel et familial des salariés.

Pour soutenir cet engagement, Industrie Celtex a investi dans le développement d'une **plateforme numérique innovante** permettant d'accéder à des biens et services de welfare, conçue pour garantir une flexibilité et une accessibilité maximales des ressources, en s'adaptant aux différents besoins des salariés en fonction de facteurs tels que leur étape de vie et leur localisation géographique.
Cette initiative est développée dans le respect des domaines d'intervention prévus par la réglementation en vigueur et vise à améliorer le bien-être des salariés grâce à un large éventail d'avantages.
Actuellement, le projet est en **phase de mise en œuvre** sous la forme d'un projet pilote dans certains établissements, dans le but d'évaluer et d'optimiser son efficacité avant son déploiement à plus grande échelle.



Toutes les initiatives mises en œuvre par Industrie Celtex en matière de bien-être des salariés contribuent à l'amélioration continue de leur motivation et de leur sentiment d'appartenance.
Industrie Celtex accorde une attention particulière à l'aménagement personnalisé des espaces de travail, reconnaissant leur rôle central dans la promotion du bien-être physique et mental de ses collaborateurs.
Sur le site d'Altopascio, un projet d'investissement visant à créer des espaces de travail modernes et confortables a été lancé en 2024. Ces espaces ont été conçus non seulement pour favoriser le bien-être des collaborateurs – grâce à des environnements lumineux, ergonomiques et accueillants, qui améliorent le confort et réduisent le stress – mais également pour répondre à plusieurs objectifs, notamment :

- **favoriser un environnement de travail inclusif**, exempt de barrières architecturales, afin de permettre également l'accès aux personnes en situation de handicap ;



- **stimuler la collaboration** grâce à la mise à disposition d'espaces communs et de lieux de rencontre facilitant la communication et le partage d'idées ;
- **favoriser la créativité** grâce à des environnements stimulants et innovants ;
- **améliorer la productivité** en offrant aux salariés la possibilité d'accéder à des espaces fonctionnels et bien organisés, qui optimisent l'efficacité et la concentration ;
- **renforcer le sentiment d'appartenance** en créant des espaces qui reflètent la culture d'entreprise et favorisent un climat de confiance et de collaboration.

Toujours dans le souci de préserver le bien-être du personnel, Industrie Celtex propose aux employés de bureau de ses sites italiens les services suivants :

- **service de restauration collective** : afin de faciliter la pause déjeuner et de favoriser les moments de convivialité entre collègues. Ce service garantit non seulement un choix alimentaire large et varié, mais contribue également à réduire le stress lié à la recherche de solutions de restauration à l'extérieur ;
- **flexibilité des horaires de travail** : à l'arrivée comme au départ, permettant aux salariés de mieux gérer leurs engagements personnels et familiaux, de favoriser un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, de réduire le stress et d'accroître leur satisfaction.

En **Italie** et en **Allemagne**, des **chèques-repas et des bons d'achat alimentaires** sont proposés au personnel des services de production, afin de leur permettre de choisir librement le lieu où déjeuner pendant la pause et de garantir qu'ils puissent prendre un repas dans de bonnes conditions, même en l'absence de cantine au sein de l'Entreprise.
Sur le site allemand, l'Entreprise veille également au respect de la législation allemande en matière de droit du travail, en favorisant la flexibilité des horaires de travail, en proposant un accompagnement en matière de congé parental et en encourageant de courtes pauses de récupération au cours de la journée de travail, sans obligation de pointage. Une attention particulière est accordée à la santé au travail et au bien-être mental, grâce à des évaluations régulières des risques psychosociaux, visant à identifier et à atténuer les facteurs de stress liés au travail ainsi que les risques psychosociaux.

7.5 Santé et sécurité au travail

[GRI 403-1, 403-2, 403-3, 403-4, 403-5, 403-6, 403-7, 403-8, 403-9, 403-10]



Zéro cas de maladie professionnelle et formation continue en matière de santé et de sécurité



La protection de la santé et de la sécurité des travailleurs constitue une valeur fondamentale pour l'Entreprise, qui promeut à tous les niveaux de l'organisation une **culture de la prévention** axée sur l'amélioration continue des conditions de travail.

L'Entreprise reconnaît que l'exercice des activités de production comporte des risques potentiels pour la santé et la sécurité des personnes. C'est pourquoi elle adopte une approche structurée visant à prévenir les accidents du travail, à réduire les risques opérationnels et à renforcer continuellement les systèmes de gestion. Chaque accident ou presque-accident fait l'objet d'une analyse afin d'en identifier les causes et de définir rapidement des actions correctives et préventives.
Les résultats enregistrés confirment l'efficacité des mesures adoptées et contribuent à l'amélioration continue des performances en matière de santé et de sécurité.

Industrie Celtex a défini, dans ses politiques internes, les principes et les orientations stratégiques visant à améliorer continuellement les systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail. Ces principes se traduisent chaque année par des objectifs spécifiques, faisant l'objet d'un suivi périodique et intégrés aux processus opérationnels de l'Entreprise, ainsi que par la promotion d'initiatives visant à favoriser le bien-être des personnes et à améliorer la qualité des environnements de travail.

SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

En Italie, Industrie Celtex applique un système de management de la santé et de la sécurité au travail certifié selon la norme internationale **ISO 45001**.
Celui-ci s'applique à l'ensemble des salariés permanents et temporaires, des apprentis et des prestataires externes, et couvre toutes les activités opérationnelles et administratives (production, maintenance, entrepôt et bureaux).
Le système est mis en œuvre conformément aux principales obligations réglementaires italiennes, notamment :

- l'évaluation périodique des risques et la mise à jour du document d'évaluation des risques (Documento di Valutazione dei Rischi – DVR) ;
- l'élaboration du plan d'urgence et d'évacuation (Piano di Emergenza ed Evacuazione – PEE) ;
- la surveillance médicale assurée par le médecin du travail (Medico Competente) ;
- la formation obligatoire en matière de santé et de sécurité au travail ;
- la gestion et le suivi des accidents du travail conformément aux procédures de l'INAIL (Institut national italien d'assurance contre les accidents du travail) ;
- la gestion des équipements de protection individuelle.

Prix Objectif Zéro 2025

Industrie Celtex, Converting Altopascio - Zéro accident en 2025
Papeterie San Lorenzo - Zéro accident en 2025
Papeterie de Pratolungo - Zéro accident en 2025

La conception et la modernisation progressive des installations de production suivent des critères visant à réduire les risques et à améliorer les conditions opérationnelles.

En Allemagne également, le Groupe adopte un système structuré de management de la santé et de la sécurité au travail, élaboré conformément à la réglementation nationale applicable et reposant sur des processus d'audit, d'évaluation des risques et de suivi continu des performances. Ce système s'applique à l'ensemble des travailleurs, y compris les salariés temporaires, les apprentis et les prestataires externes, et couvre aussi bien les activités opérationnelles qu'administratives.

Un comité Santé et Sécurité se réunit périodiquement afin d'analyser les performances, de suivre les accidents du travail et de définir, le cas échéant, des actions d'amélioration.



Aucune catégorie significative de travailleurs, aucune activité ni aucun lieu de travail n'est exclu du système, conformément à la responsabilité de l'Entreprise de garantir des conditions de travail sûres à toutes les personnes intervenant sur ses sites.

GESTION DES RISQUES ET PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS

Industrie Celtex adopte des procédures spécifiques pour l'identification des dangers liés au travail et l'évaluation des risques, notamment :

- **l'évaluation des risques**, réalisée par le responsable du Service de Prévention et de Protection (RSPP), ainsi que le Document d'Évaluation des Risques (Documento di Valutazione dei Rischi – DVR), vérifié et approuvé par l'Employeur (Datore di Lavoro – DL), le Représentant des Travailleurs pour la Securité (Rappresentante dei Lavoratori per la Sicurezza – RLS) et le Médecin du Travail (Medico Competente – MC). Le rôle du RLS est officiellement établi et celui-ci participe activement au dispositif grâce à des programmes périodiques d'information et de formation ;

- **la surveillance interne**, assurée par les superviseurs, le service Sécurité, le RSPP et le médecin du travail. Le Service de Prévention et de Protection (SPP) recueille les mesures et gère les situations critiques ;

- **des réunions périodiques** entre la Direction, le SPP et le médecin du travail, afin d'assurer une coordination constante.

L'évaluation des risques comprend à la fois des évaluations de routine (pour l'ensemble des activités de production, de maintenance, d'entreposage et de bureau, avec des inspections régulières des machines et des espaces communs) et des évaluations ponctuelles (concernant les nouveaux équipements, les processus, les modifications des procédures, les extensions des installations ou l'introduction de nouveaux produits).

Dans le cadre de l'évaluation des risques, Industrie Celtex applique la hiérarchie internationale des mesures de prévention et de protection, en privilégiant l'élimination des dangers, le remplacement des substances ou matériaux dangereux par des alternatives plus sûres, la mise en œuvre de mesures techniques (telles que les dispositifs de protection des machines et les systèmes de ventilation), les mesures organisationnelles (procédures opérationnelles standardisées et formation) et, en dernier recours, l'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI) mis à la disposition des travailleurs par l'Entreprise, dont le port est obligatoire lorsque cela est prévu.

L'Entreprise garantit aux travailleurs la possibilité de signaler toute situation dangereuse ou toute condition de travail non sécurisée sans crainte de représailles, ainsi que le droit, dans le respect de la réglementation en vigueur et des politiques de l'Entreprise, d'interrompre toute activité jugée dangereuse pour leur santé et leur sécurité.

Industrie Celtex encourage également la participation et la consultation des travailleurs dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du système de management de la santé et de la sécurité au travail, au moyen d'outils spécifiques et de moments d'échange dédiés.

PROGRAMMES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL	MODALITÉS DE PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS
SURVEILLANCE MÉDICALE	Planification des examens médicaux obligatoires prévus par la loi, en garantissant que les salariés soient convoqués aux visites médicales dans les délais impartis et pendant les heures de travail.
	Possibilité de contacter directement le médecin du travail en cas de doute concernant la salubrité et la sécurité de certaines situations, ou pour signaler des problèmes de santé ou des dangers importants qui n'auraient pas été pris en charge.
FORMATION	Planification des formations obligatoires prévues par la loi, en garantissant que les salariés y participent dans les délais impartis et pendant les heures de travail.
	Réunions non planifiées à la suite d'accidents du travail ou de presque-accidents particulièrement graves, afin de partager les événements avec les salariés, de renforcer leur sensibilisation aux risques, mais aussi d'en mieux comprendre les causes et d'identifier d'éventuelles mesures correctives supplémentaires à mettre en œuvre.
FOURNITURE EPI	Définition d'un protocole relatif aux équipements de protection individuelle, conforme au Document d'Évaluation des Risques.
	Traçabilité de chaque dotation aux travailleurs.
	Surveillance et accompagnement par les superviseurs afin de vérifier leur utilisation effective et appropriée.
DROIT À DES AUTORISATIONS D'ABSENCE ET À DES CONGÉS SPÉCIFIQUES POUR CERTAINES CATÉGORIES DE TRAVAILLEURS (EX. : FEMMES ENCEINTES)	Mise à disposition d'informations à destination des travailleurs.
	Rôle actif du service des Ressources Humaines et du service Sécurité afin de faciliter la compréhension de ces droits et d'en assurer une diffusion aussi large que possible.

GESTION DES SITUATIONS D'URGENCE ET SUIVI DES ÉVÉNEMENTS

Industrie Celtex a adopté des plans et des procédures spécifiques de gestion des situations d'urgence (Plan d'urgence et d'évacuation), couvrant notamment les incendies, les évacuations et les premiers secours. Les sites de production sont équipés de dispositifs de lutte contre l'incendie, d'une signalisation de sécurité et de plans d'évacuation conformes à la réglementation en vigueur.

L'Entreprise assure un suivi et un enregistrement systématiques des accidents du travail, des *near miss*, des non-conformités et des événements indésirables, afin d'identifier les éventuels axes d'amélioration et de renforcer les mesures de prévention.
Chaque prestataire externe et sous-traitant fait l'objet d'une procédure d'accréditation conforme aux exigences réglementaires en vigueur, comprenant une vérification rigoureuse de ses capacités techniques et professionnelles.

De même, les professionnels intervenant dans le cadre d'activités ayant une incidence significative sur la sécurité au travail sont sélectionnés selon des processus d'évaluation conformes à la réglementation applicable, afin de garantir des niveaux adéquats de compétence et de qualification.

La présence du personnel externe fait l'objet d'un suivi au moyen de protocoles spécifiques et d'enregistrements des interventions de maintenance, garantissant une gestion appropriée des activités et facilitant la mise en œuvre des procédures d'évacuation et de gestion des situations d'urgence.

L'Entreprise favorise également un dialogue constant avec les représentants syndicaux, auxquels sont communiquées toutes les informations relatives aux aspects de santé et de sécurité jugés pertinents, tant au niveau individuel que collectif, afin de faciliter le partage des éventuelles difficultés rencontrées et des possibilités d'amélioration.

FORMATION ET CULTURE DE LA PRÉVENTION

Industrie Celtex considère la formation, l'information et la formation pratique continues comme des outils fondamentaux de sa stratégie de prévention des risques et de diffusion de la culture de la sécurité.

La formation est dispensée dès la phase *d'onboarding*, au moyen de contenus portant sur les politiques de l'Entreprise, l'identification des dangers, les procédures d'urgence et l'utilisation des équipements de protection individuelle. Elle comprend également des parcours spécifiques adaptés au poste occupé, avec des approfondissements consacrés à l'utilisation des machines, au stockage en hauteur, à la conduite de chariots élévateurs et aux activités de premiers secours. Pour les activités présentant des risques plus élevés, telles que les travaux en hauteur et les opérations d'auto-sauvetage, l'Entreprise fait appel à des prestataires externes certifiés et à des organismes spécialisés du secteur, comme en témoigne la collaboration de Temca avec la Croix-Rouge allemande. L'efficacité des actions de formation fait l'objet d'un suivi périodique dans le cadre du système de management de la santé et de la sécurité au travail.

Industrie Celtex a mis en place un **dispositif de formation structuré et différencié en matière de santé et de sécurité au travail**, adapté aux risques spécifiques de chaque poste et conforme aux normes réglementaires en vigueur. Le programme prévoit des **formations initiales**, suivies de **mises à jour périodiques**, pour tous les niveaux de l'organisation : des salariés aux dirigeants, des superviseurs aux responsables de la prévention. En complément de la formation générale à la sécurité, des modules spécialisés sont proposés pour développer des compétences essentielles, notamment en matière de gestion des situations d'urgence, d'utilisation d'équipements spécifiques et de connaissance des systèmes de management de l'Entreprise.

Cette approche témoigne de l'engagement profond de l'Entreprise à garantir que chaque collaborateur dispose des compétences nécessaires pour travailler en toute sécurité, en se protégeant lui-même, ses collègues et l'organisation.



PROGRAMME D'ASSISTANCE MÉDICALE POUR LES SALARIÉS

Industrie Celtex S.p.A. garantit à ses salariés un **accès complet aux services de santé et aux soins médicaux**, tant pour répondre aux besoins liés au travail que pour favoriser leur bien-être général. En Italie, chaque salarié bénéficie d'une assurance santé auprès d'Unisalute, ainsi que de tarifs préférentiels auprès de laboratoires médicaux conventionnés et de sociétés de la Misericordia, garantissant un soutien concret à la protection de la santé.

En Allemagne, l'Entreprise met à disposition un médecin d'entreprise, accessible à tout moment pour des consultations portant sur des questions de santé générale, et non uniquement sur les risques liés au lieu de travail. Elle propose également des examens préventifs dans le cadre des contrôles médicaux habituels.

L'Entreprise entretient des relations avec plusieurs structures médicales externes, notamment des médecins généralistes à proximité et deux hôpitaux situés dans un rayon de 20 kilomètres, qui assurent des soins spécialisés et des services d'urgence.

Les salariés sont informés, lors de *l'onboarding*, des réunions consacrées à la sécurité et par l'intermédiaire des canaux de communication interne, des structures médicales disponibles et des procédures à suivre pour y accéder rapidement en cas de besoin médical.



PERFORMANCE

Le Groupe a enregistré une **légère baisse du taux d'accidents**, passé de 10,58 en 2024 à 9,30 en 2025, confirmant ainsi l'efficacité des mesures et des dispositifs mis en place en matière de santé et de sécurité au travail. Par ailleurs, **aucun cas de maladie professionnelle n'a été recensé** au cours de l'année.

7.6 Industrie Celtex et son engagement en faveur de la communauté [GRI 413-1]

Partenariats et collaborations au service de la communauté locale



Industrie Celtex place au cœur de sa stratégie de développement durable un **engagement constant envers le territoire, les personnes et la communauté**. Depuis ses origines, l'entreprise a tissé des liens solides avec les communautés locales, reconnaissant que la croissance de l'entreprise est étroitement liée au développement social, économique et culturel du territoire dans lequel elle exerce ses activités. **Une part importante de ses collaborateurs est issue du bassin local**, ce qui renforce encore davantage ce lien profond.

À travers des initiatives concrètes et des partenariats stratégiques, Industrie Celtex promeut et prend part à des projets visant à renforcer le dialogue avec les parties prenantes locales, à créer des synergies positives et à contribuer au développement durable du territoire. Au fil des années, l'entreprise a soutenu et renouvelé de nombreuses initiatives dans le but de générer une valeur partagée et durable à long terme pour les communautés au sein desquelles elle opère.

SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

Fondazione Ospedale Pediatrico Meyer

Industrie Celtex contribue activement aux actions de la Fondation de l'**Hôpital pédiatrique Meyer**, centre d'excellence de référence à l'échelle nationale et européenne en médecine pédiatrique. Depuis 2023, l'entreprise soutient le projet « Accueil des familles », qui vise à renforcer le réseau de structures d'hébergement situées à proximité de l'hôpital, en offrant un logement digne aux familles en situation de précarité économique dont les enfants sont hospitalisés.

unraggiodiluce

L'entreprise soutient également les projets de la **Fondation à but non lucratif Un Raggio di Luce**, qui œuvre depuis 2004 en faveur des communautés les plus défavorisées, en accordant une attention particulière aux femmes et aux enfants. Elle met en œuvre des initiatives concrètes dans des domaines tels que l'éducation, la santé, les activités productives et le développement des infrastructures, dans le but de promouvoir l'autonomie et la dignité.

En **Allemagne**, l'entreprise apporte son soutien à **Kinderhospiz Bärenherz e. V.**, une organisation qui propose des soins spécialisés et un accompagnement émotionnel aux enfants atteints de maladies graves ainsi qu'à leurs familles, dans des moments particulièrement difficiles.

Au fil des années, **Celtex France** a soutenu des initiatives à fort impact social grâce à des **partenariats avec des associations actives** dans les domaines de la **santé**, de **l'accompagnement** des personnes vulnérables et de l'inclusion sociale, réaffirmant ainsi son engagement en faveur de la solidarité et de la responsabilité sociale.

ANCRAGE TERRITORIAL ET SERVICES ESSENTIELS



Industrie Celtex s'engage activement en faveur du **bien-être des communautés locales** au sein desquelles elle exerce ses activités. L'entreprise apporte un soutien régulier à la **Misericordia** locale, en finançant des projets et des services essentiels pour le territoire. Elle collabore également avec les établissements scolaires en faisant don de produits indispensables à l'hygiène et au nettoyage, contribuant ainsi à garantir des environnements plus sains et plus sûrs pour les élèves et le personnel scolaire.
En 2025, témoignant une nouvelle fois de son attachement au territoire, la **Papeterie San Lorenzo**, du groupe Industrie Celtex, a fait don d'une ambulance entièrement équipée à l'**Assistenza Pubblica Avis de Fivizzano**. Le véhicule est doté d'équipements de dernière génération, notamment d'un dispositif automatique de massage cardiaque permettant d'assurer des interventions de réanimation rapides et efficaces. Ce don constitue ainsi un moyen essentiel au service de la sécurité et du bien-être de la communauté.

En Allemagne, l'entreprise soutient le **Förderverein Attraktives Freibad Altkirchen e. V.**, une association qui œuvre à la préservation et à l'amélioration de la piscine publique locale, un espace de loisirs essentiel pour la communauté, qui favorise la santé et les interactions sociales.

SECTEUR DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Industrie Celtex soutient activement le **cursus universitaire en Technologie et Production du Papier et du Carton de l'Université de Pise**, une initiative stratégique visant à former des professionnels qualifiés et à renforcer la compétitivité de la filière papetière locale. Cette formation a pour objectif de préparer des spécialistes disposant de compétences avancées dans des domaines stratégiques tels que l'énergie, le développement durable et l'industrie 4.0.
L'entreprise collabore également avec des établissements d'enseignement technique et des universités afin de promouvoir activement la culture industrielle liée à la production de papier tissue, notamment à travers des parcours PCTO (parcours école-entreprise) et des projets de mémoire de fin d'études à caractère expérimental. Ces initiatives visent à accompagner les jeunes tout au long de leur parcours de formation et de leur développement professionnel.

En **France**, Celtex France collabore avec des établissements publics et privés ainsi qu'avec des organismes de reconversion professionnelle pour adultes.

En **Allemagne**, Temca contribue au développement de la main-d'œuvre locale en proposant des places de formation professionnelle dans le cadre du système dual allemand et en coopérant avec la **Bundesagentur für Arbeit** afin de **favoriser l'intégration professionnelle au niveau régional**. L'entreprise soutient également des organismes dédiés à la **formation professionnelle** et au **développement des jeunes talents**, en encourageant les opportunités de formation et la coopération entre les entreprises et les établissements d'enseignement

CULTURE ET PATRIMOINE

Industrie Celtex soutient avec conviction le **Musée du Papier de Pescia**, reconnaissant l'importance de la préservation de la mémoire historique et de la valorisation de la tradition papetière, un élément fondamental de l'identité du territoire. Le musée œuvre avec dévouement à la préservation et à la promotion de l'art du travail et de la fabrication artisanale du papier, une tradition séculaire profondément ancrée dans la région de Pescia depuis la fin du XVe siècle.

L'entreprise participe également activement à des initiatives communautaires en **Allemagne**, en organisant chaque année des célébrations d'entreprise qui favorisent la cohésion au sein de la communauté et le bien-être des collaborateurs. Elle soutient également des organisations locales œuvrant à la **préservation des traditions culturelles**, telles que le **Förderverein P2V-Zentrum e. V. et le Karnevalsverein Pölzonia e. V.**, à l'entretien des espaces de loisirs publics, à la **promotion du sport et d'un mode de vie actif**, notamment à travers le **Kanuverein Zeitz e. V.**, ainsi qu'à l'éducation et à la lecture.

Industrie Celtex considère le lien avec le territoire comme un élément fondamental d'une croissance durable et partagée. **L'entreprise s'engage à générer une valeur qui soit non seulement économique, mais aussi sociale et culturelle**, contribuant ainsi à une répartition plus équitable des richesses créées. À travers ces actions, elle entend consolider un modèle de développement fondé sur la responsabilité, la collaboration et la création de valeur partagée, tout en préservant les liens avec les communautés dont elle est issue et auxquelles elle contribue au quotidien.





Annexes

GRI 204-1 : PROPORTION DES DÉPENSES DESTINÉES AUX FOURNISSEURS LOCAUX

Catégorie de produit et/ou service	2024		
	Industrie Celtex S.p.A. (Altopascio, Montecarlo, Papeterie San Lorenzo, Papeterie Pratolungo)		
	Italie	Étranger	Total
Matières premières	66,0 %	10,2 %	76,2 %
Produits finis	9,4 %	1,4 %	10,8 %
Matières auxiliaires	6,7 %	0,1 %	6,8 %
Loyers	2,3 %	0,0 %	2,3 %
Autres achats / services	1,9 %	0,0 %	1,9 %
Maintenance	0,9 %	0,0 %	1,0 %
Sous-traitants	0,7 %	0,0 %	0,7 %
Agents	0,1 %	0,0 %	0,1 %
Conseil	0,1 %	0,0 %	0,1 %
Services commerciaux	0,1 %	0,0 %	0,1 %
DÉPENSES TOTALES FOURNISSEURS	**88,2 %**	**11,8 %**	**100,0 %**
	Celtex France		
	France	Étranger	Total
Matières premières	18,6 %	43,3 %	61,8 %
Produits finis	0,0 %	26,3 %	26,3 %
Matières auxiliaires	0,0 %	4,3 %	4,3 %
Loyers	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Autres achats / services	7,3 %	0,3 %	7,6 %
Maintenance	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Sous-traitants	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Agents	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Conseil	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Services commerciaux	0,0 %	0,0 %	0,0 %
DÉPENSES TOTALES FOURNISSEURS	**25,8 %**	**74,2 %**	**100,0 %**
	Temca		
	Allemagne	Étranger	Total
Matières premières	24,4 %	30,9 %	55,4 %
Produits finis	0,9 %	34,6 %	35,5 %
Matières auxiliaires	4,7 %	0,1 %	4,7 %
Loyers	1,3 %	0,0 %	1,3 %
Autres achats / services	0,0 %	0,2 %	0,3 %
Maintenance	1,3 %	0,2 %	1,5 %
Sous-traitants	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Agents	0,3 %	0,1 %	0,4 %
Conseil	0,5 %	0,0 %	0,5 %
Services commerciaux	0,4 %	0,0 %	0,4 %
DÉPENSES TOTALES FOURNISSEURS	**33,8 %**	**66,2 %**	**100,0 %**

Catégorie de produit et/ou service	2025		
	Industrie Celtex S.p.A. (Altopascio, Montecarlo, Papeterie San Lorenzo, Papeterie Pratolungo)		
	Italie	Étranger	Total
Matières premières	64,5 %	11,0 %	75,5 %
Produits finis	8,7 %	1,1 %	9,8 %
Matières auxiliaires	7,3 %	0,1 %	7,4 %
Loyers	2,9 %	0,0 %	2,9 %
Autres achats / services	2,7 %	0,0 %	2,7 %
Maintenance	0,7 %	0,0 %	0,7 %
Sous-traitants	0,7 %	0,0 %	0,7 %
Agents	0,1 %	0,0 %	0,1 %
Conseil	0,1 %	0,0 %	0,1 %
Services commerciaux	0,1 %	0,0 %	0,1 %
DÉPENSES TOTALES FOURNISSEURS	**87,8 %**	**12,2 %**	**100,0 %**
	Celtex France		
	France	Étranger	Total
Matières premières	22,9 %	41,7 %	64,6 %
Produits finis	0,0 %	23,1 %	23,1 %
Matières auxiliaires	0,0 %	5,5 %	5,5 %
Loyers	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Autres achats / services	6,6 %	0,2 %	6,8 %
Maintenance	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Sous-traitants	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Agents	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Conseil	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Services commerciaux	0,0 %	0,0 %	0,0 %
DÉPENSES TOTALES FOURNISSEURS	**29,5 %**	**70,5 %**	**100,0 %**
	Temca		
	Allemagne	Étranger	Total
Matières premières	16,9 %	37,4 %	54,3 %
Produits finis	1,1 %	34,6 %	35,7 %
Matières auxiliaires	4,8 %	0,2 %	5,0 %
Loyers	1,3 %	0,0 %	1,3 %
Autres achats / services	0,0 %	0,2 %	0,2 %
Maintenance	1,5 %	0,5 %	2,0 %
Sous-traitants	0,1 %	0,0 %	0,1 %
Agents	0,3 %	0,1 %	0,5 %
Conseil	0,5 %	0,0 %	0,5 %
Services commerciaux	0,6 %	0,0 %	0,6 %
DÉPENSES TOTALES FOURNISSEURS	**27,0 %**	**73,0 %**	**100,0 %**

GRI 301-1 : MATÉRIAUX UTILISÉS EN POIDS OU EN VOLUME

Poids total des matériaux non renouvelables utilisés pour la fabrication et le conditionnement des produits au 31/12/2025

Matériaux non renouvelables utilisés			
Type de matériau	U.M.	2024	2025
Industrie Celtex S.p.A. (Altopascio, Montecarlo, Papeterie San Lorenzo, Papeterie Pratolungo)			
Matériaux auxiliaires ou accessoires	kg	2 489 231,00	2 446 942,20
Produits semi-finis (étiquettes, mandrins, etc.)		2 100 285,58	2 096 247,50
Emballages plastiques		954 585,87	981 751,99
Rouleaux de tissu non tissé (fibres synthétiques)		-	-
TOTAL		**5 544 102,45**	**5 524 941,69**
Celtex France			
Matériaux auxiliaires ou accessoires	kg	114 486,00	124 315,00
Produits semi-finis (étiquettes, mandrins, etc.)		329 418,07	356 637,00
Emballages plastiques		139 239,00	131 968,00
Rouleaux de tissu non tissé (fibres synthétiques)		-	-
TOTAL		**583 143,07**	**612 920,00**
Temca			
Matériaux auxiliaires ou accessoires	kg	-	-
Produits semi-finis (étiquettes, mandrins, etc.)		-	-
Emballages plastiques		104 473,72	110 140,30
Rouleaux de tissu non tissé (fibres synthétiques)		770 193,46	765 374,29
TOTAL		**874 667,17**	**875 514,59**
Consolidé			
Matériaux auxiliaires ou accessoires	kg	2 603 717,00	2 571 257,20
Produits semi-finis (étiquettes, mandrins, etc.)		2 429 703,64	2 452 884,50
Emballages plastiques		1 198 298,59	1 223 860,29
Rouleaux de tissu non tissé (fibres synthétiques)		770 193,46	765 374,29
TOTAL		**7 001 912,68**	**7 013 376,28**

Poids total des matériaux renouvelables utilisés pour la fabrication et le conditionnement des produits au 31/12/2025

Matériaux renouvelables utilisés			
Type de matériau	U.M.	2024	2025
Industrie Celtex S.p.A. (Altopascio, Montecarlo, Papeterie San Lorenzo, Papeterie Pratolungo)			
Bobines de papier	kg	60 256 515,00	54 920 926,00
dont : bobines de papier certifié (PEFC, FSC, EU Ecolabel)		58 182 381,00	53 296 951,00
Emballages en carton		2 643 481,38	2 435 494,00
Papiers recyclés		22 205 415,00	22 062 420,00
Palettes		3 948 650,00	3 892 475,00
Cellulose		32 272 954,00	26 211 514,00
dont : cellulose certifiée PEFC (PEFC)		32 165 854,00	26 211 510,00
TOTAL		**121 327 015,38**	**109 522 829,00**
Celtex France			
Bobines de papier	kg	13 818 840,00	13 679 376,00
dont : bobines de papier certifié (PEFC, FSC, EU Ecolabel)		13 303 998,00	13 102 934,00
Emballages en carton		263 634,00	353 797,00
Papiers recyclés		-	-
Palettes		1 050,00	450,00
Cellulose		-	-
dont : cellulose certifiée PEFC (PEFC)		-	-
TOTAL		**14 083.524,00**	**14 033.623,00**
Temca			
Bobines de papier	kg	6 675 486,34	6 724 520,13
dont : bobines de papier certifié (PEFC, FSC, EU Ecolabel)		4 957 207,03	5 605 191,95
Emballages en carton		413 779,83	420 428,30
Papiers recyclés		-	-
Palettes		-	-
Cellulose		-	-
dont : cellulose certifiée PEFC (PEFC)		-	-
TOTAL		**7 089 266,18**	**7 144 948,42**
Consolidé			
Bobines de papier	kg	80 750 841,34	75 324 822,13
dont : bobines de papier certifié (PEFC, FSC, EU Ecolabel)		76 443 586,03	72 005 076,95
Emballages en carton		3 320 895,21	3 209 719,30
Papiers recyclés		22 205 415,00	22 062 420,00
Palettes		3 949 700,00	3 892 925,00
Cellulose		32 272 954,00	26 211 514,00
dont : cellulose certifiée PEFC (PEFC)		32 165 854,00	26 211 510,00
TOTAL		**142 499 805,55**	**130 701 400,42**

GRI 301-2 : MATÉRIAUX RECYCLÉS ENTRANTS UTILISÉS

Pourcentage de matériaux recyclés entrants utilisés pour la fabrication des produits au 31/12/2025

Matériaux recyclés entrants utilisés			
Type de matériau	U.M.	2024	2025
Industrie Celtex S.p.A. (Altopascio, Montecarlo, Papeterie San Lorenzo, Papeterie Pratolungo)			
Bobines de papier	%	27 %	28 %
Emballages en carton		80 %	78 %
Papiers recyclés		100 %	100 %
Palettes		100 %	100 %
Cellulose		0 %	0 %
Matières auxiliaires ou accessoires		0 %	0 %
Produits semi-finis (étiquettes, mandrins, etc.)		0 %	0 %
Emballages plastiques		5 %	10 %
Rouleaux de tissu non tissé (fibres synthétiques)		-	-
TOTAL		**35 %**	**38 %**
Celtex France			
Bobines de papier	%	40 %	39 %
Emballages en carton		77 %	77 %
Papiers recyclés		-	-
Palettes		100 %	100 %
Cellulose		-	-
Matières auxiliaires ou accessoires		0 %	0 %
Produits semi-finis (étiquettes, mandrins, etc.)		0 %	0 %
Emballages plastiques		0 %	0 %
Rouleaux de tissu non tissé (fibres synthétiques)		-	-
TOTAL		**39 %**	**39 %**
Temca			
Bobines de papier	%	39 %	43 %
Emballages en carton		100 %	100 %
Papiers recyclés		-	-
Palettes		-	-
Cellulose		-	-
Matières auxiliaires ou accessoires		-	-
Produits semi-finis (étiquettes, mandrins, etc.)		-	-
Emballages plastiques		1 %	24 %
Rouleaux de tissu non tissé (fibres synthétiques)		0 %	0 %
TOTAL		**38 %**	**41 %**

Consolidé			
Bobines de papier	%	30 %	31 %
Emballages en carton		82 %	81 %
Papiers recyclés		100 %	100 %
Palettes		100 %	100 %
Cellulose		0 %	0 %
Matières auxiliaires ou accessoires		0 %	0 %
Produits semi-finis (étiquettes, mandrins, etc.)		0 %	0 %
Emballages plastiques		4 %	10 %
Rouleaux de tissu non tissé (fibres synthétiques)		0 %	0 %
TOTAL		**35 %**	**38 %**

GRI 302-1 : CONSOMMATION D'ÉNERGIE[3]

Source d'énergie	U.M.	2024	2025
Industrie Celtex S.p.A. (Altopascio, Montecarlo, Papeterie San Lorenzo, Papeterie Pratolungo)			
Combustibles issus de sources non renouvelables	GJ	**558 130,76**	**625 446,50**
dont pour le chauffage (gaz naturel)		554 435,65	621 826,18
dont pour le transport (essence, diesel/gazole)		3 695,12	3 620,32
Électricité achetée		**115 033,70**	**114 606,43**
dont issue de sources renouvelables		34 668,00	72 763,20
Électricité autoproduite à partir de sources renouvelables		**1 511,35**	**1 715,62**
Électricité vendue		**245,87**	**432,78**
dont issue de sources renouvelables		245,87	342,55
TOTAL CONSOMMATION D'ÉNERGIE		**674 429,99**	**741 335,77**
dont issue de sources renouvelables		35 933,48	74 136,27
Celtex France			
Combustibles issus de sources non renouvelables	GJ	**1 188,66**	**1 918,43**
dont pour le chauffage (gaz naturel)		217,74	620,91
dont pour le transport (essence, diesel/gazole)		970,92	1 297,52
Électricité achetée		**4 855,32**	**6 115,18**
dont issue de sources renouvelables		4 855,32	6 115,18
Électricité autoproduite à partir de sources renouvelables		-	-
Électricité vendue		-	-
dont issue de sources renouvelables		-	-
TOTAL CONSOMMATION D'ÉNERGIE		**6 043,98**	**8 033,61**
dont issue de sources renouvelables		4 855,32	6 115,18
Temca			
Combustibles issus de sources non renouvelables	GJ	**2 107,03**	**3 078,22**
dont pour le chauffage (gaz naturel)		1 077,54	2 083,27
dont pour le transport (essence, diesel/gazole)		1 029,49	994,95
Électricité achetée		**4 152,91**	**4 226,95**
dont issue de sources renouvelables		4 152,91	4 226,95
Électricité autoproduite à partir de sources renouvelables		**-**	**-**
Électricité vendue		**-**	**-**
dont issue de sources renouvelables		-	-
TOTAL CONSOMMATION D'ÉNERGIE		**6 259,94**	**7 305,17**
dont issue de sources renouvelables		4 152,91	4 226,95

[3] Pour le calcul des consommations énergétiques, les facteurs de conversion suivants ont été utilisés : NIR : Italian Greenhouse Gas Inventory 1990-2017 – National Inventory Report 2022 ; FIRE : Linee guida Energy Manager 2018 ; essence : 1 L = 0,0319 GJ ; diesel/gazole : 1 L = 0,0360 GJ ; gaz naturel : 1 Sm‡ = 0,0343 GJ ; énergie électrique : 1 kWh = 0,0036 GJ.

Consolidé			
Combustibles issus de sources non renouvelables	GJ	**561 426,48**	**630 443,15**
dont pour le chauffage (gaz naturel)		555 730,92	624 530,37
dont pour le transport (essence, diesel/gazole)		5 695,57	5 912,78
Électricité achetée		**124 041,95**	**124 948,56**
dont issue de sources renouvelables		43 676,24	83 105,33
Électricité autoproduite à partir de sources renouvelables		**1 511,35**	**1 715,62**
Électricité vendue		**245,87**	**432,78**
dont issue de sources renouvelables		245,87	342,55
TOTAL CONSOMMATION D'ÉNERGIE		**686 733,91**	**756 674,55**
dont issue de sources renouvelables		44 941,72	84 478,39

GRI 305-1, GRI 305-2 : ÉMISSIONS DIRECTES ET INDIRECTES DE GES[4]

Émissions	U.M.	2024	2025
Émissions directes (Scope 1)[5]	tCO₂e	28 624,34	32 154,68
Émissions indirectes – Location Based[6] (Scope 2)		10 366,79	8 665,88
Émissions indirectes – Market Based[7] (Scope 2)		11 174,63	5 128,07
TOTAL (SCOPE 1 + SCOPE 2 – LB)		**38 991,13**	**40 820,56**
TOTAL (SCOPE 1 + SCOPE 2 – MB)		**39 798,97**	**37 282,75**

[4] Les émissions de gaz à effet de serre d'Industrie Celtex ont été calculées conformément aux lignes directrices du GHG Protocol (Greenhouse Gas Protocol – Corporate Accounting and Reporting Standard). Les émissions sont exprimées en tonnes d'équivalent CO_2 (tCO_2e).

[5] Les émissions directes de CO_2, ou Scope 1, correspondent aux émissions provenant de sources détenues ou contrôlées par une organisation. Les émissions directes proviennent de l'utilisation de gaz naturel, de diesel et d'essence. Pour le calcul des émissions, les facteurs d'émission suivants ont été utilisés : Defra – UK Government GHG Conversion Factors for Company Reporting, 2022.

[6] Les émissions indirectes de CO_2, ou Scope 2, sont associées à la production d'électricité consommée par l'organisation. L'approche location-based prend en compte l'intensité moyenne des émissions de CO_2 du réseau électrique national. La source utilisée pour le calcul est l'ISPRA, Facteurs d'émission atmosphérique de gaz à effet de serre dans le secteur électrique national et dans les principaux pays européens. Facteur d'émission utilisé : électricité (2023) = 307,3 gCO_2/kWh.

[7] L'approche Market-Based prend en compte les modalités contractuelles d'approvisionnement en électricité, notamment le choix de sources d'énergie renouvelables ou non renouvelables. La source utilisée pour le calcul est l'AIB (Association of Issuing Bodies), European Residual Mixes 2023. Facteur d'émission utilisé : électricité = 500,57 gCO_2/kWh.

GRI 303-3 : PRÉLÈVEMENT D'EAU

Prélèvement d'eau par source au 31/12/2025

Prélèvement d'eau[8]			
Source	**U.M.**	**2024**	**2025**
Industrie Celtex S.p.A. (Altopascio, Montecarlo, Papeterie San Lorenzo, Papeterie Pratolungo)			
Eaux souterraines	**ML**	621,61	702,70
Ressources en eau provenant de tiers		10,60	7,67
TOTAL		**632,21**	**710,37**
Celtex France			
Eaux souterraines	**ML**	-	-
Ressources en eau provenant de tiers		2,42	1,90
TOTAL		**2,42**	**1,90**
Temca			
Eaux souterraines	**ML**	-	-
Ressources en eau provenant de tiers		1,60	2,20
TOTAL		**1,60**	**2,20**
Consolidé			
Eaux souterraines	**ML**	621,61	702,70
Ressources en eau provenant de tiers		14,62	11,77
TOTAL		**636,23**	**714,47**

[8] Le Groupe exerce ses activités dans des zones soumises à un **stress hydrique**, une situation dans laquelle la demande en eau dépasse les ressources disponibles ou dans laquelle la qualité des ressources en eau est tellement dégradée qu'elle en limite l'utilisation. Ce phénomène peut résulter de facteurs tels que le manque de précipitations, la forte consommation d'eau liée aux activités humaines, la croissance démographique et la pollution. Les zones soumises au stress hydrique sont particulièrement exposées aux effets du changement climatique et à l'augmentation de la demande en eau, ce qui accroît le risque de crises hydriques susceptibles de compromettre la durabilité à long terme. Pour évaluer et surveiller ces zones, l'Aqueduct Water Risk Atlas du World Resources Institute (wri.org) a été utilisé. Cet outil fournit des données actualisées sur les risques liés à l'eau à l'échelle mondiale. Il aide les entreprises à identifier les zones critiques, à gérer les ressources en eau de manière responsable et à mettre en œuvre des stratégies visant à réduire leur impact environnemental.

GRI 306-3 : DÉCHETS GÉNÉRÉS

Poids total des déchets générés par type (dangereux/non dangereux) au 31/12/2025

Poids total des déchets générés			
Type de déchet	**U.M.**	**2024**	**2025**
Industrie Celtex S.p.A. (Altopascio, Montecarlo, Papeterie San Lorenzo, Papeterie Pratolungo)			
Déchets dangereux	t	27,7	29,1
Déchets non dangereux		2 173,3	2 232,3
TOTAL		**2 201,0**	**2 261,4**
Celtex France			
Déchets dangereux	t	-	-
Déchets non dangereux		1 225,1	1 337,7
TOTAL		**1 225,1**	**1 337,7**
Temca			
Déchets dangereux	t	-	3.345,6
Déchets non dangereux		502,1	370,9
TOTAL		**502,1**	**3 716,4**
Consolidé			
Déchets dangereux	t	27,7	3.374,6
Déchets non dangereux		3 900,4	3 940,9
TOTAL		**3 928,2**	**7 315,6**

GRI 306-4 ET GRI 306-5 : DÉCHETS

Poids total des déchets et répartition de ce total par mode de traitement au 31/12/2025

Poids total des déchets			
Méthode d'élimination	**U.M.**	**2024**	**2025**
Industrie Celtex S.p.A. (Altopascio, Montecarlo, Papeterie San Lorenzo, Papeterie Pratolungo)			
Réutilisation	t	0,0	0,0
Recyclage		0,0	0,0
Compostage		0,0	0,0
Valorisation, énergétique incluse		1 897,3	1 987,6
Décharge		39,0	42,4
Autre (traitement physico-chimique)		264,7	231,5
TOTAL		**2 201,0**	**2 261,4**
Celtex France			
Reuse	t	4,7	8,2
Recycling		1 163,0	1 287,6
Composting		0,0	0,0
Valorisation, énergétique incluse		57,4	42,0
Décharge		0,0	0,0
Autre (traitement physico-chimique)		0,0	0,0
TOTAL		**1 225,1**	**1 337,7**

Temca			
Réutilisation	**t**	0,0	0,0
Recyclage		372,5	255,5
Compostage		2,2	2,2
Valorisation, énergétique incluse		0,0	0,0
Décharge		127,4	113,2
Autre (traitement physico-chimique)		0,0	3 345,6
TOTAL		**502,1**	**3 716,4**
Consolidé			
Réutilisation	**t**	4,7	8,2
Recyclage		1 535,4	1 543,0
Compostage		2,2	2,2
Valorisation, énergétique incluse		1 954,7	2.029,6
Décharge		166,4	155,6
Autre (traitement physico-chimique)		264,7	3 577,0
TOTAL		**3 982,2**	**7 315,6**

Poids total des déchets et répartition de ce total par lieu de valorisation ou d'élimination au 31/12/2025

Poids total des déchet			
Lieu de valorisation ou d'élimination	**U.M.**	**2024**	**2025**
Industrie Celtex S.p.A. (Altopascio, Montecarlo, Papeterie San Lorenzo, Papeterie Pratolungo)			
Sur site	**t**	0,0	0,0
Dans un site externe		2 201,0	2 261,4
TOTAL		**2 201,0**	**2 261,4**
Celtex France			
Sur site	**t**	0,0	0,0
Dans un site externe		1 225,1	1 337,7
TOTAL		**1 225,1**	**1 337,7**
Temca			
Sur site	**t**	0,0	0,0
Dans un site externe		502,1	3 716,4
TOTAL		**502,1**	**3 716,4**
Consolidé			
Sur site	**t**	0,0	0,0
Dans un site externe		3 928,2	7 315,6
TOTAL		**3 928,2**	**7 315,6**

GRI 2-7 : SALARIÉS

Nombre total de salariés par type de contrat et par genre au 31/12/2025

Salariés						
Type de contrat	2024			2025		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Industrie Celtex S.p.A. (Altopascio, Montecarlo, Papeterie San Lorenzo, Papeterie Pratolungo)						
Indéterminée	232	51	283	238	57	295
Déterminée	10	6	16	8	5	13
TOTAL	**242**	**57**	**299**	**246**	**62**	**308**
Celtex France						
Indéterminée	38	16	54	40	16	56
Déterminée	0	0	0	0	0	0
TOTAL	**38**	**16**	**54**	**40**	**16**	**56**
Temca						
Indéterminée	72	66	138	79	62	141
Déterminée	0	1	1	0	0	0
TOTAL	**72**	**67**	**139**	**79**	**62**	**141**
Consolidé						
Indéterminée	342	133	475	357	135	492
Déterminée	10	7	17	8	5	13
TOTAL	**352**	**140**	**492**	**365**	**140**	**505**

Nombre total de salariés à temps plein/partiel par genre au 31/12/2025

Salariés						
Type de contrat	2024			2025		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Industrie Celtex S.p.A. (Altopascio, Montecarlo, Papeterie San Lorenzo, Papeterie Pratolungo)						
Temps plein	242	51	**293**	246	58	**304**
Temps partiel	0	6	**6**	0	4	**4**
TOTAL	**242**	**57**	**299**	**246**	**62**	**308**
Celtex France						
Temps plein	38	16	**54**	40	16	**56**
Temps partiel	0	0	**0**	0	0	**0**
TOTAL	**38**	**16**	**54**	**40**	**16**	**56**
Temca						
Temps plein	71	58	**129**	78	53	**131**
Temps partiel	1	9	**10**	1	9	**10**
TOTAL	**72**	**67**	**139**	**79**	**62**	**141**
Consolidé						
Temps plein	351	125	**476**	364	127	**491**
Temps partiel	1	15	**16**	1	13	**14**
TOTAL	**352**	**140**	**492**	**365**	**140**	**505**

GRI 2-8 : TRAVAILLEURS NON SALARIÉS

Travailleurs non salariés						
Catégorie professionnelles	2024			2025		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Industrie Celtex S.p.A. (Altopascio, Montecarlo, Papeterie San Lorenzo, Papeterie Pratolungo)						
Collaborateurs	1	0	**1**	1	0	**1**
Stagiaires	0	1	**1**	0	2	**2**
Autre catégorie	35	1	**36**	29	0	**29**
TOTAL	**36**	**2**	**38**	**30**	**2**	**32**
Celtex France						
Collaborateurs	0	0	**0**	0	0	**0**
Stagiaires	7	2	**9**	13	2	**15**
Autre catégorie	0	0	**0**	0	0	**0**
TOTAL	**7**	**2**	**9**	**13**	**2**	**15**
Temca						
Collaborateurs	12	2	**14**	0	0	**0**
Stagiaires	2	1	**3**	1	1	**2**
Autre catégorie	0	0	**0**	0	0	**0**
TOTAL	**14**	**3**	**17**	**1**	**1**	**2**
Consolidé						
Collaborateurs	13	2	**15**	1	0	**1**
Stagiaires	9	4	**13**	14	5	**19**
Autre catégorie	35	1	**36**	29	0	**29**
TOTAL	**57**	**7**	**64**	**44**	**5**	**49**

GRI 401-1 : RECRUTEMENT DE NOUVEAUX SALARIÉS ET ROTATION DU PERSONNEL

Nombre de recrutements	Tranche d'âge							
	2024				2025			
	<30	30-50	>50	Total	<30	30-50	>50	Total
Industrie Celtex S.p.A. (Altopascio, Montecarlo, Papeterie San Lorenzo, Papeterie Pratolungo)								
Hommes	11	21	3	**35**	8	16	0	**24**
Femmes	0	7	4	**11**	3	5	1	**9**
TOTAL	**11**	**28**	**7**	**46**	**11**	**21**	**1**	**33**
Celtex France								
Hommes	0	2	1	**3**	6	5	3	**14**
Femmes	0	3	0	**3**	1	4	0	**5**
TOTAL	**0**	**5**	**1**	**6**	**7**	**9**	**3**	**19**
Temca								
Hommes	4	1	0	**5**	2	4	4	**10**
Femmes	2	2	0	**4**	3	1	0	**4**
TOTAL	**6**	**3**	**0**	**9**	**5**	**5**	**4**	**14**
Consolidé								
Hommes	15	24	4	**43**	16	25	7	**48**
Femmes	2	12	4	**18**	7	10	1	**18**
TOTAL	**17**	**36**	**8**	**61**	**23**	**35**	**8**	**66**

Taux de recrutement	Tranche d'âge							
	2024				2025			
	<30	30-50	>50	Total	<30	30-50	>50	Total
Industrie Celtex S.p.A. (Altopascio, Montecarlo, Papeterie San Lorenzo, Papeterie Pratolungo)								
Hommes	44 %	17 %	3 %	**14 %**	32 %	13 %	0 %	**10 %**
Femmes	0 %	24 %	24 %	**19 %**	30 %	17 %	5 %	**15 %**
TOTAL	**31 %**	**18 %**	**6 %**	**15 %**	**31 %**	**14 %**	**1 %**	**11 %**
Celtex France								
Hommes	0 %	12 %	8 %	**8 %**	46 %	29 %	30 %	**35 %**
Femmes	0 %	25 %	0 %	**19 %**	50 %	31 %	0 %	**31 %**
TOTAL	**0 %**	**17 %**	**8 %**	**11 %**	**47 %**	**30 %**	**27 %**	**34 %**
Temca								
Hommes	40 %	3 %	0 %	**7 %**	13 %	13 %	12 %	**13 %**
Femmes	67 %	6 %	0 %	**6 %**	75 %	3 %	0 %	**6 %**
TOTAL	**46 %**	**4 %**	**0 %**	**6 %**	**26 %**	**8 %**	**7 %**	**10 %**
Consolidé								
Hommes	34 %	13 %	3 %	**12 %**	30 %	14 %	5 %	**13 %**
Femmes	12 %	16 %	8 %	**13 %**	44 %	14 %	2 %	**13 %**
TOTAL	**28 %**	**14 %**	**5 %**	**12 %**	**33 %**	**14 %**	**4 %**	**13 %**

Nombre de départs	Tranche d'âge							
	2024				2025			
	<30	30-50	>50	Total	<30	30-50	>50	Total
Industrie Celtex S.p.A. (Altopascio, Montecarlo, Papeterie San Lorenzo, Papeterie Pratolungo)								
Hommes	5	14	6	**25**	4	9	7	**20**
Femmes	0	1	1	**2**	1	3	0	**4**
TOTAL	**5**	**15**	**7**	**27**	**5**	**12**	**7**	**24**
Celtex France								
Hommes	1	2	1	**4**	3	4	5	**12**
Femmes	1	2	0	**3**	2	3	0	**5**
TOTAL	**2**	**4**	**1**	**7**	**5**	**7**	**5**	**17**
Temca								
Hommes	0	1	1	**2**	0	0	3	**3**
Femmes	0	1	1	**2**	0	6	3	**9**
TOTAL	**0**	**2**	**2**	**4**	**0**	**6**	**6**	**12**
Consolidé								
Hommes	6	17	8	**31**	7	13	15	**35**
Femmes	1	4	2	**7**	3	12	3	**18**
TOTAL	**7**	**21**	**10**	**38**	**10**	**25**	**18**	**53**

Taux de départs	Tranche d'âge							
	2024				2025			
	<30	30-50	>50	Total	<30	30-50	>50	Total
Industrie Celtex S.p.A. (Altopascio, Montecarlo, Papeterie San Lorenzo, Papeterie Pratolungo)								
Hommes	20 %	11 %	7 %	10 %	16 %	7 %	7 %	8 %
Femmes	0 %	3 %	6 %	4 %	10 %	10 %	0 %	6 %
TOTAL	**14 %**	**10 %**	**6 %**	**9 %**	**14 %**	**8 %**	**6 %**	**8 %**
Celtex France								
Hommes	11 %	12 %	8 %	11 %	23 %	24 %	50 %	30 %
Femmes	33 %	17 %	0 %	19 %	100 %	23 %	0 %	31 %
TOTAL	**17 %**	**14 %**	**8 %**	**13 %**	**33 %**	**23 %**	**45 %**	**30 %**
Temca								
Hommes	0 %	3 %	4 %	3 %	0 %	0 %	9 %	4 %
Femmes	0 %	3 %	3 %	3 %	0 %	20 %	11 %	15 %
TOTAL	**0 %**	**3 %**	**4 %**	**3 %**	**0 %**	**10 %**	**10 %**	**9 %**
Consolidé								
Hommes	14 %	9 %	6 %	9 %	13 %	8 %	11 %	10 %
Femmes	6 %	5 %	4 %	5 %	19 %	16 %	6 %	13 %
TOTAL	**11 %**	**8 %**	**6 %**	**8 %**	**14 %**	**10 %**	**9 %**	**10 %**

GRI 403-9 : ACCIDENTS DU TRAVAIL

Nombre total d'accidents du travail au 31/12/2025

N° d'accidents du travail	2024	2025
Industrie Celtex S.p.A. (Altopascio, Montecarlo, Papeterie San Lorenzo, Papeterie Pratolungo)		
Sans conséquences graves (< 6 mois) (< 6 mois)	8	12
Avec conséquences graves (> 6 mois)	0	0
Décès	0	0
TOTAL	**8**	**12**
Celtex France		
Sans conséquences graves (< 6 mois)	7	10
Avec conséquences graves (> 6 mois)	1	0
Décès	0	0
TOTAL	**8**	**10**
Temca		
Sans conséquences graves (< 6 mois)	27	18
Avec conséquences graves (> 6 mois)	0	0
Décès	0	0
TOTAL	**27**	**18**
Consolidé		
Sans conséquences graves (< 6 mois)	42	40
Avec conséquences graves (> 6 mois)	1	0
Décès	0	0
TOTAL	**43**	**40**

Taux d'accidents du travail	2024	2025
Industrie Celtex S.p.A. (Altopascio, Montecarlo, Papeterie San Lorenzo, Papeterie Pratolungo)		
Taux d'accidents du travail enregistrables	3,37	4,72
Celtex France		
Taux d'accidents du travail enregistrables	15,83	18,35
Temca		
Taux d'accidents du travail enregistrables	22,80	14,84
Consolidé		
Taux d'accidents du travail enregistrables	10,58	9,30
dont accidents du travail sans conséquencese graves enregistrables	10,34	9,30
dont accidents du travail avec conséquences graves (< 6 mois)	0,25	0,00
dont décès	0,00	0,00

N° d'heures travaillées[9]	2024	2025
Industrie Celtex S.p.A. (Altopascio, Montecarlo, Papeterie San Lorenzo, Papeterie Pratolungo)		
Heures travaillées totales	474 705,00	508 300,20
Celtex France		
Heures travaillées totales	101 067,93	108 999,14
Temca		
Heures travaillées totales	236 824,00	242 524,00
Consolidé		
Heures travaillées totales	812 596,93	859 823,34

[9] Les heures travaillées par les salariés du Groupe sont estimées.

GRI 404-1 : NOMBRE MOYEN D'HEURES DE FORMATION ANNUELLES PAR SALARIÉ

Nombre moyen d'heures de formation par salarié, par catégorie professionnelle et par genre au 31/12/2025

Salariés						
Catégorie professionnelle	2024			2025		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Industrie Celtex S.p.A. (Altopascio, Montecarlo, Papeterie San Lorenzo, Papeterie Pratolungo)						
Dirigeants	11,9	-	**11,9**	19,5	-	**19,5**
Cadres	12,6	14,2	**13,0**	12,1	13,8	**12,5**
Employés	10,7	11,6	**11,3**	22,0	18,3	**19,5**
Ouvriers	4,9	2,0	**4,9**	6,0	7,7	**6,0**
TOTAL	**6,1**	**11,3**	**7,1**	**8,2**	**17,0**	**9,9**
Celtex France						
Dirigeants	0,0	-	**0,0**	0,0	-	**0,0**
Cadres	2,2	-	**2,2**	4,3	-	**4,3**
Employés	21,0	3,9	**12,5**	14,8	14,8	**14,8**
Ouvriers	7,3	2,7	**6,0**	8,8	5,5	**8,1**
TOTAL	**8,5**	**3,3**	**7,0**	**9,0**	**10,8**	**9,5**
Temca						
Dirigeants	0,0	-	**0,0**	0,0	-	**0,0**
Cadres	7,1	12,5	**8,3**	7,1	12,5	**8,3**
Employés	2,2	0,7	**1,1**	2,0	0,7	**1,1**
Ouvriers	0,4	0,6	**0,4**	0,3	0,6	**0,4**
TOTAL	**1,3**	**1,0**	**1,1**	**1,1**	**1,0**	**1,1**
Consolidé						
Dirigeants	8,3	-	**8,3**	12,2	-	**12,2**
Cadres	8,8	13,7	**9,7**	9,7	13,4	**10,4**
Employés	10,6	7,2	**8,3**	15,6	12,4	**13,4**
Ouvriers	4,2	1,1	**3,7**	5,0	2,2	**4,7**
TOTAL	**5,4**	**5,4**	**5,4**	**6,7**	**9,2**	**7,4**

GRI 405-1 : DIVERSITÉ AU SEIN DES ORGANES DE GOUVERNANCE ET PARMI LES SALARIÉS

Diversité au sein des organes de gouvernance

Genre	Tranche d'âge							
	2024				2025			
	<30	30-50	>50	Total	<30	30-50	>50	Total
Hommes	-	-	3	**3**	-	-	3	**3**
Femmes	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	**-**	**-**	**3**	**3**	**-**	**-**	**3**	**3**

Nombre total de salariés par genre et tranche d'âge au 31/12/2025

Genre	Tranche d'âge							
	2024				2025			
	<30	30-50	>50	Total	<30	30-50	>50	Total
Industrie Celtex S.p.A. (Altopascio, Montecarlo, Papeterie San Lorenzo, Papeterie Pratolungo)								
Hommes	25	125	92	**242**	25	125	96	**246**
Femmes	11	29	17	**57**	10	30	22	**62**
TOTAL	**36**	**154**	**109**	**299**	**35**	**155**	**118**	**308**
Celtex France								
Hommes	9	17	12	**38**	13	17	10	**40**
Femmes	3	12	1	**16**	2	13	1	**16**
TOTAL	**12**	**29**	**13**	**54**	**15**	**30**	**11**	**56**
Temca								
Hommes	10	38	24	**72**	15	31	33	**79**
Femmes	3	33	31	**67**	4	30	28	**62**
TOTAL	**13**	**71**	**55**	**139**	**19**	**61**	**61**	**141**
Consolidé								
Hommes	44	180	128	**352**	53	173	139	**365**
Femmes	17	74	49	**140**	16	73	51	**140**
TOTAL	**61**	**254**	**177**	**492**	**69**	**246**	**190**	**505**

Nombre total de salariés par catégorie professionnelle et tranche d'âge au 31/12/2025

Catégorie professionnelle	Tranche d'âge							
	2024				2025			
	<30	30-50	>50	Total	<30	30-50	>50	Total
Industrie Celtex S.p.A. (Altopascio, Montecarlo, Papeterie San Lorenzo, Papeterie Pratolungo)								
Dirigeants	0	1	6	**7**	0	0	5	**5**
Cadres	0	10	10	**20**	0	10	14	**24**
Employés	14	39	18	**71**	14	37	22	**73**
Ouvriers	22	104	75	**201**	21	108	77	**206**
TOTAL	**36**	**154**	**109**	**299**	**35**	**155**	**118**	**308**
Celtex France								
Dirigeants	0	0	2	**2**	0	0	2	**2**
Cadres	0	1	6	**7**	0	1	4	**5**
Employés	3	10	1	**14**	4	12	1	**17**
Ouvriers	9	18	4	**31**	11	17	4	**32**
TOTAL	**12**	**29**	**13**	**54**	**15**	**30**	**11**	**56**
Temca								
Dirigeants	0	0	1	**1**	0	0	1	**1**
Cadres	0	7	2	**9**	0	7	2	**9**
Employés	5	24	9	**38**	8	22	8	**38**
Ouvriers	8	40	43	**91**	11	32	50	**93**
TOTAL	**13**	**71**	**55**	**139**	**19**	**61**	**61**	**141**
Consolidé								
Dirigeants	0	1	9	**10**	0	0	8	**8**
Cadres	0	18	18	**36**	0	18	20	**38**
Employés	22	73	28	**123**	26	71	31	**128**
Ouvriers	39	162	122	**323**	43	157	131	**331**
TOTAL	**61**	**254**	**177**	**492**	**69**	**246**	**190**	**505**

Pourcentage de salariés par catégorie professionnelle, genre et tranche d'âge au 31/12/2025[10]

Catégorie professionnelle	Tranche d'âge							
	2024				2025			
	<30	30-50	>50	Total	<30	30-50	>50	Total
Industrie Celtex S.p.A. (Altopascio, Montecarlo, Papeterie San Lorenzo, Papeterie Pratolungo)								
Hommes								
Dirigeants	0 %	0 %	2 %	**2 %**	0 %	0 %	2 %	**2 %**
Cadres	0 %	2 %	3 %	**5 %**	0 %	2 %	4 %	**6 %**
Employés	1 %	5 %	2 %	**7 %**	1 %	4 %	2 %	**7 %**
Ouvriers	7 %	34 %	24 %	**66 %**	7 %	34 %	24 %	**65 %**
TOTAL	**8 %**	**42 %**	**31 %**	**81 %**	**8 %**	**41 %**	**31 %**	**80 %**
Femmes								
Dirigeants	0 %	0 %	0 %	**0%**	0 %	0 %	0 %	**0 %**
Cadres	0 %	1 %	1 %	**2 %**	0 %	1 %	1 %	**2 %**
Employés	4 %	8 %	4 %	**16%**	3%	8 %	5 %	**17 %**
Ouvriers	0 %	0 %	1 %	**1 %**	0 %	1 %	1 %	**2 %**
TOTAL	**4 %**	**10 %**	**6 %**	**19 %**	**3 %**	**10 %**	**7 %**	**20 %**
Celtex France								
Hommes								
Dirigeants	0 %	0 %	4 %	**4 %**	0 %	0 %	4 %	**4 %**
Cadres	0 %	2 %	11 %	**13 %**	0 %	2 %	7 %	**9 %**
Employés	4 %	7 %	2 %	**13 %**	4 %	9 %	2 %	**14 %**
Ouvriers	13 %	22 %	6 %	**41 %**	20 %	20 %	5 %	**45 %**
TOTAL	**17 %**	**31 %**	**22 %**	**70 %**	**23 %**	**30 %**	**18 %**	**71 %**
Femmes								
Dirigeants	0 %	0 %	0 %	**0 %**	0 %	0 %	0 %	**0 %**
Managers	0 %	0 %	0 %	**0 %**	0 %	0 %	0 %	**0 %**
Employés	2 %	11 %	0 %	**13 %**	4 %	13 %	0 %	**16 %**
Ouvriers	4 %	11 %	2 %	**17 %**	0 %	11 %	2 %	**13 %**
TOTAL	**6 %**	**22 %**	**2 %**	**30 %**	**4 %**	**23 %**	**2 %**	**29 %**
Temca								
Hommes								
Dirigeants	0 %	0 %	1 %	**1 %**	0 %	0%	1 %	**1 %**
Cadres	0 %	4 %	1 %	**5 %**	0 %	4 %	1 %	**6 %**
Employés	2 %	3 %	1 %	**6 %**	4 %	4 %	0 %	**7 %**
Ouvriers	5 %	21 %	14 %	**4 0%**	7 %	15 %	21 %	**43 %**
TOTAL	**7 %**	**27 %**	**17 %**	**52 %**	**11 %**	**22 %**	**23 %**	**56 %**
Femmes								
Dirigeants	0%	0%	0%	**0 %**	0 %	0 %	0 %	**0 %**
Cadres	0 %	1 %	0 %	**1 %**	0 %	1 %	0 %	**1 %**
Employés	1 %	14 %	5 %	**21 %**	2 %	12 %	6 %	**20 %**
Ouvriers	1 %	8 %	17 %	**26 %**	1 %	8 %	14 %	**23 %**
TOTAL	**2 %**	**24 %**	**22 %**	**48 %**	**3 %**	**21 %**	**20 %**	**44 %**

[10] Les pourcentages indiqués sont calculés par rapport au nombre total de salariés.

Consolidé								
Hommes								
Dirigeants	0 %	0 %	2 %	**2 %**	0 %	0 %	2 %	**2 %**
Cadres	0 %	3 %	3 %	**6 %**	0 %	3 %	3 %	**6 %**
Employés	2 %	4 %	2 %	**8 %**	2 %	4 %	1 %	**8 %**
Ouvriers	7 %	29 %	19 %	**56 %**	8 %	27 %	21 %	**57 %**
TOTAL	**9 %**	**37 %**	**26 %**	**72 %**	**10 %**	**34 %**	**28 %**	**72 %**
Femmes								
Dirigeants	0 %	0 %	0 %	**0 %**	0 %	0 %	0 %	**0 %**
Cadres	0 %	1 %	0 %	**1 %**	0 %	1 %	1 %	**2 %**
Employés	3 %	10 %	4 %	**17 %**	3 %	10 %	5 %	**17 %**
Ouvriers	1 %	4 %	5 %	**10 %**	0 %	4 %	5 %	**9 %**
TOTAL	**3 %**	**15 %**	**10 %**	**28 %**	**3 %**	**14 %**	**10 %**	**28 %**

Nombre de salariés appartenant à des catégories protégées, répartis par catégorie professionnelle et par genre au 31/12/2025

Salariés appartenant à des catégories protégées						
Catégorie professionnelle	**2024**			**2025**		
	Hommes	**Femmes**	**Total**	**Hommes**	**Femmes**	**Total**
Industrie Celtex S.p.A. (Altopascio, Montecarlo, Papeterie San Lorenzo, Papeterie Pratolungo)						
Dirigeants	0	0	**0**	0	0	**0**
Cadres	0	0	**0**	0	0	**0**
Employés	3	1	**4**	3	2	**5**
Ouvriers	8	0	**8**	7	0	**7**
TOTAL	**11**	**1**	**12**	**10**	**2**	**12**
Celtex France						
Dirigeants	0	0	**0**	0	0	**0**
Cadres	0	0	**0**	0	0	**0**
Employés	1	0	**1**	1	0	**1**
Ouvriers	0	0	**0**	0	0	**0**
TOTAL	**1**	**0**	**1**	**1**	**0**	**1**
Temca						
Dirigeants	0	0	**0**	0	0	**0**
Cadres	7	4	**11**	7	3	**10**
Employés	6	2	**8**	6	2	**8**
Ouvriers	0	0	**0**	0	0	**0**
TOTAL	**13**	**6**	**19**	**13**	**5**	**18**
Consolidé						
Dirigeants	0	0	**0**	0	0	**0**
Cadres	7	4	**11**	7	3	**10**
Employés	10	3	**13**	10	4	**14**
Ouvriers	8	0	**8**	7	0	**7**
TOTAL	**25**	**7**	**32**	**24**	**7**	**31**

Pourcentage de salariés appartenant à des catégories protégées, répartis par catégorie professionnelle et par genre au 31/12/2025

Salariés appartenant à des catégories protégées						
Catégorie professionnelle	2024			2025		
	Hommes	Femmes	% du total de salariés	Hommmes	Femmes	% du total de salariés
Industrie Celtex S.p.A. (Altopascio, Montecarlo, Papeterie San Lorenzo, Papeterie Pratolungo)						
Dirigeants	0 %	-	**0 %**	0%	-	**0 %**
Cadres	-	0 %	**0 %**	-	0 %	**0 %**
Employés	4 %	2 %	**6 %**	4 %	4 %	**7 %**
Ouvriers	36 %	0 %	**36 %**	32 %	0 %	**32 %**
TOTAL	**5 %**	**2 %**	**6 %**	**4 %**	**3 %**	**7 %**
Celtex France						
Dirigeants	0 %	-	**0 %**	0 %	-	**0 %**
Cadres	-	-	**0 %**	-	-	**0 %**
Employés	7 %	0 %	**7 %**	6 %	0 %	**6 %**
Ouvriers	0 %	0 %	**0 %**	0 %	0 %	**0 %**
TOTAL	**3 %**	**0 %**	**3 %**	**3 %**	**0 %**	**3 %**
Temca						
Dirigeants	0 %	-	**0 %**	0 %	-	**0 %**
Cadres	-	100 %	**100 %**	-	75 %	**91 %**
Employés	19 %	9 %	**25 %**	14 %	6 %	**19 %**
Ouvriers	0 %	0 %	**0 %**	0 %	0 %	**0 %**
TOTAL	**21 %**	**8 %**	**29 %**	**19 %**	**7 %**	**25 %**
Consolidé						
Dirigeants	0 %	-	**0 %**	0 %	-	**0 %**
Cadres	24 %	44 %	**29 %**	23 %	30 %	**25 %**
Employés	26 %	4 %	**11 %**	25 %	4 %	**11 %**
Ouvriers	10 %	0 %	**21 %**	8 %	0 %	**18 %**
TOTAL	**7 %**	**5 %**	**7 %**	**7 %**	**5 %**	**6 %**

Index du contenu GRI

Déclaration d'utilisation	Le Groupe Industrie Celtex a publié les informations citées dans cet index de contenu GRI pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025, conformément à l'option *in accordance with* les normes GRI.
GRI 1 utilisée	GRI 1 – Principes fondamentaux – version 2021

GRI Standard	Information	Référence du chapitre / paragraphe	Notes	
GRI 2 : – Informations générales 2021				
Organisation et pratiques de reporting				
2-1	Détails organisationnels	1. Industrie Celtex S.p.A. 6. La chaîne d'approvisionnement		
2-2	Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	Note méthodologique		
2-3	Période de reporting, fréquence et point de contact	Note méthodologique		
2-4	Retraitement des informations	Note méthodologique		
2-5	Assurance externe		Le présent document ne fait pas l'objet d'une assurance externe.	
Activités et travailleurs				
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	1. Industrie Celtex S.p.A.		
2-7	Salariés	7.La responsabilité envers les personnes		
2-8	Travailleurs non salariés	7.La responsabilité envers les personnes Annexes		
Governance				
2-9	Structure et composition de la gouvernance	3.1 La gouvernance d'Industrie Celtex		
2-10	Nomination et sélection de l'instance de gouvernance suprême	3.1 La gouvernance d'Industrie Celtex		
2-11	Président de l'instance de gouvernance suprême	3.1 La gouvernance d'Industrie Celtex		
2-12	Rôle de l'instance de gouvernance suprême dans le contrôle de la gestion des impacts	3.1 La gouvernance d'Industrie Celtex		
2-13	Délégation des responsabilités en matière de gestion des impacts	3.1 La gouvernance d'Industrie Celtex		
2-14	Rôle de l'instance de gouvernance suprême dans le reporting de durabilité	3.1 La gouvernance d'Industrie Celtex		
2-15	Conflits d'intérêts	3.1 La gouvernance d'Industrie Celtex		
2-16	Communication des points critiques	3.1 La gouvernance d'Industrie Celtex		

2-17	Connaissances collectives de l'instance de gouvernance suprême	3.1 La gouvernance d'Industrie Celtex		
2-18	Évaluation de la performance de l'instance de gouvernance suprême	3.1 La gouvernance d'Industrie Celtex		
2-19	Politiques de rémunération	7.2 Diversité et inclusion		
2-20	Procédure de détermination de la rémunération	7.2 Diversité et inclusion		
2-21	Ratio de la rémunération totale annuelle		Omission pour des raisons de confidentialité	
Stratégie, politiques et pratiques				
2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	Lettre aux parties prenantes		
2-23	Engagements en matière de politiques	2.3 La stratégie de durabilité d'Industrie Celtex 3.4 Les certifications		
2-24	Intégration des engagements en matière de politiques	2.3 La stratégie de durabilité d'Industrie Celtex 3.4 Les certifications		
2-25	Processus visant à remédier aux impacts négatifs	2.2 Analyse de matérialité 3.1 La gouvernance d'Industrie Celtex		
2-26	Mécanismes de demande d'éclaircissements et de signalement des préoccupations	7.2 Diversité et inclusion		
2-27	Conformité aux lois et règlements	3.2 Éthique des affaires		
2-28	Affiliation à des associations	1.3 Le modèle économique d'Industrie Celtex		
2-29	Approche en matière de dialogue avec les parties prenantes	2.1 Engagement des parties prenantes		
2-30	Conventions collectives	7.1 Les collaborateurs d'Industrie Celtex		
Thèmes matériels **GRI 3 : Gestion des thèmes matériels**				
3-1	Processus de détermination des thèmes matériels	2.2 Analyse de matérialité		
3-2	Liste des thèmes matériels	2.2 Analyse de matérialité		
Gestion d'une chaîne de valeur durable				
3-3	Gestion des thèmes matériels	2.2 Analyse de matérialité 6. La chaîn d'approvisionnement		

GRI 204 : Pratiques d'approvisionnement (2016)				
204-1	Proportion des dépenses effectuées auprès de fournisseurs locaux	6. La chaîne d'approvisionnement Annexes		
Éthique des affaires et gestion des risques				
3-3	Gestion des thèmes matériels	2.2 Analyse de matérialité 3.2 Éthique des affaires		
GRI 205 : Lutte contre la corruption (2016)				
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	3.2 Éthique des affaires		
GRI 206 : Comportement anticoncurrentiel (2016)				
206-1	Actions en justice pour des pratiques anticoncurrentielles, antitrust et monopolistiques	3.2 Éthique des affaires		
Utilisation responsable des ressources et des matériaux				
3-3	Gestion des thèmes matériels	2.2 Analyse de matérialité 5.1 Utilisation responsable des ressources et des matériaux		
GRI 301 : Matériaux (2016)				
301-1	Matériaux utilisés, en poids ou en volume	5.1 Utilisation responsable des ressources et des matériaux Annexes		
301-2	Matières entrantes recyclées utilisées	5.1 Utilisation responsable des ressources et des matériaux Annexes		
Gestion de la consommation énergétique et réduction des émissions				
3-3	Gestion des thèmes matériels	2.2 Analyse de matérialité 5.2 Consommation d'énergie et réduction des émissions		
GRI 302 : Énergie (2016)				
302-1	Énergie consommée au sein de l'organisation	5.2 Consommation d'énergie et réduction des émissions Annexes		
GRI 305 : Émissions (2016)				
305-1	Émissions directes de gaz à effet de serre (GHG) (Scope 1)	5.2 Consommation d'énergie et réduction des émissions Annexes		
305-2	Émissions indirectes de GES liées à l'énergie (Scope 2)	5.2 Consommation d'énergie et réduction des émissions Annexes		

Utilisation responsable des ressources en eau				
3-3	Gestion des thèmes matériels	2.2 Analyse de matérialité 5.3 Consommation et rejets d'eau		
GRI 303 : Eau et effluents (2018)				
303-3	Prélèvement d'eau	5.3 Consommation et rejets d'eau Annexes		
Déchets et économie circulaire				
3-3	Gestion des thèmes matériels	2.2 Analyse de matérialité 5.4 Gestion des déchets		
GRI 306 : Déchets (2020)				
306-3	Dèchets générés	5.4 Gestion des déchets Annexes		
306-4	Déchets non mis en décharge	5.4 Gestion des déchets Annexes		
306-5	Déchets mis en décharge	5.4 Gestion des déchets Annexes		
Gestion et bien-être des salariés				
3-3	Gestion des thèmes matériels	2.2 Analyse de matérialité 7.1 Les collaborateurs d'Industrie Celtex 7.2 Diversité et inclusion 7.3 Développement et formation des collaborateurs		
GRI 401 : Emploi (2016)				
401-1	Recrutement de nouveaux salariés et rotation du personnel	7.1 Les collaborateurs d'Industrie Celtex Annexes		
GRI 404 : Formation et éducation (2016)				
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an et par salarié	7.3 Développement et formation des collaborateurs Annexes		
GRI 405 : Diversité et égalité des chances (2016)				
405-1	Diversité au sein des instances de gouvernance et parmi les salariés	7.2 Diversité et inclusion Annexes		
GRI 406 : Non-discrimination (2016)				
406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	7.2 Diversité et inclusion		

Santé et sécurité au travail				
3-3	Gestion des thèmes matériels	2.2 Analyse de matérialité 7.5 Santé et sécurité au travail		
GRI 403 : Santé et sécurité au travail (2016)				
403-1	Système de management de la santé et de la sécurité au travail	7.5 Santé et sécurité au travail		
403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et analyse des incidents	7.5 Santé et sécurité au travail		
403-3	Services de santé au travail	7.5 Santé et sécurité au travail		
403-4	Participation et consultation des travailleurs en matière de programmes de santé et de sécurité au travail et communication sur ces sujets	7.5 Santé et sécurité au travail		
403-5	Formation des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail	7.5 Santé et sécurité au travail		
403-6	Promotion de la santé des travailleurs	7.5 Santé et sécurité au travail		
403-7	Prévention et atténuation des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	7.5 Santé et sécurité au travail		
403-8	Travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail	7.5 Santé et sécurité au travail		
403-9	Accidents du travail	7.5 Santé et sécurité au travail Annexes		
403-10	Maladies professionnelles	7.5 Santé et sécurité au travail		
Soutien et développement de la communauté locale				
3-3	Gestion des thèmes matériels	2.2 Analyse de matérialité 7.6 Industrie Celtex et son engagement en faveur de la communauté		

GRI 413 : Communautés locales (2016)				
413-1	Opérations avec implication des communautés locales, évaluations des impacts et programmes de développement	7.6 Industrie Celtex et son engagement en faveur de la communauté		
Innovation et qualité des produits et satisfaction des clients				
3-3	Gestion des thèmes matériels	2.2 Analyse de matérialité		
GRI 416 : Santé et sécurité des clients (2016)				
416-2	Évaluation des impacts sur la santé et la sécurité des différentes catégories de produits et services	4.2 Innovation, qualité et satisfaction des clients		
Cybersécurité et sécurité de l'information				
3-3	Gestion des thèmes matériels	2.2 Analyse de matérialité		
GRI 418 : Confidentialité des clients (2016)				
418-1	Plaintes fondées concernant les atteintes à la confidentialité des clients et les pertes de données des clients	3.3 Cybersecurity et sécurité de l'information		
Identité de marque				
3-3	Gestion des thèmes matériels	2.2 Analyse de matérialité 4 Identité de marque		
GRI 417 : Marketing et étiquetage (2016)				
417-3	Cas de non-conformité concernant les communications marketing	4.4 Identité de marque		